DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - N° 12725 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1985

NOUVEAU CONFLIT EN AFRIQUE

Des combats frontaliers opposent le Mali et le Burkina

Absurdité

S'il ne venait pas encore aggraver le sort de populations qui comptent parmi les plus démunies de la planète, le conflit qui oppose depuis Noël le Mali à l'ancienne Haute-Volta ferait figure de guerre d'opérette. Comme si les catastrophes naturelles ne suffisaient pas dans cette région du Sahel si longtemps éprouvée par la sécheresse, les dirigeants de Bamako et de Ouagadougou mobilisent leurs troupes squelettiques pour le contrôle d'une zone désertique où ne se trouvent même pas les richesses minières dont se croient trop souvent dotés les pays pauvres, où l'on vit d'abord d'espoirs.

A première vue, il s'agit là de ce que l'Algérie appelle la « bombe à retardement de la colonisation » : des frontières tracées il y a un siècle par le partage colonial et tenant compte d'éphémères considérations politiques davantage que de la géographie. Il y a quelques années, le Mali avait fini par régler des conflits frontaliers analogues avec l'Algérie, la Mauritanie et le Niger.

Ce contentieux, dont les parties avaient saisi la Cour internationale de justice, semble maintenant relégué au second plan par le Burkina. « Ce n'est plus une question de revendication territoriale mais un conflit direct et ouvert entre la réaction et la révolution », affirme la radio de Ouagadougou.

Le capitaine Sankara, qui veut mener à bien une révolution « pure et dure », s'estime menacé par un complot étranger auquel serait mêlée une « force extra-africaine ». Le Burkina, qui avait boycotté le récent sommet franco-africain de Paris pour faire au même moment un accueil triomphal au colonel Kadhafi, veut sans doute attirer les soupçons sur la France.

Dans l'immédiat, sur le plan international, cette affaire préoccupe beaucoup l'Algérie, qui, en bons termes avec chacune, vient de dépêcher son ministre des affaires étrangères dans les deux capitales en conflit. En froid avec la Libye, à laquelle l'oppose également un contentieux frontalier aggravé par une rivalité entre ambitions régionales, l'Algérie a amorcé une coopération fructueuse avec le Mali. Elle rivalisait de bonnes manières avec Tripoli à l'égard de M. Sankara.

C'est peut-être faire beaucoup d'honneur au colonel Kadhafi que de voir partout sa main. Il est cependant improbable que le Burkina ait pu décréter la « mobilisation générale » sans se sentir soutenu.

Les chefs d'Etats modérés du Conseil de l'Entente ont tout intérêt à ce que les affrontements ne dégénèrent pas en un conflit plus important dont Paris, qui a récemment accordé une aide militaire au Mali, ne pourrait longtemps se tenir à l'écart.

La campagne de vaccination à Djibouti
LIRE PAGE 3

Le Burkina (ancienne Haute-Volta) a ordonné, mercredi 25 décembre, la « mobilisation générale » après avoir accusé son voisin, le Mali, d'une attaque surprise contre des villages frontaliers situés sur son territoire. Bamako reconnaît la réalité des combats mais affirme n'avoir fait que « repousser des assaillants burkinais ».

Ce conflit, né d'un contentieux frontalier, suscite une intense activité diplomatique en Afrique. Alors que Paris reste en contact avec les deux capitales, l'Algérie et les partenaires du Burkina au sein du Conseil de l'entente (Benin, Côte-d'Ivoire, Niger et Togo) ont envoyé leurs ministres des affaires étrangères à Bamako et à Ouagadougou. Un émissaire du colonel Kadhafi est ainsi attendu.

Il est difficile de se faire une idée de l'ampleur réelle des combats, les communiqués publiés de part et d'autre étant contradictoires. Le Burkina affirme avoir détruit six chars maliens au cours d'un engagement qui aurait fait de nombreux morts et blessés. Cette *« sévère correction aux troupes d'agression »* serait consécutive, selon la radio de Ouagadougou, à l'attaque de quatre villages burkinais par l'*« armée et l'aviation maliennes »*.

« L'impérialisme international, par le biais de ses enfants chéris à Bamako, nous a imposé la guerre en attaquant notre population civile pacifique », affirme cette radio.

« La clique pourrie de Moussa Traore (président du Mali), *l'ennemi juré des peuples burkinais et malien, a ainsi exécuté un ordre donné par les maîtres impérialistes* [...]. *Le pouvoir impérialiste européen a livré depuis trois jours du matériel et a envoyé des instructeurs au Mali. Ce matériel est utilisé pour attaquer notre peuple afin de maintenir le peuple malien sous le règne impopulaire de Moussa Traore. »*

Le gouvernement français reste depuis le début du conflit en contact avec les deux parties *« en les invitant à la prudence, à la modération et à la discussion »*, indique-t-on au Quai d'Orsay.

Pour sa part, le Mali a rejeté la responsabilité du conflit sur le régime de Ouagadougou dont il a accusé les responsables d'être *« des inconscients et des égarés »* qui ont *« exposé leur peuple aux affres d'une guerre fratricide »*.

(Lire la suite page 3.)

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le gouvernement renoncerait à imposer la flexibilité

Très contesté par le Parti communiste, le projet gouvernemental sur la flexibilité du temps de travail devrait, pour avoir force de loi, être adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale. Compte tenu des délais et de ce que pourrait être l'attitude du Sénat, le gouvernement se prépare à renoncer à imposer son projet avant les élections de mars prochain.

Le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail a toutes les chances de n'être jamais adopté, victime du calendrier des travaux parlementaires.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le gouvernement serait maintenant décidé à ne pas forcer la décision. Il abandonnerait donc l'idée d'une session extraordinaire de l'Assemblée nationale et se préparerait à tirer parti de cet échec, en dénonçant la *« collusion de tous les corporatismes »*.

Si les communistes ont choisi de poursuivre au Sénat la tactique d'obstruction qui leur a si bien réussi à l'Assemblée nationale, on ne sait pas encore ce qu'a décidé de faire l'opposition, majoritaire au palais du Luxembourg ; mais, dans la meilleure des hypothèses, la discussion pourrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février.

Le gouvernement n'a pas intérêt à ce que le débat se prolonge pendant la campagne électorale, le PCF et la CGT y trouvant une occasion de mobiliser, même artificiellement, leurs troupes contre un projet qu'ils condamnent.

C'est pourquoi les cabinets ministériels fourbissent une autre méthode. On laisserait le processus parlementaire se dérouler normalement sans forcer l'allure. Le projet de loi connaîtrait son aboutissement naturel lors de la première session de printemps de la nouvelle législature ; sous-entendu : si les socialistes gagnent...

Le gouvernement et, surtout, son ministre du travail, M. Michel Delebarre, ont déjà fait la démonstration de leur attachement à ce projet en bataillant ferme à l'Assemblée nationale. Favorable, selon les sondages, à l'aménagement du temps de travail, l'opinion publique ne douterait plus de leur volonté. Les socialistes pourraient proclamer que le *« modernisme »* de l'équipe au pouvoir s'est heurté au mur du double obscurantisme, de l'opposition de droite et des communistes. Ils pourraient même dénoncer l'« alliance objective » entre deux forces conservatrices.

A. Le.

Le filet de protection

par PIERRE DROUIN

Coluche, l'abbé Pierre et l'Armée du salut — pour ne citer que les initiatives les plus médiatisées de lutte contre l'extrême pauvreté — ont réveillé des consciences que la chaleur de Noël maintenait dans une douce somnolence. Les chômeurs en fin de droits, les assistés sociaux, ceux à qui l'on coupe l'électricité, sans parler des errants sans domicile fixe dans une métropole qui referme sa coquille, toute cette « armée de l'ombre » n'a plus les moyens de résister au malheur.

Les sociétés qui parlent de l'avenir technologique, de l'IDS, d'Eurêka, d'Hermès, de l'« économie-monde », des satellites de communication, etc., n'ont pas réussi à ouvrir le champ de l'espoir aux citoyens du bas de l'échelle. Face-à-face irritant. Il n'est donc pas étonnant que cette plaie au flanc des pays riches se rouvre à chaque campagne électorale.

D'entrée de jeu, les rédacteurs de la « plate-forme » du Parti socialiste écrivent : *« Dans la période de crise que nous connaissons, la nécessité d'assurer à chacun un revenu minimum apparaît avec force afin d'éviter les phénomènes d'exclusion sociale ».*

Pour les amateurs de « majorité d'idées », comme disait jadis M. Edgar Faure, ce qui est plus conforme aux réalités que la notion de consensus, voici un chapitre intéressant. Les socialistes et les libéraux se retrouvent en effet sur ce pooint : si l'égalité est évidemment un mythe, du moins l'extrême misère n'est plus supportable parce qu'elle abolit la notion même de liberté.

Même sur les moyens, les positions ne sont pas très éloignées. Pour les socialistes, deux thèmes sont mises en avant :

1) Le revenu minimum ne sera accordé qu'après que l'ensemble des autres prestations auxquelles un individu a droit auront été sollicitées. Si leur somme reste inférieure à ce minimum, alors une sorte « d'aide à la personne » comblera la différence.

2) Comme la condition d'assistés ne « passe plus la rampe » depuis le début du XX[e] siècle et que tout le système de sécurité sociale a précisément eu pour but de s'arracher à la philosophie des « bonnes œuvres », le PS demande que les bénéficiaires du revenu minimum participent à des actions de formation ou de réinsertion.

Certes, la notion de « minimum » était introduite depuis longtemps dans la législation sur la protection sociale, qu'il s'agisse du SMIC pour les salariés et de toutes les allocations réservées aux titulaires de revenus inférieurs à un certain plancher : salaire unique, frais de garde, logement, minimum vieillesse, bourse d'enseignement, aide aux grands infirmes adultes. Plus récemment l'allocation spécifique de solidarité de 43 francs par jour pour les chômeurs en fin de droits poussait encore plus loin cette sauvegarde.

Cette fois, on veut universaliser la procédure et on la simplifie radicalement. Peu importe la raison pour laquelle on se retrouve au-dessous du seuil de survie : le seul fait d'y être placé par les circonstances déclenche un droit, celui d'être couvert par la société pour ses besoins élémentaires (qui au reste peuvent varier suivant le niveau de vie moyen de la population).

Dans l'esprit des socialistes, si l'on en croit un membre du bureau exécutif du PS, M. J.-C. Boulard (1), le financement du minimum garanti proviendrait à égalité de deux sources : des collectivités locales (qui, de ce fait, verraient s'alléger les dépenses en très forte croissance des bureaux d'aide sociale) et de l'Etat. M. Boulard avait une idée ingénieuse : contributions volontaires déductibles de l'assiette de l'impôt sur le revenu, sans parler de nouvelles taxes sur les jeux et les produits de base.

Du côté de l'opposition, M. Jacques Chirac manifeste également sa préoccupation sur le sujet. Parlant aux jeunes du RPR le 14 décembre dernier, il déclare : *« Il y a un filet de protection sociale indispensable à maintenir dont le SMIC fait partie. » Les TUC sont eux aussi une forme* d'assurance d'un minimum vital pour les jeunes sans emploi. Le leader du RPR propose non seulement de les conserver mais de les étendre au secteur privé jusqu'à ce que la situation sociale s'améliore. *« Il veut toujours mieux travailler et se rendre utile que de ne rien faire du tout. »*

(Lire la suite page 17.)

(1) *Le Monde* du 6 décembre 1985.

SCANDALES, EXTORSIONS, POTS-DE-VIN

Corruption à la chinoise

De notre correspondant

Pékin. — Il y a quelques semaines, les autorités de la province de Canton arrêtaient un certain Liu Haoran. Cet ancien mécanicien de l'armée de l'air avait escroqué quatre-vingt-huit entreprises de 20 à 30 millions de yuans (1). Profitant de la recommandation de cadres retraités, il avait créé sa propre société privée — la Compagnie internationale de développement technique de Chine — et signé des contrats pour 7,8 milliards de yuans, 410 millions de dollars américains, 2,3 millions de dollars Hongkong et 35 millions de yens, soit un montant total de 23 milliards de francs...

Ce repris de justice a profité de ses relations, ces fameuses *guanxi*, mais aussi de la pénurie de matières premières, de la désorganisation administrative, de l'absence de système légal et de la naïveté de nombreux responsables locaux obligés de remplir à n'importe quel prix les objectifs du plan. Mais rien n'aurait été possible sans la corruption qui sévit partout dans la Chine des « quatre modernisations »..

Jusqu'à son arrestation un peu par hasard, il se faisait verser des arrhes pour des livraisons de produits introuvables sur le marché ; bien entendu, les « pigeons » ne voyaient rien venir. Ainsi promit-il à la ville de Shunde, près de Canton, d'importer pour elle 150 000 tonnes d'acier. L'administration et la Banque de Chine accordèrent sans enquête l'autori autre contrat. Les devises ainsi obtenues prirent évidemment le chemin d'un marché noir florissant.

Le crime organisé en col blanc — ou plutôt en vareuse Mao bleue — est devenu rampant. Le cas de Liu Haoran est sans doute le plus spectaculaire. Mais combien d'aigrefins ont réussi à passer aux travers des mailles du filet, grâce à leur habileté ou à leurs soutiens. Combien de cadres de tous niveaux agrémentent leur maigre salaire officiel de pots-de-vin ? Combien d'entreprises cachent leurs bénéfices au fisc, soit dans un but frauduleux, soit parfois, tout simplement, pour pouvoir financer leurs propres investissements ?

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 4.)

(1) Un yuan vaut environ 2,5 francs.

débats

DÉNATIONALISATIONS DÉRÉGLEMENTATION...

Réduire le domaine public est l'un des objectifs majeurs de l'opposition. Jacques Marçot, en prenant l'exemple des PTT, souligne les aspects régressifs de la déréglementation et Pierre Jagoret insiste sur les injustices qui naîtraient de la dénationalisation.

Cadeaux et carambouille

Le RPR a-t-il mesuré les implications morales et financières de la privatisation ?

par PIERRE JAGORET (*)

EN dehors de leurs conséquences sur la bonne marche des entreprises et la poursuite de leurs stratégies de développement, les projets de dénationalisation de l'opposition appellent quelques observations d'ordre moral et financier.

● Le programme du RPR prévoit 40 milliards d'allégement d'impôts et le même montant d'économies. Parmi les économies figurent 10 milliards de recettes provenant de la dénationalisation. Autrement dit, on vend le capital pour financer des réductions d'impôt. Comme le dit un conservateur anglais : on vend les bijoux *de famille pour maintenir le train* de vie.

● Les 200 000 plus gros contribuables (ceux qui relèvent de l'impôt sur la fortune et des tranches supérieures à 50 % de l'impôt sur le revenu) bénéficieront de la moitié ou presque *(19 milliards) des réductions* d'impôts prévues (1). Les smicards ne bénéficiant pas de ressources supplémentaires, on peut penser qu'une part de ces allégements permettront à leurs heureux bénéficiaires de se porter acquéreurs des actions des entreprises dénationalisées. Tout se passe donc comme si l'opposition fournissait à une petite phalange *les moyens d'acheter les biens* de la collectivité. En dernière analyse, l'opposition fait cadeau du patrimoine national. Est-ce une version moderne et interne du plan Marshall ou bien du « milliard des immigrés » que le RPR a concoctée ?

● L'Etat, qui a en 1982 nationalisé un certain nombre d'entreprises ? a indemnisé leurs propriétaires par la remise d'obligations amortissables. En pratique, cela correspond à un achat à crédit. En les revendant au comptant — comme le propose l'opposition, — l'Etat en 1986 se livrerait à une opération qui a un nom dans le commerce : la carambouille (2). Pour des docteurs en orthodoxie financière, c'est quelque peu paradoxal.

Si, pour satisfaire ses ardeurs idéologiques, l'opposition veut dénationaliser, il serait simplement honnête et moral qu'elle stipule dans ces projets que les recettes provenant de la vente des actifs de l'Etat serviront à éteindre la dette née de l'acquisition de *ces mêmes actifs, soit par amortis*sement des obligations, soit par échange de ces obligations contre des actions. Mais, dans ce cas, que deviendraient les cadeaux aux 200 000, les plans de prise de contrôle des banques, des assurances par les groupes « amis » qui se disputent déjà la peau de l'ours ?

(*) Député PS des Côtes-du-Nord.

(1) Curieusement, cela ne figure pas dans le programme social du RPR.

(2) Carambouille = escroquerie consistant à revendre une marchandise non payée (Dictionnaire Robert).

« LA FRANCE SENSIBLE », de Pierre Sansot

L'âme de l'unité nationale

IL y a bien des manières de concevoir une patrie et l'objet d'un patriotisme. En voici une inhabituelle : la France, *puisqu'il s'agit d'elle, est comme* instituée par *« un imaginaire collectif qui, loin de nous exiler d'une prétendue réalité, réanime, réactive, perpétue à l'être l'existence de notre pays ».* Cette définition d'un philosophe met en lumière l'actuelle décollectivisation, *voire l'effacement total,* dudit imaginaire et l'avènement, au détriment du citoyen, de l'individu asservi par les tentations libératoires auxquelles le soumet le progrès universel. Et le refuge ne saurait être dans le seul recours aux valeurs locales et aux séductions de l'environnement immédiat.

Les deux positions, la localiste et la mondialiste, ont l'une et l'autre pour effet d'escamoter cette *France qui, de leur fait,* devient lointaine ; et elles risquent ainsi de laisser sans objet un patriotisme que nous voyons aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, passablement dévalué.

Non que le sentiment national et la vertu patriotique aient cessé d'être défendus, mais ce n'est *point toujours par d'heureux ar*guments. La France n'est faite ni d'une race, ni d'une somme d'intérêts convergents, ni du consentement à quelque contrat, ni — hormis les temps de la patrie en danger — d'un projet « mobilisateur ». Elle est moins le produit d'une *réalité mesurable* que celui d'une sensibilité nourrie d'images capables d'inspirer le sentiment d'une communauté.

Et voici le paradoxe du philosophe : c'est cette « France sensible », nullement aperçue *comme une somme de diffé*rences régionales, qui révèle ces différences elles-mêmes. A l'envers de ce qui est proclamé, *« c'est le sentiment de l'unité nationale qui* [peut] *donner un sens à toutes nos identités, qu'elles soient régionales, locales ou familiales »,* et par là rendre âme *au Limousin, à la Bretagne, à la* Gascogne, au Languedoc...

*Mais d'où procède ce senti*ment d'exact ajustement du tout et des parties ? Je penserais que cet imaginaire d'une France ressentie sans équivoque fut inspiré aux Français par les instituteurs de la IIIe République. Il me semble que Bayard au pont du Garigliano, Colbert se frottant les mains en entrant matinalement dans son cabinet de travail, les apostrophes chevaleresques ou gauloises de Fontenoy et de Waterloo ont rempli mon âme de petit Breton — et celle de bien d'autres — de la France.

Pierre Sansot ne s'arrête pas à cette instruction civique. Il fait état, en des pages personnelles fort concrètes (les voyages non touristiques à travers la France...), *parfois obscures mais* toujours prenantes, d'expériences tendant à prouver que notre pays n'est pas une donnée antérieure à l'existence des Français, mais un aboutissement quasi providentiel de réflexions sans artifices.

Encore convient-il, pour y accéder, de se libérer, par les deux bouts, des sujétions dont sont trop souvent victimes nos contemporains. Ne pas être, surtout, de ces *« pavillonnaires hagards »* qui s'empêtrent dans le *minuscule. Ni non plus se laisser circonvenir* par les manières abstraites, péremptoires et contraignantes des sciences sociales d'aujourd'hui. Donner donc, parfois, *le pas à la sensibilité sur le* confort et sur la science.

MAURICE LE LANNOU.

★ Editions du Champ-Vallon, 1985, 254 p., 100 F.

Sauver les PTT

Le service public met en œuvre une forme supérieure de solidarité

par JACQUES MARÇOT (*)

LE *phénomène* de la déréglementation mettant à mal les monopoles, principalement ceux d'Etat, bat son plein à travers le monde.

Les PTT se trouvent au cœur du débat, singulièrement des télécommunications, mais la Poste n'échappe pas à la *tentation.*

En France, il s'agit pour d'aucuns d'une soi-disant nécessité afin de faire face à l'explosion de la communication qu'engen*drent, en la matière, les fantasti*ques progrès de la technique. Selon les défenseurs d'une telle thèse, le monopole public serait totalement inadapté et incapable de s'ouvrir à l'indispensable concurrence. A l'appui de leur argumentation en faveur de la déréglementation et de la privatisation des télécommunications, ils citent l'exemple des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, du Japon, du Canada, des Pays-Bas et de *quelques autres pays encore.*

Concernant la Poste, les partisans de la libre concurrence vantent les mérites de la compagnie américaine MCI qui vient d'ins*taller en Belgique un centre de* messagerie électronique visant à rayonner sur une soixantaine de pays. Ils ne s'émeuvent guère des pressions exercées sur les PTT français en vue de faciliter les activités de sociétés de courses, notamment américaines, dans *le* domaine de la petite messagerie internationale rapide.

Pour atteindre leur objectif, les partisans de la déréglementation suggèrent le changement de structures du service public des PTT. Diverses solutions sont avancées : rupture de l'unité et création de deux activités distinctes sous *forme soit d'établissements* publics administratifs (EPAD), soit d'établissements publics industriels et commerciaux (EPIC), maintien de l'unité *dans l'une ou l'autre forme d'établisse*ment. La création d'une compagnie nationale du téléphone ou d'une société commerciale de droit privé pour les télécommuni*cations est également mise en* avant sans que l'on sache très bien ce que deviendrait la Poste.

La position de Force ouvrière

Il est évident que le contexte préélectoral va favoriser la floraison de réflexions et d'études allant toutes dans le même sens.

La Fédération syndicaliste des *PTT Force ouvrière tient* à faire savoir qu'elle est totalement opposée à ce que le service public des PTT soit atteint dans ses missions et son statut.

En premier lieu parce que Force ouvrière considère que le service public met en œuvre une forme supérieure de solidarité entre *toutes* les compesantes de la société. Les gros utilisateurs et les services rentables permettent d'offrir, à des tarifs acceptables, l'accès à *toute la gamme* des prestations aux plus déshérités de nos concitoyens même s'ils n'ont recours aux PTT que très occasionnellement. Un tel rôle ne peut s'accomplir correctement que dans le cadre fondamental de la souveraineté de l'Etat.

En second lieu, PTT Force ouvrière juge que les laudateurs de la déréglementation *s*'inscrivent dans une démarche de profit en faveur d'intérêts privés et au détriment de l'intérêt général que seul, dans le domaine des communications, peut garantir l'Etat. Quand ils mettent en avant l'exemple des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne, ils se gardent bien de préciser que la pagaille *s'est installée dans* les télécommunications de ces pays, que la qualité du service se dégrade et que le citoyen moyen paie de plus en plus cher pour une communication téléphonique.

En France, Force ouvrière tient à souligner que le prodigieux développement du réseau téléphonique, actuellement l'un des plus *performants du monde,* et que le récent et exceptionnel exploit technique de la nouvelle numérotation téléphonique ont été réalisés par des fonctionnaires au ser*vice d'une administration* publique. Quant à la Poste, la performance y est quotidienne. Alors pourquoi vouloir briser ce qui, aux yeux d'une majorité de nos compatriotes, donne satisfaction ? En appliquant correctement aux PTT la notion de budget annexe — et non annexé — tout ira encore mieux.

Enfin, les agents des PTT sont recrutés en qualité de fonctionnaires d'Etat. Avec Force ouvrière, ils entendent le rester. Alors, qui pourrait ne pas tenir compte, dans sa *démarche,* de la sensibilité d'un grand corps social d'un demi-million de personnes ?

(*) Secrétaire général de la Fédération des PTT Force ouvrière. Conseiller économique et social, membre de la commission Informatique et Libertés.

COURRIER DES LECTEURS

Changement de sexe

Si c'est à Stendhal, d'après Jean Viardot, qu'il faut attribuer l'apparition du terme « con » en tant qu'in*jure* (courrier des lecteurs du *Monde* du 17 décembre), il n'en reste pas moins que, sauf erreur de *ma part, l'utilisation fréquente* de ce mot dans ce sens date d'une époque relativement récente. Quand j'étais jeune, c'est de « couillon » qu'on traitait un benêt. On peut se demander pourquoi les mouvements féministes, habituellement si chatouilleux en ce qui concerne le vocabulaire, n'ont pas protesté contre ce changement de sexe difficile à expliquer.

Et, pour rester dans le domaine des fonctions génitales, que peut-on reprocher au verbe « engendrer » qui semble céder peu à peu la place à « générer », terme qui ne figure pas (tout au moins pas encore) sur les dictionnaires usuels et qui paraît avoir séduit, entre autres, certains présentateurs de la météo à la télévision ?

PAUL HÉRAIL
(Béziers.)

Patois de France et langues officielles

La présente lettre se rapporte au numéro du mardi 10 décembre. En page 2, l'article « Patois de France, langues officielles hors des frontières », de M. Vasseur, appellerait bien des observations. En me limitant au maximum, je relève que ni le franco-provençal ni le wallon n'ont, hors de France, la qualité de « langues officielles ». En Italie, le français est la seconde langue officielle *du Val d'Aoste, cette région* autonome qui, avec le Haut-Canavais, constitue l'aire franco-provençale. *Quant aux Vallées vaudoises, elles* sont, elles, de langue occitane, avec, jadis, le français en surimposition. En Belgique, c'est également le français, et non le wallon, qui est l'une des trois langues de l'Etat, une des deux langues de *Bruxelles* et la langue officielle (unique) de la Wallonie (à l'exception d'une petite partie — Eupen-St Vith — reconnue prioritairement de langue allemande). Quant à Jersey, il est certain qu'on y parle encore un patois ; mais les textes que j'ai pu consulter désignent le français — et non le dialecte — comme « langue officielle ». Il en allait de même à Guernesey jusqu'en 1946.

La ville de Courtrai n'est pas wallonne, mais flamande. J'approuve M. Vasseur (*le Monde* du 10 décembre) de vouloir « remettre à l'honneur » les trois idiomes (franco-normand, franco-provençal et wallon) ; mais sait-on que le franco-provençal n'a jamais eu de forme codifiée, et que le nom et le concept mêmes, dus au linguiste italien G. I. Ascoli, *n'ont jamais rien si*gnifié dans l'aire où il fut parlé (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Lons-le-Saunier) ?

Je pense qu'il serait plus avisé d'appuyer le français au Val d'Aoste et dans les îles Anglo-Normandes, ce qui est aussi une façon de sauver, *face à l'italien* et à *l'anglais, les dia*lectes indigènes qui y subsistent encore (...).

GUY HÉRAUD,
professeur à l'université (Pau).

LES REMOUS DE L'AUDIOVISUEL

Redevance et publicité

(...) *Je ne suis pas contre la* publicité ; il faut bien vendre (...). Mais où, moi, je ne marche plus, c'est lorsque l'argent que je donne à la télévision sert à amorcer des supports publicitaires (...) et lorsque les trois chaînes actuelles m'obligent avant chaque programme à absorber les *stratégies profondes qui vont faire* monter en flèche la vente des lessives, des parfums pour femmes fatales et des couches pour bébés...

Je pensais être seul, ou presque, de *mon* avis, lorsque, lors d'une émission courageuse, j'ai appris récemment que la BBC a deux chaînes exclusivement *financées par la* redevance des téléspectateurs et, par suite, sans publicité. Alors que, pour une fois, les Anglais nous montrent la route : que deux au moins des chaînes de service public soient nettoyées de toute publicité et financées par la redevance. Quant aux autres chaînes, tant pis pour ceux qui vont les regarder : ils n'ont qu'à tourner le bouton d'à côté !

JEAN FAUCHON
(Ferney-Voltaire).

Pourquoi ce hourvari ?

Je suis étonné de tout ce hourvari autour de la publicité sur cette nouvelle future chaîne. Depuis toujours, les programmes des émetteurs de radio dits périphériques (...) sont littéralement hachés de réclames (d'autres disent « écrans publicitaires »). Pourquoi ce qui est admis sans dis*cussions pour les uns — et entré* dans les mœurs — devient-il intolérable et condamnable pour un autre ?

Je ne comprends pas davantage la levée de boucliers des gens du cinéma. Ces messieurs prétendent que leur profession va mal, c'est peut-être vrai, et, si c'est vrai, qu'ils commencent à s'en prendre à eux-mêmes et non, suivant un travers bien français, aux autres.

J. MASSON
(L'Isle-Adam).

A bon « entendeur », salut !

Dans une récente *critique (le Monde* du 5 décembre), il était fait l'éloge d'une émission de radio : l'on y parlerait de libertés bafouées aux quatre coins du globe, de violations des droits de l'homme, on y donnerait la parole aux victimes ; le genre d'émission indispensable qui rend *dérisoires nos revendications* hexagonales. Seulement voilà, de cette émission nous n'aurons, nous autres, jamais que des échos brouillés, des bribes inaudibles, des crachouillis couvrant des chuchotements.

Submergées par la vague (1) radio aux mille fréquences, les *« missions »* de France Culture — puisque c'est d'elles qu'il s'agit — sont destinées à sombrer dans le charivari, le tintamarre, le brouhaha, bref l'indifférence généralisée.

Alors ne nous mettez pas l'eau à la bouche, vous les privilégiés, vous qui pouvez choisir. Ou si vous tenez absolument à parler de ces paradis perdus, de ces ondes sur lesquelles soufflerait la bonne parole, évitez de le faire dans une rubrique qui (...) s'appelle « Entendu ».

PHILIPPE MOSSE
(Aix-en-Provence).

(1) « Vague : adj. Libre, vide », *in Larousse de poche,* p. 400.

Boycott ou droit au respect ?

Dans votre courrier des lecteurs du 17 décembre 1985, M. Clastres propose un boycott des annonceurs troublant les émissions de la cinquième chaîne par les interruptions publicitaires.

Il y a un autre moyen légal efficace à la disposition des réalisateurs de films et d'autres auteurs d'œuvres représentées à la télévision : c'est le droit au respect de l'œuvre artistique, qui est un élément du droit moral du créateur protégé par *la loi du 11 mars 1957 sur la* propriété littéraire et artistique. L'article 6 non modifié par la réforme du 3 juillet 1985 dit que l'« auteur jouit du droit au respect... de son œuvre ». Jurisprudence et doctrine interdisent ainsi toutes « altérations même minimes, mais susceptibles de dénaturer la pensée de *l'auteur* ».

Les mutilations, changements, dénaturations constituent une violation du droit moral de *l'auteur* et sont une contrefaçon punie par l'article 426 du Code pénal ou permettant l'action en paiement de dommages-intérêts ou en suppression des altérations ou en saisie contrefaçon. On trouvera les nombreuses décisions de justice et la doctrine dans Desbois, *le Droit d'auteur,* nº 44 (3e édition, Dalloz, 1973) ; *dans mon ouvrage Droit de la photographie, droit sur l'image,* 3e édition, Publicness, 1985, et Plaisant « Jurisclasseurs », *Propriété littéraire et artistique,* fascicule 8.

PIERRE FREMOND,
jurisconsulte
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant,* et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

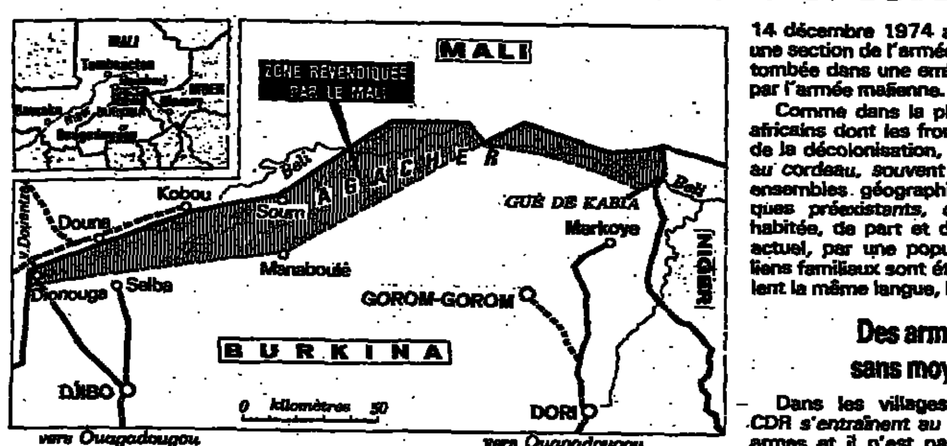


étranger

AFRIQUE

LE CONFLIT ENTRE LE MALI ET LE BURKINA

Pour une étroite bande de terrain désertique...



La zone litigieuse, l'Agacher, est une étroite bande de terrain désertique située en territoire burkinais au nord d'une ligne Djibo-Gorom-Gorom. Contrairement à certaines informations, elle ne recélerait *aucune richesse minière*.

Entre les thèses de chacune des parties, il appartiendra à la Cour internationale de La Haye, qui est *saisie du dossier, de trancher* (*le Monde* du 25 décembre). Il apparaît *clairement que trois des quatre* villages cités par Bamako — Dionouga, Selba et *Kounia* — *sont situés* à l'intérieur du territoire burkinais, du moins si l'on se réfère au tracé de la frontière tel qu'il apparaît sur les cartes y compris les cartes maliennes. Le quatrième village, Douna, est situé à quelques kilomètres au nord de la frontière en territoire malien.

Cette région sahélienne est constituée d'une végétation de brousse tigrée avec de petits arbustes, et la densité de population y est extrêmement faible. Le différend entre Bamako et Ouagadougou porte sur un tracé d'environ 160 kilomètres de long, la commission mixte de bornage de la frontière étant arrivée à un accord sur le reste du tracé, soit près de 1 000 kilomètres.

Avant le rebondissement de ce conflit, le 21 décembre, divers incidents avaient eu lieu récemment entre des policiers maliens et des éléments burkinais des comités de défense de la révolution (CDR), notamment les 23 et 26 novembre.

C'est également dans cette région que le 4 juin 1975 une section voltaïque commandée à l'époque par un certain capitaine... Sankara, avait franchi la frontière, tuant deux soldats maliens en représailles contre l'enlèvement du chef du village de Dara (au nord de la ville de Ouuahigouya). Il s'agissait aussi pour les Voltaïques de laver l'affont du 14 décembre 1974 au cours duquel une section de l'armée voltaïque était tombée dans une embuscade tendue par l'armée malienne.

Comme dans la plupart des pays africains dont les frontières, héritées de la décolonisation, ont été tracées *au cordeau, souvent au mépris des* ensembles géographiques et ethniques *préexistants, cette zone est* habitée, de part et d'autre du tracé actuel, par une population dont les liens familiaux sont étroits et qui parlent la même langue, le dioula.

Des armées sans moyens

Dans les villages burkinais, les *CDR s'entraînent au maniement des* armes et il n'est pas rare que des Maliens bénéficient de cette formation tant il est difficile de différencier les deux nationalités. S'agissant des forces en présence, le Burkina dispose d'un avantage en ce qui concerne l'entraînement des militaires, dans la mesure où les CDR sont présents dans chaque village. Mais la valeur opérationnelle de ces milices est extrêmement faible. Dans la région, le Burkina peut théoriquement faire intervenir les deux bataillons du premier régiment d'infanterie (environ huit cents hommes) basé à Gorom-Gorom. Mais une quarantaine de camions seraient nécessaires pour que ceux-ci se déploient le long de la *frontière et le premier RIP ne dispose* que de trois ou quatre véhicules en *état de marche*.

La principale faiblesse de l'armée *réside dans cette absence de moyens* de transport, tant sur le plan des *véhicules que de l'aviation. En outre*, depuis la «révolution» du 4 août 1983, la plupart des officiers supérieurs ont été mis à la retraite. Ce sous-encadrement pourrait constituer un inconvénient majeur en cas de conflit. Dans cette hypothèse, la valeur *opérationnelle des CDR* apparaît extrêmement douteuse.

L'armée du Burkina est forte d'environ sept mille cinq cents. Elle dispose d'une trentaine d'automitrailleuses (fournies par la Lybie et l'Algérie), dont près de la moitié ne seraient pas en état de marche. De plus, pour des raisons politiques (éviter les risques de coup d'État), les véhicules blindés sont disséminés sur tout le territoire depuis août 1983.

Du côté malien, l'armée est en nombre à peu près égal (environ huit mille hommes), mais elle est appuyée *par un groupement blindé (automitrailleuses d'origine soviétique)*, qui *peut aligner deux fois plus d'engins mécanisés* que le Burkina. Bamako dispose, d'autre part, de quelques Mig-21 et Mig-17, dont on ignore cependant l'état de fonctionnement. Les troupes maliennes les plus proches de la frontière sont basées à Mondoro et en nombre plus important à Douendza.

Dans chacun des deux pays, la mobilisation de la population, dans la perspective d'un conflit, est importante depuis une dizaine de jours. La radio de *Bamako multipliait* la semaine dernière les appels à la vigilance et, à *Ouagadoudou*, les responsables du Burkina nous affirmaient *récemment* que le peuple *était prêt*, s'il le fallait, à la guerre. Mais celle-ci, *sur le plan financier*, serait difficilement supportable, tant pour le Burkina que pour le Mali, la situation économique des deux pays étant extrêmement précaire.

LAURENT ZECCHINI.



Des combats frontaliers

(Suite de la première page.)

Dans un communiqué publié dans la nuit de mercredi à jeudi, le bureau exécutif central (bureau politique) de l'Union démocratique du peuple malien (UOPM-Parti unique) ajoute que *« ce sera avec peine que le Mali, contrairement à ses principes de bon voisinage, poursuivra les représailles aussi loin que les circonstances le lui imposent »*.

D'autre part, Radio-Mali a annoncé jeudi que le président Moussa Traore avait reçu mercredi après-midi le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, porteur d'un message du chef de l'État algérien, M. Chadli Bendjedid.

L'agence libyenne Jana a annoncé que le colonel Kadhafi allait envoyer *« dans les prochaines heures »*. M. Al-Turayki, secrétaire du Comité du peuple, chargé des questions étrangères, au Mali et au Burkina *« afin de se familiariser avec la situation explosive »* qui règne entre les deux pays.

M. Al-Turayki compte *« agir pour calmer la situation, en continuation des précédents efforts effectués dans ce sens par la Libye, afin de résoudre les problèmes frontaliers entre les deux pays »*, a ajouté Jana, qui précise que l'émissaire libyen *« rencontrera le président, M. Moussa Traore, et le capitaine Thomas Sankara »*.

Algérie

Le congrès du FLN confirme « l'irréversibilité de l'option socialiste »

De notre correspondant

Alger. — Le congrès extraordinaire du FLN, réuni depuis mardi 24 décembre au complexe olympique du 5-Juillet, à la périphérie d'Alger, a entamé mercredi le débat général sur le projet de nouvelle Charte nationale.

Après avoir *« plébiscité »* M. Bendjedid Chadli en approuvant son discours d'ouverture, à l'applaudimètre puis à main levée, les congressistes ne devraient pas rechigner à agréer ce projet de Charte fortement inspiré par le chef de l'Etat.

« L'option socialiste n'est pas en discussion au congrès, car elle est irréversible », a déclaré, au cours d'une conférence de presse, Mme Ounissi, rapporteur du congrès, ministre de la protection sociale. *« Chaque intervenant a insisté sur l'irréversibilité de cette option, qui n'est pas fortuite. Elle est authentiquement algérienne et découle de l'histoire et des réalités de notre pays. »* Mme Ounissi a ensuite abordé le sujet dont on a le plus parlé au cours des derniers mois, le secteur privé : *« Il est le complément du secteur public dont il importe de codifier l'apport, mais qui doit participer pleinement au développement national. (...) L'indépendance économique exige que toutes les potentialités y participent. C'est en cela que le secteur privé doit être mobilisé pour produire ce que ne produit pas le secteur public, appelé, lui, à des tâches de portée stratégique. »*

En conclusion de cette conférence de presse, à laquelle il assistait, M. Bachir Rouis, membre suppléant du bureau politique, ministre de l'information, a annoncé que la presse internationale pourrait assister ce jeudi après-midi à la séance de clôture du congrès, dont elle n'a, jusqu'à présent, pu suivre les travaux qu'à travers les comptes rendus de la presse nationale.

D'autre part, à la demande de M. Bendjedid Chadli, le congrès a désigné une délégation pour assister aux obsèques, qualifiées de *« solennelles »*, de M. Ferhat Abbas. *Conduite par les membres du* comité central, MM. Bakhti Nemiche, *ministre* des moudjahidine (anciens combattants de la guerre d'indépendance), Abdallah Nouaouria, vice-président de l'Assemblée populaire, Youcef Yaalaoui, secrétaire de l'Organisation nationale des moudjahidine, le général Mohamed Alleg, la délégation officielle s'est rendue au domicile du premier président du GPRA, le *« regretté »* Ferhat Abbas, pour se recueillir devant sa dépouille mortelle avant de l'accompagner jusqu'au cimetière d'El-Alia, où il a été inhumé dans le carré des martyrs.

Au cimetière, le mufti Ali Chentir, membre du Haut Conseil islamique, a conduit la prière des morts en présence d'une foule nombreuse, avant qu'un détachement de l'armée populaire nationale ne rende les honneurs au moment où retentissait la sonnerie aux morts. A l'issue de cette cérémonie, le mufti a rendu hommage à *« l'homme qui a consacré sa vie au service de sa patrie »*.

Verdict mesuré au procès des « benbellistes »

D'autre part, la cour de sûreté de l'Etat siégeant à Médéa a rendu, mercredi, son verdict au terme du procès des *« benbellistes »* (*le Monde* du 6 décembre).

Sur trente-sept accusés présents, vingt et un ont été acquittés, dont trois par *« extinction des poursuites à leur encontre »*. Il s'agit de Mme Fettouma Ouzeggane, et de MM. Mohamed Seghir Nekkache et Salah Yalaoui. Les trois accusés en fuite, dont le chef présumé du groupe, M. Abdelwahab Benchennouf, contre lesquels le procureur général avait requis la réclusion perpétuelle par contumace, ont été condamnés à vingt ans de réclusion.

Les autres accusés se sont vu infliger des peines allant de la simple amende de 5 000 dinars à treize ans de prison ferme. M. Ali-Fawzi Rebaïne, le fils de Mme Ouzeggane, déjà *condamné* à *trois ans* de prison lors du précédent procès des membres de la Ligue des droits de l'homme, est cette fois condamné à dix ans de réclusion. Au vu du verdict, il semble que la cour a choisi de ne sanctionner que ceux qui sont considérés comme les *« politiques »*, le nombre des acquittements tendant à prouver que les charges dans leur ensemble étaient bien minces.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Campagne de vaccination à Djibouti

Protéger des nomades déshérités

De notre envoyée spéciale

Djibouti. — De lourds nuages noirs plombent le ciel. Sur un terre-plein caillouteux qui domine le lit d'un oued asséché, une centaine de femmes, en longues robes multicolores, serrant dans leurs bras des enfants en bas âge, attendent. Les prières des nomades en faveur de la pluie seraient-elles exaucées ? Une petite bruine froide tombe sur Ankata, contredisant la réputation *traditionnelle* de la République de Djibouti : un caillou écrasé de chaleur.

Nous sommes à deux heures de piste de Tadjourah, la ville aux sept mosquées, sept cimetières, sept familles, un fief des Afars, population nomade qui se partage avec les Issas la République de Djibouti. Accéder à Ankata n'est pas chose aisée tant la piste grimpe à travers une montagne pelée aux pentes glissantes. Pour peu qu'il pleuve vraiment, les oueds se transforment en torrents, empêchant toute circulation. Ankata a été choisi comme un des cinquante-neuf points de rassemblement de la population nomade qui, durant deux jours et demi, du 22 au 24 décembre, a bénéficié de la massive campagne de vaccination organisée sur le territoire de Djibouti en coopération avec la France.

S'activant au milieu de femmes timides, Aïcha, la *fille du député* local, explique pour la énième fois aux plus craintives l'*utilité* de cette opération. Aïcha est venue de Djibouti, où elle réside, il y a une semaine et, depuis, elle fait du *« tente à tente »* pour expliquer à chaque famille l'intérêt de faire vacciner les enfants contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite. Dans un pays où un enfant sur cinq meurt avant un an, la vaccination est indispensable, mais encore faut-il le faire admettre à ces nomades dont beaucoup ont dû abandonner aux vieillards la garde des troupeaux pour marcher un ou deux jours jusqu'au lieu de rassemblement fixé en fonction des points d'eau. Car les hommes, non concernés par cette campagne qui a touché les enfants de trois mois à cinq ans et les femmes en âge de procréer, sont venus « voir ». On ne laisse pas comme cela partir les femmes pour une aventure pas toujours *évidente*.

Mobilisées depuis deux mois, les autorités locales djiboutiennes ont *fait un gros effort d'information* pour annoncer l'opération et convaincre de sa *nécessité*. Chefs coutumiers, chefs de postes militaires, notables, tout le monde s'est mobilisé pour cette opération voulue par le président Hassan Gouled en faveur des populations les plus éloignées des centres et donc les moins *favorisées par les progrès du développement*.

Village semi-nomade, Ankata rassemble une *quinzaine de dabolta*, cases arrondies faites de branchages, recouvertes de nattes tressées. Chaque *dabolta* est entourée de petits murets de pierres à l'intérieur desquels circulent des chèvres noires ou blanches.

Des dons de nourriture

Quand l'hélicoptère de la marine française se pose sur le lit de l'oued, deux soldats déchargent le matériel dont la caisse métallique isotherme *contenant* les vaccins. Un médecin militaire et une infirmière, sœur Béatrice, qui habite depuis quinze ans Tadjourah, restent sur place. Un infirmier djiboutien et un instituteur ont préparé les cartes de vaccination. Le matériel posé à même le sol, l'opération peut commencer à l'aide de l'imo-jet, sorte de pistolet à air comprimé qui injecte le vaccin à travers la peau.

Dans tout le territoire de l'ancienne côte française des Somalis, à peine grand comme la Belgique, avec seulement 350 000 habitants, quatorze équipes médicales transportées par hélicoptère se sont *ainsi succédé* sur les points les plus reculés.

A *Iddeita*, dans un austère cirque rocheux dominé par la forêt primaire du Day qui culmine dans le brouillard à 1 900 mètres, l'équipe médicale s'est installée à l'ombre d'une *vaste grotte. Là aussi femmes* et enfants attendent rassemblés autour d'un puit dans lequel des femmes descendent pour puiser de l'eau trouble. A quelques dizaines de mètres, accroupis en cercles, appuyés sur leur bâton de berger, un *grand poignard* à la ceinture de leur fouta, cette étoffe qui leur sert de pagne, *les hommes palabrent*.

Dans un coin, des sacs de riz, des dattes, des bidons d'huile. *Le commissaire du district de Tadjourah*, M. Osman Daach, a bien fait les choses. Pour attirer les nomades, durement éprouvés par la sécheresse, quoi de plus utile qu'une bonne distribution de nourriture ?

Mince collier de barbe rousse qui coupe son noble visage de vieillard en lame de couteau, un chef coutumier crache son amertume. On lui avait promis, dit-il, la présence du *président* et il lui avait *préparé une* longue liste de revendications : des *forages pour l'eau, des écoles*, un dispensaire. Malgré les travaux entrepris — *une soixantaine de nouveaux forages depuis l'indépendace en 1977*, — *l'eau demeure un problème* dans ces régions semi-*désertiques. Les écoles aussi, tant* l'éloignement des lieux de campement rend difficiles la construction d'écoles et la présence d'instituteurs. La plupart des enfants présents n'ont jamais connu l'école. Mustapha est d'autant plus sensible au problème que son frère qui, lui, a été envoyé à Djibouti est aujourd'hui commandant dans l'armée, une réussite dont Mustapha est fier.

S'il n'est pas venu à Iddeita, le président Hassan Gouled n'a pas pour autant négligé cette opération qu'il avait lui-même souhaitée. Il y a même participé en se faisant vacciner contre le tétanos à Medeno, dans le fief de son ancien rival, M. Ahmed Dini. Un exemple dont le ministre de la santé craignait presque qu'il n'attire brusquement toute la population à se précipiter en désordre dans les dispensaires.

A Andaba, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière éthiopienne, sur un vaste plateau sablonneux, des centaines d'Afars l'attendaient, lundi 23 décembre, toutes banderoles déployées pour célébrer la « coopération franco-djiboutienne », l'« opération *Jeanne-d'Arc* », et la venue de Mme Mitterrand dont l'association La France avec vous participait à cette opération par le don de plaquettes et de boîtes de lait *protéiné distribuées* aux femmes et aux enfants à l'issue *de la séance* de *vaccin. En compagnie* de Mme Hassan Gouled, Mme Mitterrand, qui précédait le chef de l'Etat djiboutien sur le terrain, est venue assister au déroulement de cette campagne dont elle a souligné toute l'importance pour le développement du pays.

Très décontracté, écoutant avec *attention* et *humour* les demandes des chefs locaux, le président djiboutien a constaté *lui aussi le succès* d'une opération qui constitue un très bon exemple de la coopération franco-djiboutienne. *« Une coopération qui*, a dit le président Hassan Gouled, *se porte très bien. » « Ce n'est pas la première fois que le* Jeanne-d'Arc *fait escale à Djibouti*, a-t-il ajouté en souriant, *mais cette fois nous leur disons bravo ! »* Une initiative qui revient, soulignait un officier, à M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, qui avait conçu l'idée de faire coïncider les escales du porte-hélicoptères français avec une action humanitaire dans les pays concernés.

Déjà largement appréciée des Djiboutiens, qui n'ont pas de mal à reconnaître que le parapluie français, quatre mille hommes basés à Djibouti, leur garantit la paix face à deux voisins, l'Ethiopie et la Somalie, la coopération franco-djiboutienne ne peut que sortir renforcée d'une telle opération.

En tous les cas, en choisissant ce type d'action qui s'inscrit dans une vaste campagne qui fera dans les mois à venir de la République de Djibouti le premier pays d'Afrique à avoir une couverture vaccinale complète, le président Hassan Gouled démontre qu'il *profite* d'une situation pas forcément immuable pour *développer son* pays, *aujourd'hui* seule oasis de paix dans cette corne *de l'Afrique vouée à toute les* convoitises. Cette situation explique *sans doute pourquoi Djibouti a été* choisi pour abriter, du 15 au 17 janvier prochain, la première conférence de l'IGADO (Autorité intergouvernementale sur la recherche et le développement en Afrique de l'Est) qui réunira pour la première fois autour de M. Hassan Gouled les chefs d'Etat de l'Ethiopie, de la Somalie, du Soudan, de l'Ouganda et du Kenya. Un cocktail explosif qui pourrait donner lieu à des discussions qui ne se limiteront pas forcément aux questions de sécheresse et de développement. M. Hassan Gouled ne veut pas s'avancer sur ce terrain politique mais, dit-il avec quelque malice, *« si les chefs d'Etat le souhaitent, Djibouti ne fuira pas ses responsabilités dans la région »*. Une revanche pour cette République sage dont les puissants voisins se disputaient les dépouilles, à peine était-elle née.

FRANÇOISE CHIPAUX.

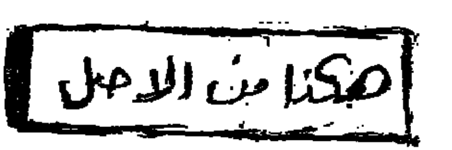
L'opération Jeanne-d'Arc

*Six mille six cent quatre-vingt-*huit enfants de trois mois à cinq *ans, trois mille quatre cent* quatre-vingt-deux femmes en *âge de procréer, vaccinés pour* les premiers contre la diphtérie, *le tétanos*, la *coqueluche* et la poliomiélythe avec ou sans rougeole, *pour* les secondes *contre* le tétanos, en deux jours et *demi, tel est le bilan chiffré de* l'opération Jeanne-d'Arc qui a *mis en œuvre une énorme logisti*que tant du côté djiboutien, où *l'armée, les ministères de l'inté*rieur et de la santé, ont été mis à *contribution, que du côté fran*çais, où la force stationnée à Dji*bouti a reçu le concours de la* bio-force française et du porte-*hélicoptères Jeanne-d'Arc*.

Conçue à l'origine par *M. Charles Mérieux, président de* la fondation Mérieux, qui en a eu *l'idée, la bio-force associe* les moyens de l'armée française aux *laboratoires Mérieux et Pasteur* pour des interventions de masse *en cas d'épidémie ou, comme* c'était le cas à Djibouti, pour des *opérations préventives. « Pour les vaccinations,* souligne *M. Mérieux, les moyens logistiques sont fondamentaux. »* Assurer la chaîne du froid et les *transports est le plus coûteux* : dans une telle opération, estimée *en moyenne à 5 millions de* francs, le prix des vaccins ne rentre que pour 5 % *dans le coût* total.

Une *dizaine* d'hélicoptères, un *avion Transall*, des dizaines de VLRA de l'armée djiboutienne, *ont été employés pour cette* campagne, qui a mobilisé quatorze *équipes de vaccinations* dont treize dirigées par des *médecins militaires ; le Jeanne-d'Arc*, dont trois hélicoptères, *deux médecins et trois infirmiers* — tirés au sort, car ils étaient *tous volontaires — ont participé* à l'opération, a d'autre part transporté les dons de l'association La France avec vous.

L'intérêt du vaccin Mérieux employé pour cette opération est qu'il permet d'immuniser les receveurs en deux injections au lieu de trois, le rappel pour ces *populations se fera au mois de* mai lors de l'escale de retour du *Jeanne-d'Arc* vers Brest.



EUROPE

Yougoslavie

Les héritiers de Tito réclament des droits d'auteur

De notre correspondant

Belgrade. — Depuis la mort du maréchal Tito, en 1980, sa famille s'était discrètement retirée dans un quasi-anonymat, fuyant la presse et les médias. Une affaire de droits d'auteurs, révélée par le bimensuel de Belgrade *Svet* replace les héritiers de l'ancien chef de l'Etat yougoslave sous les feux de l'actualité. Deux de ses fils, Zarko, né en 1924 de son mariage avec une Soviétique, et Alexandre-Misa, né en 1942 d'un autre mariage avec une Yougoslave, ainsi que sa veuve, Jovanka Broz, revendiquent en effet des droits d'auteur auprès de deux maisons d'édition.

Ces dernières, qui ont publié plusieurs ouvrages rassemblant des textes de Tito après sa mort, estiment pour leur part que les écrits du maréchal sont du domaine public. Elles font valoir également le travail effectué à travers tout le pays à la recherche d'archives et de documents sur la vie et les activités de Tito. Elles estiment pour cette raison injustifiée la demande de droits d'auteur des héritiers, qui s'élève à 44 millions de dinars yougoslaves (environ 1 200 000 F).

Cette revendication est formulée pour le principe, car il ne semble pas que les héritiers de Tito soient particulièrement dans le besoin. Jovanka Tito jouit d'une retraite d'épouse du président de la République, dont le montant n'est pas connu, mais qui lui permet d'habiter une villa construite exprès pour elle dans le quartier le plus élégant de la capitale. Le fils aîné Zarko, qui fut officier dans l'armée soviétique, perçoit une retraite d'invalide de guerre. Alexandre-Misa vit à Zagreb où il dirige une importante firme pétrolière.

Si l'on en croit la rumeur publique, les rapports entre les trois membres de la famille ne seraient pas des meilleurs, surtout depuis la mort de Tito.

PAUL YANKOVITCH.

DIPLOMATIE

• *Le premier ministre de Corée du Nord reçu par M. Gorbatchev.* — M. Kang Sung Sang a été reçu, mercredi 25 décembre, au Kremlin, par M. Mikhaïl Gorbatchev, a annoncé l'agence Tass. Le premier ministre de Corée du Nord était arrivé à Moscou en « *visite officielle d'amitié* » à l'invitation du gouvernement soviétique. Peu après son arrivée, il avait eu des entretiens avec son homologue soviétique, M. Nikolaï Ryjkov. Les entretiens avec M. Gorbatchev se sont déroulés dans « *une atmosphère chaleureuse et de camaraderie* », a précisé Tass. — *(AFP.)*

Irlande du Nord

• *Un responsable du Sinn Fein arrêté.* — Owen Carron, trente-deux ans, l'un des responsables du Sinn Fein, représentation politique de l'IRA, a été arrêté à Enniskillen (sud-ouest de l'Ulster), a-t-on appris le 24 décembre. Il a été inculpé pour port d'armes, de même que l'homme qui l'accompagnait, James Gerard Maguire. Owen Carron avait été élu en 1981 député à la Chambre des communes de Londres, où il n'a jamais siégé ; il s'agissait d'une seconde élection partielle dans le comté de Fermanagh-sud Tyrone, après que Bobby Sands, élu quelques mois plus tôt, soit mort d'une grève de la faim dans la prison de Long-Kesh. — *(AFP.)*

ASIE

Corruption à la chinoise

(Suite de la première page.)

En deux années d'existence, la « Cour des comptes » chinoise a relevé pour 8,9 milliards de yuans de fraudes d'évasions fiscales et de gaspillages. Par exemple, la branche du Hunan de la Banque agricole de Chine a dissimulé 27 millions de yuans de profits.

Rappelons aussi pour mémoire le « scandale de Hainan », du nom de cette île sous-développée du sud du pays qui a utilisé les privilèges qui lui avaient été accordés pour sa modernisation afin d'importer — légalement — 79 000 voitures, 45 000 motos, 350 000 téléviseurs et 135 000 magnétoscopes, et de les revendre — illégalement — dans le reste du pays avec un profit considérable. Cette affaire a coûté à la Chine plus d'un milliard de dollars en devises.

« Comme au temps du Kuomintang »

A ces affaires entre gros bonnets, s'ajoutent les petites exactions contre les gens ordinaires ou contre les PMI et PME. Ainsi, l'usine de matériel minier de Huinan, dans l'Anhui, a-t-elle été contrainte par les autorités locales à verser en six mois 149 000 yuans de « *contributions volontaires* » illégales : pour un hôpital, un fonds de bienfaisance, des écoles, des toilettes publiques, des routes, la poste, les handicapés...

D'autres demandent carrément des sommes pour eux-mêmes. Des écoles ont refusé de délivrer des diplômes à des élèves si l'entreprise dont ils dépendaient ne leur versait pas un petit supplément.

Ces « *extorsionnistes officiels* », comme les surnomme la presse, profitent de leur position et de la crainte qu'ils inspirent au préjudice de plus faibles qu'eux. En mai, le *Quotidien du peuple* écrivait que le « *fardeau financier* » des paysans était trop élevé, en raison des prélèvements souvent fantaisistes exigés « *sans cesse et sous n'importe quel prétexte* ».

Les choses ont été assez loin pour qu'un petit commerçant de Mandchourie écrive à son journal pour se plaindre, déclarant qu'en fait la situation n'était pas tellement différente de celle qui prévalait avant la « *libération* ».

Ces propos sacrilèges, qui auraient valu auparavant à son auteur la prison, voire la mort, ont été repris dans le *Quotidien du peuple*. Cet homme de soixante ans, qui dit ne plus rien craindre de la vie, mais qui est assez prudent pour demander que son nom ne soit pas publié, disait : « *bien sûr, ils* [les cadres corrompus qui font du racket sur les marchés publics] *sont mieux que le Kuomintang et la police d'antan. Mais, excusez mon audace, leur nature n'est pas très différente... Personne n'ose leur résister* ».

« *Nous, les commerçants âgés, nous sommes obligés de verser chaque année des centaines de yuans à ces seigneurs. Par exemple, les percepteurs m'exemptent de 300 yuans de taxe et je dois leur en reverser 200, mes intérêts ne sont pas lésés, mais c'est l'Etat qui en est victime.* » Et d'ajouter que les cadres de jadis étaient bien plus honnêtes. « *Maintenant, le parti encourage le commun des mortels à s'enrichir et interdit aux fonctionnaires d'abuser de leur pouvoir. Le parti est toujours le même, mais certaines personnes ont changé.* »

> *Qu'il s'agisse d'affaires entre gros bonnets, de petites exactions ou de « combines » en tous genres, la Chine suit le même chemin que bien d'autres pays...*

Les choses sont allées si loin ces derniers mois que les autorités ont décidé d'y mettre le holà. « *Nous ne pouvons attaquer d'abord les mouches et oublier les tigres. Les cadres dirigeants et membres du parti qui se sont engagés dans cette voie néfaste, si haut placés et si anciens soient-ils dans le parti, doivent être châtiés* », écrivait récemment M. Bo Yibo, vice-président de la commission de consolidation du PCC.

Car la corruption ne se limite pas aux échelons subalternes, elle remonte parfois très haut, jusqu'à cette nouvelle génération de parents de dirigeants surnommés les « *princes héritiers* ». « *Le problème est de plus en plus sérieux* », et bien des dirigeants ferment les yeux devant ces « *vents néfastes et ces tendances perverses* », a déclaré début décembre le secrétaire du PC de la capitale.

La purge bat son plein

La purge bat son plein à Pékin. Des dizaines de cadres sont sous les verrous, dont toute la direction de la compagnie du gaz, son comité du parti ayant même été dissous. A Canton, on vient de condamner à la prison à perpétuité le chef du bureau des médicaments traditionnels de la province, qui était concurremment secrétaire du parti, pour avoir empoché 23 000 yuans de pots-de-vin et fait perdre à l'Etat dix millions de dollars de Hongkong.

Pour préserver la crédibilité des réformes face aux conservateurs et aux masses qui n'ont d'yeux que pour ses effets pervers — corruption, prostitution, — prenant parfois les conséquences pour les causes, les dirigeants ont lancé une campagne de propreté morale, indispensable, selon eux, si l'on veut que le parti conserve un prestige « *gravement endommagé* » auprès d'un peuple « *extrêmement mécontent* ».

Une circulaire fixant des règles strictes, interdisant en premier lieu aux cadres et à leurs familles de faire des « *affaires* », a été adoptée par le comité central. En neuf mois, vingt-sept mille entreprises « *illégales* » où fricotaient soixante-sept mille cadres, ont été « *démasquées* ». L'Etat va enquêter sur ces nouvelles compagnies de commerce qui poussent comme les « *bambous après la pluie* ». Ces « *sociétés-portefeuilles* » — car elles tiennent souvent à l'intérieur d'une serviette — plus de deux cents mille, seraient spéculant, jouant les intermédiaires et « *arrondissant les angles* ».

Cette corruption ne se limite plus aux Chinois. Elle déborde désormais dans les relations avec l'étranger. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des précisions et impossible de citer ses sources, les « *combines* » sont devenues monnaie courante. Tel homme d'affaires nous a dit avoir dû utiliser un intermédiaire, parent proche d'un haut dignitaire. D'autres parlent de « *cadeaux* » en espèces ou en nature, non seulement pour conclure une affaire, mais parfois seulement pour avoir le droit d'être « *écouté* » de son interlocuteur, sinon on lui répond que « *le peuple chinois n'est pas intéressé* ».

Les hommes d'affaires japonais se déplacent souvent avec radios, téléviseurs et appareils électro-ménagers judicieusement distribués. Les Chinois apprécient beaucoup, d'autre part, les bourses d'études dans des universités américaines offertes aux responsables d'entreprise dont on attend la signature d'un contrat. Une chambre dans une cité universitaire française et un plateau-repas dans un restaurant pour étudiant sont, évidemment, bien moins alléchants.

On parle aussi de dons de voitures, d'argent versé sur des comptes à l'étranger et de « *missions d'études* » qui sont en grande partie des visites touristiques. Il y a quelques années, une calculette aurait suffi... Bref, la Chine suit, aujourd'hui, dans ce domaine, le même chemin que bien des pays « *capitalistes* » et du tiers-monde.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Pékin dénonce l'« agression » soviétique

Pékin. — Le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a vigoureusement dénoncé, mercredi 25 décembre, la présence des troupes soviétiques en Afghanistan qui constitue un *« désastre »* pour le peuple afghan et une *« menace »* pour la Chine. M. Ma Yuzhen a déclaré au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que la Chine continuait à soutenir la résistance afghane et réclamait le retrait total et immédiat des soldats soviétiques, dont le nombre est estimé à cent quinze mille hommes. *« Récemment, a-t-il dit, l'Union soviétique a affirmé à de nombreuses reprises qu'elle était prête à un règlement politique de la question afghane. Malheureusement, les troupes d'agression soviétiques continuent leur suppression impitoyable du mouvement de résistance nationale afin de consolider leur occupation de l'Afghanistan. Il n'y a pas eu de volonté sincère de règlement politique. »* Ce commentaire est intervenu deux jours après la visite du vice-premier ministre Li Peng à Moscou, où il a été reçu par M. Mikhaïl Gorbatchev (*le Monde* du 25 décembre). — *(AP.)*

VIETNAM

Massacre de réfugiés de la mer

Genève. — Cinquante réfugiés de la mer vietnamiens ont été tués par des pirates la semaine dernière, a déclaré, mercredi 25 décembre à Genève, un porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), rapportant le témoignage d'une trentaine de survivants, parmi lesquels seulement deux hommes. Ils étaient partis à quatre-vingts personnes de la région de Ho-Chi-Min-Ville, le 12 décembre, dans l'espoir d'atteindre la Malaisie. Après avoir navigué pendant quatre jours, il ont été arrêtés par un bateau de pêcheurs qui leur ont proposé de les aider à atteindre la Malaisie et les ont pris en remorque. Cinq heures plus tard, un deuxième bateau de pêcheurs est arrivé, avec à son bord une vingtaine de pirates armés de couteaux et de barres de fer. Les pirates sont montés à bord du bateau des Vietnamiens pour les fouiller, à la recherche d'or et d'argent. Les hommes de plus de dix-sept ans ont été jetés à la mer, et la plupart se sont noyés car ils ne savaient pas nager. Les femmes ont été violées. Un survivant est remonté à bord du bateau, où il restait vingt-huit femmes et des enfants, et les a aidés à hisser la voile. Ils sont arrivés en Malaisie le 19 décembre. — *(AP.)*

UNION SOVIÉTIQUE

Détournement : la Chine remerciée pour sa « coopération »

Moscou. — Confirmant le détournement d'un avion sur la Chine et son retour en URSS (*le Monde* du 26 décembre), l'agence Tass a annoncé, mercredi 25 décembre, que les autorités soviétiques avaient exprimé à Pékin leur *« reconnaissance pour la coopération dans un esprit de bon voisinage »* dont la Chine a fait preuve dans cette affaire. L'agence affirme que le détournement a été le fait d'un seul *« criminel armé »*. Pékin a indiqué, de son côté, que les quatre membres d'équipage et les trente-neuf passagers avaient regagné l'URSS. Depuis janvier 1973, les pirates de l'air sont passibles en URSS de la peine capitale si le détournement a entraîné mort d'hommes. — *(AFP, AP.)*

CHINE

Réouverture de la cathédrale de Pékin

Pékin. — Quatre mille fidèles ont assisté, pour la première fois depuis vingt-sept ans, à une messe de Noël célébrée par l'évêque Michael Fu Tieshan dans la cathédrale Beitang de Pékin, qui a été restaurée après avoir servi successivement d'entrepôt et d'école. L'église avait été fermée en 1957 et l'Association patriotique catholique (officielle) a été autorisée à la restaurer cette année. Plusieurs églises chinoises ont ainsi rouvert leurs portes ces dernières années. — *(AFP, Reuter.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Mgr Tomasek se félicite du renouveau religieux

Prague. — Le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague et primat de Bohême, s'est réjoui, mercredi 25 décembre, devant quelque trois mille fidèles, qu'un *« nombre croissant de jeunes »* Tchécoslovaques adhèrent aux idéaux du catholicisme. A l'occasion de la messe de Noël en la cathédrale Saint-Guy de Prague, le cardinal Tomasek a souligné *« l'enthousiasme »* qui avait marqué les pèlerinages de Velehrad (Moravie du Sud) lors du mille centième anniversaire de la mort de saint Méthode, apôtre des Slaves. Il a affirmé qu'*« au moins deux cent mille pèlerins »* avaient participé aux célébrations du 7 juillet, en présence du Cardinal Casaroli, émissaire du pape Jean-Paul II et que *« mille deux cents prêtres »* et *« dix mille pèlerins »* avaient célébré le jubilée de saint Méthode, le 10 avril dernier. Ces pèlerinages avaient donné lieu au plus grand rassemblement catholique en Tchécoslovaquie depuis la deuxième guerre mondiale. Le ministre tchécoslovaque de la culture, M. Milan Klusak, avait été hué par une partie de l'assistance. Le cardinal Tomasek avait été mis en cause par la presse tchécoslovaque, qui lui avait reproché de *« noircir »* la situation des catholiques dans son pays. Par ailleurs, une quarantaine de militants catholiques, dont certains proches des milieux de la dissidence, avaient été interpellés à la mi-novembre dans le centre du pays, et quatre d'entre eux sont toujours en prison. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

PATRIOTISME ET ANTISOVIÉTISME

La bataille de Rambo et de Rocky contre l'« empire du mal »

Correspondance

Washington. — Si l'on en croit un récent sondage du *New York Times*, Santa Claus est toujours le héros des petits enfants : 87 % d'entre eux croient encore au Père Noël. Mais les quelque cinquante millions de spectateurs qui, depuis des semaines, s'entassent dans les salles de cinéma croient en un autre héros : le boxeur Rocky Balboa. *« Vas-y Rocky ! »*, crient ses admirateurs adultes lorsqu'à l'écran ce champion de la liberté, portant une culotte aux couleurs nationales, abat l'énorme géant soviétique Ivan Drago, une sorte de robot humain, produit de la technologie soviétique. L'enthousiasme tourne parfois au délire lorsque Rocky, le visage tuméfié — il vient d'être rudement malmené par l'ignoble Ivan — profite de son moment de triomphe, enveloppé dans les plis de la bannière étoilée, pour prêchi-prêcha sur la paix, provoquant les applaudissements des spectateurs soviétiques, y compris ceux d'un dirigeant du Politburo qui ressemble étrangement à Mikhaïl Gorbatchev.

Car le match a lieu dans la capitale même de l'*« empire du mal »*. Malgré le dernier rendez-vous de Genève entre les deux Super-Grands, Hollywood mise toujours sur l'intense patriotisme, fortement teinté de chauvinisme, du pays, et entretient un antisoviétisme virulent. On ne « bouffe » pas seulement du « rouge ». On le ridiculise, on le *« met en compote »* en pratiquant ce que l'on appelle ici le *« red bashing »*.

Le grand public, pas du tout prêt, par ailleurs, à en découdre avec Moscou, se défoule au cinéma *des crispations de la vie* internationale. Quels sont ses héros, en cette fin d'année ? Rambo et Rocky, deux personnages interprétés par le même acteur, Sylvester Stallone, l'homme à la puissante musculature. Ce sont des héros à qui l'Amérique peut s'identifier aujourd'hui, comme elle s'identifiait jadis à John Wayne. Les producteurs de Rocky tirent de substantiels bénéfices (68 millions de dollars en quatre semaines) de ce nouveau culte de la personnalité.

Des héros solitaires

Curieusement, Stallone et Wayne n'ont jamais personnellement participé à une opération militaire, comme le notent certains groupes d'anciens combattants du Vietnam. Quelques critiques déplorent aussi que leurs films ne projettent que l'image d'un héros américain tout en muscles mais sans grande cervelle.

Rambo et Rocky ont des points communs. Ce sont des héros solitaires, des « prolos » vengeurs, frustrés par la veulerie des classes dirigeantes et toujours aux prises avec l'autorité, mais qui se sont donné pour mission d'anéantir l'ennemi communiste. Le premier s'est battu au Vietnam avec un arc et des flèches, et souvent à la mitraillette ; le second, lui, n'a que ses poings. Rambo est un réprouvé, un nihiliste, un « noble sauvage » qui, dans sa colère vengeresse, démolit tout, y compris les ordinateurs, symboles d'une société trop civilisée et d'une bureaucratie incompétente. Rocky est plus conventionnel, il a dû lutter pour survivre dans un mauvais quartier *de Philadelphie. Il aime son pays*, ses amis, les animaux, bref, c'est un bon gars, malgré son aspect agressif. A force de travail, et au prix d'un entraînement très rude, proche de la mortification, il devient un champion de boxe, car il est doué d'une capacité extraordinaire à encaisser les coups.

Héros « positif », Rock y reflète bien l'état d'esprit de ses compatriotes qui en ont assez d'avoir été humiliés par de petits dictateurs du tiers-monde et autres mollahs. Le géant américain ne veut plus qu'on lui marche sur les pieds. Dans ces conditions, on comprend bien pourquoi Rambo attire des foules d'adultes que des producteurs habiles maintiennent dans un certain enfantillage, entretenant leurs *fantasmes, leur désir de* revanche et l'idée que les problèmes *compliqués peuvent se* résoudre par la violence. Aux pires *moments* de la crise des otages au Liban en juillet, le président Reagan s'était *même* écrié : j'aurais voulu agir comme Rambo. Boutade ou rêve éveillé ? Il avait, malgré tout, finalement préféré la négociation pour obtenir la libération de ses compatriotes.

Guerre de propagande

Moralement, les Américains ne sont pas prêts à désarmer. Dans la bataille de propagande, ils sont passés à l'offensive, à l'initiative des bons commerçants d'hollywood et de Madison Avenue, le centre de la publicité à New-York. Au cinéma, la dernière production antisoviétique est *White Nights*, un bon succès commercial (15 millions de dollars en cinq semaines). La description du milieu soviétique est telle que même le très conservateur *Wall Street Journal* estime que le film est inspiré par *« mentalité de guerre froide »*.

Les spots publicitaires de la télévision s'inspirent d'un état d'esprit voisin. Dans un de ces courts films, on peut voir des moujiks boire du Coca-Cola en Sibérie. Voix off : *« Il y en a qui iraient loin pour boire. Mais, parfois, ils ne vont pas assez loin. »* La porte s'ouvre brutalement pour laisser passer deux agents du KGB. Dans un autre spot, des amis boivent de la bière, parmi eux un réfugié soviétique lance : *« Ici, on peut toujours boire de la bière et trouver une party. En Russie, c'est le parti qui vous trouve. »* Dernier exemple : une chaîne de magasins d'alimentation patronne un spot montrant une présentation de mode en Russie. On annonce : *« Tenue de ville. »* Entre une énorme « baba » (mémé) vêtue d'une robe minable. Vient le tour de la *« tenue de soirée »* : la même grosse dame apparaît dans la même tenue, mais s'éclairant d'une torche électrique. Voilà enfin le *« costume de bain »*. La « mémé » réapparaît, tenant cette fois dans ses mains un gros ballon de plage. Il s'agit de prouver qu'il y a plus de biens de consommation, de choix et moins de surveillance policière de ce côté-ci du rideau de fer que de l'autre. On pouvait s'en douter. Commentant cette série publicitaire, le *Wall Street Journal* estime que M. Gorbatchev *« ferait une erreur en pensant qu'il a gagné la bataille pour le cœur et l'esprit des Américains »*.

HENRI PIERRE.

BIBLIOGRAPHIE

« PLUS JAMAIS DE VIETNAMS », DE RICHARD NIXON

Les leçons d'une guerre perdue

Richard Nixon n'en finit pas de régler des comptes avec ses adversaires. Et de se justifier. Car c'est *bien de cela qu'il s'agit une fois de* plus avec le dernier ouvrage écrit *par l'ancien président américain* — le cinquième depuis son départ dramatique de la Maison Blanche en août 1974 — et consacré au conflit indochinois tel qu'il le vécut pendant les quelque cinq ans et demi où il dirigea la destinée des Etats-Unis.

Malgré certaines apparences, *Plus jamais de Vietnams* (1) n'est pas vraiment une œuvre d'historien. Pour un récit plus froid et plus précis des événements qui devaient déboucher sur la chute de Phnom-Penh et de Saigon en 1975, mieux vaut, assurément, se référer à l'étude très détaillée publiée en 1984 par le journaliste américain Stanley Karnow sous le simple titre *Vietnam* (2), voire au témoignage circonstancié de Henry Kissinger, dans ses Mémoires *A la Maison Blanche, 1968-1973* (3).

En fait, l'intention de Richard Nixon n'est pas de concurrencer les spécialistes ; elle est plutôt de situer les responsabilités et de prononcer un nouveau plaidoyer pour se défendre des accusations concernant la « trahison » et l'« échec » américains dans les rizières de l'Asie du Sud-Est.

La thèse de l'ancien président est d'une grande limpidité. Elle consiste à dire que arrivé au pouvoir avec la volonté d'*« en finir avec la guerre et de gagner la paix »*, il a atteint ces objectifs. Si les communistes vietnamiens — et cambodgiens, et laotiens — ont fini par vaincre, infligeant à l'énorme machine de guerre américaine une humiliation sans précédent, la faute en revient aux hommes qui, avant lui, ne mirent pas tout en œuvre pour triompher et à ceux qui, après lui, ne voulurent pas transformer la victoire militaire en un succès politique durable.

Pour Nixon, les grands fautifs de l'enlisement américain, puis de la déroute, ce sont Lyndon Johnson, son prédécesseur à la Maison Blanche, accusé de s'être battu, de 1965 à 1968, *« non pas pour gagner, mais pour ne pas perdre »*, et ensuite le Congrès, qui commit l'erreur, les accords de Paris à peine signés, en janvier 1973, de refuser au gouvernement des Etats-Unis les moyens militaires de stabiliser la paix.

Tout n'est pas contestable, loin de là, dans les analyses faites par l'ancien président. Le Nixon qui arrive au pouvoir en 1968 n'est pas le même qui, huit ans plus tôt, se battait farouchement contre John Kennedy. L'homme a pris de l'envergure et, avec son conseiller, Henry Kissinger, il a un grand dessein international pour l'Amérique. Même quelqu'un comme le grand politologue Theodor White, qui lui fut pourtant très hostile, a reconnu qu'il y avait, dans le Nixon de 1968, *« de la conviction et de la sincérité »*. On est fondé à croire Richard Nixon lorsqu'il écrit : *« Pas un jour ne passa sans que la guerre du Vietnam* [fut] *au premier plan de mes préoccupations. Je la détestais. »*

On reste d'autant plus confondu par les explications sommaires que donne l'ancien président du conflit et des motivations de ses protagonistes. Henry Kissinger reconnaît au moins aux combattants vietcongs la vertu d'héroïsme, fût-ce au service d'une cause jugée détestable. Pas Richard Nixon. Obsédé par l'aspect militaire de l'affrontement, il additionne les raids de B-52 aux bombardements tous azimuts, tout en observant d'étranges silences sur les aspects les plus condamnables de cette politique, qualifiée par lui-même de *« théorie du cinglé »* : ni le mot napalm ni celui de défoliant n'apparaissent une seule fois sous sa plume. Au point qu'on en arrive parfois à oublier, au milieu de la description de ce déluge de feu, qu'il eut pourtant le courage de s'engager sur la voie du... désengagement militaire et de la négociation.

L'aspect le plus original des réflexions de l'ancien chef de la Maison Blanche réside sans doute dans sa mise en garde finale. Les Etats-Unis, affirme Richard Nixon, doivent se donner les moyens militaires d'une politique de présence dans le monde, mais ils doivent éviter de trop considérer tous les conflits du tiers-monde comme une partie du conflit plus large entre l'Est et l'Ouest. A long terme, estime-t-il, *« il ne peut y avoir de sécurité sans progrès »*. Cette leçon a-t-elle vraiment été comprise par ses amis républicains aujourd'hui au pouvoir ?

MANUEL LUCBERT.

(1) Albin Michel (256 p., 79 F).
(2) Presses de la Cité.
(3) Fayard.

AMÉRIQUES

Brésil

La réforme agraire est contestée à gauche comme à droite

De notre correspondant

Brasilia. — La réforme agraire n'aura-t-elle vécu, au *Brésil*, qu'un seul été ? On chercherait en vain, aujourd'hui, dans la presse un écho *des polémiques* que le gouvernement Sarney avait provoquées en lançant, le 27 mai dernier, ses propositions pour *« un premier plan national de réforme agraire »*. Les syndicats patronaux, qui avaient hurlé au *« collectivisme »*, se taisent. La presse conservatrice, qui leur avait emboîté le pas, traque les *« communistes »* ailleurs. L'Eglise est discrète et les partis politiques sont absents. Seul indice — mais de taille — que la bataille pour la terre continue : les occupations sauvages de grands domaines et les assassinats encore plus sauvages de paysans par les hommes de main des grands propriétaires terriens.

Un débat politisé

La réforme a vécu, disent ses partisans, parce qu'elle a été *« réformée »*. Entre le projet initial et le plan définitif promulgué le 10 octobre, onze versions successives ont circulé, chacune en retrait sur la précédente. Le plan de quatre ans (1986-1989), adopté par le président Sarney, introduit tellement de précautions et il est rédigé de façon tellement ambiguë qu'il autorise les interprétations les plus contradictoires. Au sein de l'Eglise, on semble persuadé que la réforme a été tronquée et qu'il n'y aura peut-être pas de réforme du tout. *« Les travailleurs agricoles disent désormais qu'ils n'ont plus rien à attendre du gouvernement et que, s'il doit y avoir une réforme, ce sont eux qui la feront »*, affirme le Père Pedrinho Guareschi, qui a suivi pour l'épiscopat les divers avatars du projet. Le ministre du développement et de la réforme agraire, M. Nelson Ribeiro, estime, au contraire, que la réforme se fera : *« La plupart des expériences de ce genre dans le monde ont été réalisées par des dictatures ou des régimes révolutionnaires*, dit-il. *Ici, nous voulons agir dans la démocratie. Cela suppose des pas en avant et aussi des pas en arrière. L'Eglise, en ce moment, a peur d'un pas en arrière. Mais, si les partis politiques veulent survivre, ils devront prendre la réforme à leur compte. En outre, les neuf millions de travailleurs agricoles syndiqués ont, avec leur bulletin de vote, un grand pouvoir de pression. »*

La gauche, par des canaux multiples, avait participé à l'élaboration du projet initial qui contenait un mot chargé de menaces pour les grands propriétaires : l'expropriation. Ce projet ne faisait que suivre le statut de la terre édicté en 1964 par le régime militaire et jamais appliqué. Mais il était rédigé dans un langage propre à réveiller de vieux fantasmes. Le président de la République et le ministre de la réforme agraire ont eu beau répéter qu'aucun domaine productif ne serait touché, ils n'ont pu évité que le débat ne se politise ni que la droite ne fasse campagne sur le thème des menaces contre le droit de propriété.

> *Jugée trop timide par les paysans sans terre, combattue par les grands propriétaires, la réforme agraire décidée en octobre ne satisfait vraiment personne. Entre ces critiques contradictoires, le gouvernement de M. Sarney louvoie.*

Les auteurs du projet initial avaient prévu de remodeler la moitié du *territoire brésilien* (480 millions d'hectares) pour *« éliminer progressivement le latifundium et le minifundium en distribuant et redistribuant la terre »*. Ce partage devait se faire par l'expropriation des latifundia, mot que les législateurs appliquent aussi bien aux domaines improductifs qu'à la propriété dépassant une certaine dimension. Il devait profiter à sept millions de familles de paysans sur une période de quinze ans.

Des exceptions à la règle

Le plan adopté le 10 octobre limite son champ d'action à l'an 1989, mais ce n'est pas ce qui gêne le plus les partisans de la réforme. Ce qui les inquiète, c'est la préférence donnée à la négociation sur l'expropriation, dont il est dit à plusieurs reprises qu'elle doit être *« évitée »*. En outre, le plan définitif exclut pratiquement de la réforme les plus grands latifundia, ainsi que les domaines utilisant des fermiers et des métayers. Enfin, il soumet chaque phase de son exécution à l'autorisation du président de la République, ce qui risque de la retarder et de la compliquer.

« Où a-t-on vu qu'on puisse redistribuer la terre en négociant avec ceux qui la possèdent ? » Telle est la question posée non sans sarcasme au sein de l'Eglise et dans les syndicats. Mais, à l'Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA), on se montre rassurant : *« Dire que la négociation est préférable à l'expropriation, c'est une précaution verbale destinée à tranquilliser les esprits »*, dit M. Palmeira, l'un des directeurs.

En revanche, on reconnaît en haut lieu que la réforme a été modifiée pour en exclure les grands latifundias productifs. *« Elle risquait d'atteindre certaines plantations de maïs et de soja qui donnent de meilleurs résultats sur une grande échelle »*, explique M. Celio Borja, conseiller du président de la République. Cette exception doit sauver de l'expropriation 44 millions d'hectares. *« Or les latifundiums improductifs s'étendent, eux, sur 371 millions d'hectares. Cela nous laisse du champ pour faire la réforme »*, affirme M. Nelson Ribeiro. Et d'expliquer pourquoi une autre exception a été faite en faveur des grands domaines utilisant le fermage et le métayage, même s'ils sont situés dans des zones prioritaires : *« Lorsqu'ils se sont vu menacés, les propriétaires ont commencé à renvoyer leurs fermiers et leurs métayers. Six cent mille familles de paysans risquaient de perdre leur travail. L'Etat n'était pas en mesure de prendre le relais. Notre objectif est de donner des terres à un million quatre cent mille personnes en quatre ans, mais les bénéficiaires potentiels sont sept millions. »*

Ce dernier exemple montre bien la nature des réactions provoquées par la réforme agraire. On a vu à la télévision des *fazendeiros* (grands fermiers), dire qu'ils avaient acheté des armes pour repousser quiconque viendrait les exproprier. Les syndicats patronaux ont constitué des groupes de pression efficaces au Parlement, dans la presse et dans l'administration pour démolir la réforme en multipliant les mensonges et les calomnies. La violence a redoublé dans les campagnes. *« Les grands propriétaires ont formé des milices privées, et le Parti des travailleurs, ainsi que l'Eglise, ont encouragé les invasions de propriétés »*, affirme M. Celio Borja. Le ministre, M. Ribeiro, a dû, lui-même, faire face au chantage : des inconnus ont menacé de kidnapper et de tuer son fils.

Contradictions à gauche

Face à la mobilisation de la droite, la gauche a réagi faiblement et en ordre dispersé. C'est du moins l'opinion de M. Carlos Minc, professeur à l'Université fédérale, et délégué à Rio-de-Janeiro de l'Association brésilienne pour la réforme agraire. *« Les équipes urbaines sont favorables à la réforme parce qu'elle diminuerait l'exode rural et décongestionnerait les villes, donc réduirait la violence dans les rues. Mais leur sympathie n'est qu'indirecte et lointaine. C'est ce qui explique sans doute le silence de la plupart des dirigeants politiques sur la question. Il y a une autre explication. Le Parlement compte soixante-deux latifundistes qui possèdent ensemble 32 millions d'hectares. On ne les trouve pas seulement dans les partis de droite, mais aussi au PMDB, la formation au pouvoir. M. Roberto Vardozo Alves, secrétaire général du PMDB, est aussi vice-président de la Société rurale, le syndicat patronal le plus réactionnaire. Le président du Sénat, M. José Fragelli, également du PMDB, est le plus grand latifundiste du Mato-Grosso. »*

Ambigu, contradictoire parfois, semé d'embûches et d'imprécisions, le plan de réforme agraire décrété le 10 octobre est à l'image de la nouvelle République, tentative de conciliation entre des forces diverses et des intérêts opposés. *« Chacun peut l'interpréter dans son sens*, dit M. Moacyr Palmera, *ce qui risque d'entraîner de longs procès en justice et de retarder son application. »* M. Nelson Ribeiro, lui, ne voit qu'un seul danger à l'horizon : que l'exécutif ne se donne pas les moyens d'appliquer son plan. Celui-ci, d'ailleurs, *« n'est pas intouchable »*, a dit M. Sarney à ceux qui le critiquaient. A gauche, on compte sur l'Assemblée constituante, qui sera élue le 15 novembre 1986, pour regagner le terrain perdu et inscrire dans la future Charte fondamentale les principes d'une véritable réforme et de bien d'autres changements dans l'économie et la société.

CHARLES VANHECKE.

PROCHE-ORIENT

Egypte

L'ASSASSINAT DE SEPT TOURISTES ISRAÉLIENS LE 5 OCTOBRE

Manifestations et mouvement de sympathie en faveur du « soldat du Sinaï »

De notre correspondant

Le Caire. — Les manifestations en faveur de Soliman Khater, le soldat égyptien accusé de l'assassinat de sept touristes israéliens dans le Sinaï, le 5 octobre, se sont poursuivies mercredi 25 décembre à l'université Zagazig, à 80 kilomètres au nord-est du Caire. Malgré la suppression des cours, plusieurs centaines d'étudiants réunis sur le campus ont scandé des slogans favorables à celui qu'ils qualifient de *« héros du Sinaï »* — et qui était aussi inscrit à l'université de Zagazig — et ont vivement critiqué le gouvernement.

Les étudiants, qui voulaient descendre dans la rue, en ont été empêchés par un important barrage des forces de l'ordre qui bloquent l'université depuis mardi. Quarante et une personnes ont été arrêtées et une trentaine blessées, selon les sources officielles. La presse d'opposition, quant à elle, parle de centaines d'arrestations et d'autant de blessés. Les étudiants ont aussi lapidé le siège du gouvernorat.

Les manifestations de l'université de Zagazig ont commencé samedi dernier après qu'un étudiant de la faculté de pédagogie eut été déféré devant le conseil de discipline de l'université. Mais les étudiants sont rapidement allés au-delà de leurs revendications corporatistes pour manifester leur solidarité avec Soliman Khater, qui doit entendre samedi le verdict de la cour martiale de Suez.

Selon l'enquête préliminaire et les témoignages, il a tiré de sang-froid sur un groupe de touristes israéliens, tuant sept personnes, dont quatre enfants.

La fièvre estudiantine a aussitôt été encouragée par l'opposition égyptienne de gauche — Parti socialiste du travail (centre gauche, cinq députés) et Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien, sans député) — qui mène depuis octobre dernier une campagne enflammée en faveur de Soliman Khater à travers ses hebdomadaires *Al Chaab* et *Al Ahali*.

Les maximalistes musulmans, dont Soliman Khater est proche, se sont, eux aussi, joints aux manifestations de Zagazig. Jeudi 19 décembre au soir, le Parti du travail, le Rassemblement et les islamistes ont organisé au Caire une conférence de soutien à Soliman Khater, à laquelle ont pris part plusieurs centaines de personnes.

Des discours antisionistes incendiaires ont été tenus par la gauche, tandis que les islamistes dissidents du Parti libéral néo-Wafd (cinquante-huit députés sur quatre cent quarante-huit) s'attaquaient à la *« duplicité, confirmée par le Coran, de l'ennemi juif »*. Les participants à la conférence ont décidé de présenter, ce jeudi 26 décembre, à la présidence de la République une pétition portant plusieurs milliers de signatures soutenant le *« héros du Sinaï »*.

Le Parti néo-Wafd, chef de file de l'opposition parlementaire, et le minuscule Parti libéral, ont pris leurs distances à l'égard de cette campagne anti-israélienne. Le Parti national-démocrate du président Moubarak a, pour sa part, totalement ignoré l'affaire.

La presse gouvernementale s'est contentée de relater la tuerie du Sinaï en quelques lignes, en avançant la thèse de l'hystérie. La presse de gauche et les hebdomadaires islamistes, quant à eux, ont accordé des pages entières à l'affaire et présenté le soldat comme *« un héros défendant le territoire égyptien et sa position contre les envahisseurs sionistes »*. Cette même presse est allée jusqu'à affirmer que les Israéliens avaient envoyé des enfants pour mieux espionner la position égyptienne ! Il n'a nulle part été indiqué que la colline de Ras-Bourka, où s'est déroulé le drame, est un des hauts lieux du tourisme dans le Sinaï.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

ABOU JIHAD REJETTE L'APPEL DU PRÉSIDENT MOUBARAK A LA RECONNAISSANCE PAR L'OLP DES RÉSOLUTIONS 242 ET 338 DE L'ONU

L'OLP rejette l'appel du président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui vient d'exhorter la centrale palestinienne à reconnaître les résolutions 242 et 338 de l'ONU (reconnaissance implicite d'Israël), sous peine de se voir exclue du processus de paix (*le Monde* du 25 décembre).

Dans une interview publiée mercredi 25 décembre par le quotidien *Al Ittihad*, des Emirats arabes unis, un des principaux dirigeants de l'OLP, Abou Jihad, déclare : *« Nous rejetons cet appel qui fait partie de la campagne de pressions à l'égard de notre organisation. (...) Au lieu de faire pression sur nous, ils* (les pays arabes) *devraient faire pression sur les Etats-Unis et Israël, qui ne reconnaissent pas les droits des arabes. »*

A Tunis, M. Yasser Arafat, qui a repris ses activités après avoir été souffrant, a reçu le chargé d'affaires de l'ambassade soviétique en Tunisie, auquel il a remis un message pour M. Gorbatchev, rapporte l'agence palestinienne Wafa. Une délégation de l'OLP *« de très haut niveau »* pourrait prochainement se rendre à Moscou, ajoute Wafa. — *(Reuter.)*

● *Les pourparlers interlibanais.* — L'accord que négocient depuis cet été les principales milices libanaises — chrétienne, chiite et druze — pour mettre fin à l'état de guerre au Liban, a été *« élaboré dans sa forme définitive »*, a-t-on indiqué, mercredi 25 décembre, de source proche des négociateurs. Sa signature pourrait intervenir *« dans les tout prochains jours »*, à Damas, où les dirigeants des milices ont poursuivi, mercredi, leurs tractations. — *(AFP.)*

● *Le séjour de Mgr Etchegaray à Téhéran.* — L'émissaire personnel du pape Jean-Paul II a rencontré, mercredi 25 décembre, le vice-ministre des affaires étrangères Javao Laridjani, en présence des deux autres membres de la délégation vaticane, Mgr Joseph Chennoth et le père franciscain Marco Broggi. Les questions abordées ont été *« essentiellement humanitaires »*, a indiqué Mgr Etchegaray dans un entretien avec l'AFP. Le cardinal français a également rencontré, mercredi, l'évêque arménien de rite chaldéen de Téhéran, Mgr Manoukian, avec qui il a évoqué la situation de la communauté chaldéenne, la plus importante des minorités non musulmanes de Téhéran. Mgr Etchegaray, qui est porteur d'un message du souverain pontife au président iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, n'a pas été en mesure d'indiquer quand il allait le rencontrer. — *(AFP.)*

M. MITTERRAND A LOUXOR

Le Caire *(AFP)*. — M. François Mitterrand a poursuivi, mercredi 25 décembre, son séjour privé en Egypte par une visite des vestiges pharaoniques de Haute-Egypte. Le président, dont le séjour est entouré d'une très grande discrétion par les autorités égyptiennes, s'est rendu, selon des témoins, à Louxor, ville où se trouve le temple de Karnak et dont les alentours comprennent les vallées des Rois et des Reines, trois des sites pharaoniques les plus prestigieux.

M. Mitterrand, arrivé lundi en Egypte, avait eu mardi un dîner privé avec le président égyptien, M. Hosni Moubarak. Aucune indication n'a filtré sur leurs conversations. Le chef de l'Etat égyptien n'a eu aucune activité publique ces deux derniers jours. La presse égyptienne, qui a signalé brièvement la présence du président Mitterrand en Egypte, n'a donné aucun détail sur son programme, ni sur ses déplacements. De source égyptienne, on affirme que les rigoureuses consignes de discrétion entourant la visite de M. Mitterrand ont été données à la demande des autorités françaises.

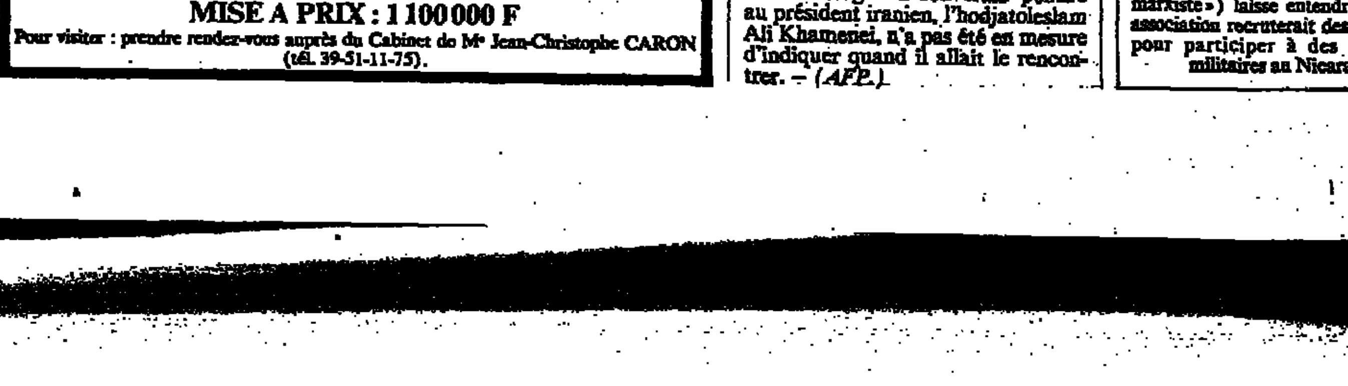
PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Jugement n° 884/85 du 30-1-1985
Tribunal de Grande Instance de Strasbourg
1re Chambre Correctionnelle

« DÉCLARE Alain LEFEBVRE, Directeur de la publication de l'hebdomadaire « MAGAZINE HEBDO » coupable du délit de diffamation envers M. BEY et l'association des Etudiants Islamiques de France, section Strasbourg. En répression, le condamne à 3.000 F d'amende. Condamne A. LEFEBVRE à payer à M. BEY 8.000 F en réparation de son préjudice ; 1.500 F en application des dispositions de l'art. 475-1 du CPP et à l'AEIF, section Strasbourg, 5 000 F en réparation de son préjudice et 1 500 F en application des dispositions de l'art. 475-1 du CPP. Condamne A. LEFEBVRE aux frais et dépens.

Par jugement du 30 octobre 1985, le Tribunal de grande instance de PARIS (1re chambre, 1re section) a condamné la Société des Éditions Parisiennes Associées (SEPA), éditrice de l'hebdomadaire *MINUTE*, et M. Jean-Claude GOUDEAU, directeur de cette publication, à payer au Comité de Solidarité avec le Nicaragua (CSN) des dommages et intérêts pour diffamation pour avoir publié dans l'hebdomadaire *MINUTE*, numéro 1 185, daté du 22 au 28 décembre 1984, un article qui, notamment dans son titre (« Des tueurs français pour le Nicaragua marxiste ») laisse entendre que cette association recruterait des volontaires pour participer à des opérations militaires au Nicaragua.





société

RELIGION

LE MESSAGE « URBI ET ORBI » DE JEAN-PAUL II

« Résister au mirage trompeur du progrès »

« Désarmé au milieu d'un monde armé », Jean-Paul II a délivré, le mercredi 25 décembre, un message de paix et d'espoir aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté du monde entier.

S'adressant aux cinquante mille pèlerins rassemblés sur la place Saint-Pierre à Rome ainsi qu'au milliard de téléspectateurs des cinq continents, le pape a dénoncé ce *« monde armé qui cède trop souvent à la tentation de la puissance et de la domination (...), où l'on meurt encore de faim et où les droits de l'homme sont ouvertement violés (...), où les souffrances accumulées pèsent sur l'humanité »*.

Le monde plus humain annoncé par la venue du Christ *« est un monde habité par un peuple nouveau »*, qui marche *« avec sobriété, justice et piété vers la joie en plénitude du ciel*, a poursuivi le pape. *un peuple qui sait être sobre à l'égard des ressources du monde et sage dans la mise en œuvre des ressources de son génie propre, car il sait résister au mirage trompeur d'un progrès qui reste indifférent aux valeurs morales et qui cherche seulement les avantages matériels immédiats »*.

« Un peuple aussi, a ajouté le souverain pontife, *dont les idées, les projets et les actions s'inspirent de la justice, un peuple toujours tendu vers la réalisation d'une communauté de personnes plus authentique, où chaque individu se sent accepté, respecté, valorisé. Un peuple enfin qui, par la piété, se dépasse lui-même en s'ouvrant à Dieu, dont il attend le soutien constant nécessaire pour marcher sur la route du véritable progrès, orienté vers la rencontre du Christ, rédempteur de l'homme et Seigneur de l'histoire »*.

« L'Eglise désire de toutes ses forces être celle qui porte le message qui vient de Noël, a conclu le pape, *afin que ne manque pas au monde d'aujourd'hui la perspective dans laquelle prennent leur sens la joie et la souffrance, la mort et la vie. Christ est né ! Que tout homme renaisse et vienne faire partie de la « famille de Dieu » à qui les anges de Bethléem promettent la gloire dans le ciel et la paix sur terre. La grâce de Dieu s'est manifestée. »*

Du balcon central de la basilique Saint-Pierre, Jean-Paul II a ensuite souhaité un bon Noël à l'humanité tout entière et donné sa bénédiction aux fidèles en une cinquantaine de langues, dont l'arabe, le chinois, le vietnamien, le coréen, le lituanien, le tzigane, l'afghan, le hindi et le bengali (le pape se rend en effet en Inde dans un mois).

Il a enfin consacré quelques mots à ses compatriotes polonais en souhaitant que le message de Bethléem pénètre non seulement dans les foyers, mais aussi *« dans la vie sociale et nationale »* et qu'il se révèle être une *« source de paix et l'annonce d'un avenir meilleur »*.

Aux fidèles venus écouter le message *urbi et orbi* s'étaient joints plusieurs milliers de Romains participant à la traditionnelle *« marche contre la faim dans le monde »*, conduits par le maire démocrate-chrétien de Rome, M. Nicola Signorello et par l'ancien président de la République italienne, M. Sandro Pertini.

JUSTICE

CONTREFAÇON VITICOLE A POMEROL

Les faux prophètes du Château Pétrus

De notre envoyé spécial

Pomerol. — Château Pétrus contrefait ! Délit impardonnable, sacrilège païen. Peut-on imiter un dieu du vin ? L'affaire, il y a peu, avait fait grand bruit dans le Landerneau international des amateurs de grands vins. Pourtant, aujourd'hui, Pomerol et Libourne respirent. On est heureux ici, tout bien pesé, de s'en tirer à si bon compte : le vent du scandale n'est pas passé bien loin.

« L'affaire a commencé à la fin du printemps, raconte M. Christian Moueix, directeur général de Château Pétrus, *lorsque des amis nous ont dit avoir pu sans difficulté se procurer du Pétrus. Au départ, nous avons fait la sourde oreille. Mais, rapidement, ce ne fut plus possible. Il n'y avait aucun doute. C'était du faux Pétrus »*. On apporta alors les bouteilles du délit sur les bords de la Dordogne, dans les célèbres locaux des Etablissements Jean-Pierre Moueix, de Libourne.

Le verdict fut immédiat : bouteilles bordelaises « légères », capsules-congé, bouchons courts et naïvement imprimés, des cartons au lieu de caisses en bois. Il ne pouvait s'agir que d'une contrefaçon. L'étiquette, en revanche, pouvait prêter à confusion, assez bonne copie du célèbre original, vieux de quarante ans, aux lettrines rouges sur fond jaune pâle. *« Quant au vin*, dit-on à Libourne, *c'était, dans le meilleur des cas, un produit de qualité moyenne, récolté dans la région. » « J'ai d'abord voulu mener moi-même l'enquête*, confie M. Moueix, *remonter la filière. Ce fut sans succès : le mur du silence. »* Et le 28 août dernier, les Etablissements Jean-Pierre Moueix portaient plainte pour contrefaçon, suivis par le Syndicat viticole de Pomerol, qui se portait partie civile. Le parquet de Libourne et le SRPJ de Bordeaux devaient rapidement conclure. Une affaire sans vraie dimension.

« Une affaire minable », dit-on à Libourne, où l'on s'en voudrait presque, aujourd'hui, de n'avoir à montrer que cette modeste contrefaçon sans rapport aucun avec le prestige international de l'original. Car, sauf à imaginer des ramifications plus complexes, l'affaire est terminée. Au total, moins d'un millier de bouteilles de faux Pétrus fabriquées à la hâte et écoulées sur place. Une personne, inculpée pour contrefaçon et escroquerie, est écrouée depuis plusieurs semaines. *« Une affaire en définitive rapidement circonscrite*, confie-t-on à Bordeaux, *grâce aux professionnels du vin qui s'alertent dès qu'il y a quelque chose d'anormal au niveau du marché »*. Une leçon que ne manqueront sans doute pas de tirer les artisans contrefacteurs.

Car l'affaire Pétrus a valeur de symbole. Capitale mondiale du vin, doublée d'un port, la ville de Bordeaux ne peut que susciter les vocations frauduleuses. Des vocations alimentées par l'actuel engouement pour les grands vins et la spéculation sans retenue dont ils font l'objet. Ainsi, il y a quelques années, c'était une affaire de contrefaçon d'étiquettes du champagne Veuve Cliquot. *« Aujourd'hui, ce sont surtout*, précise-t-on au SRPJ de Bordeaux, *des vols importants de grands crus classés directement au château ou sur les lieux de stockage. »* Mais où situer, en aval, recels et transactions ? Les vins restent-ils en France ? Personne, officiellement, ne le sait.

Une étrange folie

L'affaire Pétrus marque une nouvelle étape : faute de subtiliser, on imite. Elle témoigne aussi de la vraie folie suscitée par un vin en dehors des normes. Si on ne présente plus Château-Pétrus (11,5 hectares de vignes plantées sur un site exceptionnel de Pomerol, une vinification poussée à l'ultime perfection par M. Jean-Claude Berrouet et un soin sans égal apporté au vignoble), il reste toujours à comprendre le pourquoi de la déraison qu'il suscite. Une étrange folie à dire vrai, que personne ne maîtrise et qui en satisfait beaucoup.

« Pétrus ? La plus fantastique culbute, résume M. David Cobbold, des Caves de la Madeleine, à Paris. *Acheté 200 francs en primeur, la bouteille de 1982 vaut aujourd'hui 2 000 francs. » « Je ne comprends pas*, assure M. Christian Moueix. *On me dit que le Pétrus 1975 est en vente à plus de 4 000 francs la bouteille. Nous l'avions, pour notre part, vendu en primeur 46,70 francs en 1976. »*

Alors ? L'immense qualité du vin, le charme du cépage merlot, la spirale du dollar américain ? Tout cela additionné n'explique rien. Il y a, avec Pétrus, autre chose. Un mystère, une alchimie faite de spéculation et de qualité pour un vin exceptionnel issu d'un terroir bordelais — Pomerol — où, à la différence du Médoc ou de Saint-Emilion, on entend vivre sans classement. Un miracle, en somme, qui prive l'amateur peu fortuné de tout espoir, contraint qu'il est d'admirer, sans jamais pouvoir goûter. Un phénomène unique au monde aussi qui porte en lui, à cause d'un trop grand déséquilibre, sa propre fin. Les vrais contrefacteurs ont, aujourd'hui, de curieux airs de faux prophètes.

JEAN-YVES NAU.

COUPLES FRANCO-ALGÉRIENS SÉPARÉS

La « belle » dans les Aurès

En 1975, deux sœurs, Catherine, seize ans, et Myriam, dix-neuf ans, aujourd'hui, avaient été emmenées en vacances par leur père (qui venait de divorcer) dans sa famille, à Kenchela, un petit village niché dans les Aurès. Elles devaient y rester dix ans. Dix années pendant lesquelles leur mère, Mme Guichard, est restée dans sa maison de Lyon, sans nouvelles jusqu'à ce jour d'octobre dernier où Myriam adressa une lettre au lycée de Vaux-en-Valin (Rhône), *« une bouteille à la mer »*. Elle vient d'apprendre que son père a décidé de la marier avec un de ses cousins, un homme de quarante ans. Elle est au bord du désespoir. Aussitôt Mme Guichard se rend en Tunisie pour tenter de faire passer clandestinement la frontière à ses deux filles. Sans succès. Début décembre, n'y tenant plus, Catherine et Myriam décident donc de s'enfuir du village par leurs propres moyens. Un taxi les mène à Constantine, où elle sont recueillies par le consulat de France. Après de longues et difficiles négociations, elles embarquent le 8 décembre, avec l'accord de leur père, à bord d'un avion pour Lyon. A l'aéroport de Satolas, Mme Guichard les attendait pour fêter *« le plus beau Noël de* [sa] *vie »*.

ENVIRONNEMENT

La dépense des ménages français

En acquittant ses impôts et ses taxes locales comme en faisant ses achats, chacun des dix neuf millions de ménages français consacre en moyenne 2 500 francs par an à la préservation de l'environnement' Selon les indications que viennent de donner le ministère de l'environnement et le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), ces contributions additionnées représentent la somme de 47 milliards de francs par an. Les familles achètent d'abord pour 7,6 milliards de sacs-poubelle, de produits pour leur jardin, de matériaux pour insonoriser leurs appartements, etc. Elles payent par ailleurs 27,2 milliards d'impôts, de taxes et de redevances pour le traitement des eaux d'égouts, le ramassage et l'incinération des ordures ménagères, les actions publiques contre le bruit, la pollution atmosphérique. Enfin elles payent indirectement, en achetant de très nombreux produits, les sommes qu'investissent les entreprises dans les systèmes anti-polluants et qu'elles répercutent dans leurs prix : cela représente 12,5 milliards par an.

MÉDECINE

CORRESPONDANCE

SEXUALITÉ ET CANCERS GÉNITAUX

Les faits à leur juste place

La note du professeur Georges Mathé publiée dans *le Monde* du 4 décembre, à propos des *« cancers sexuellement transmissibles »*, amène le Dr Wolf à faire part des réflexions complémentaires suivantes.

Dans le dessein de ne pas affoler le public, de ne pas lui donner des espoirs non fondés quant à une éventuelle prévention, et sans esprit de polémique, certaines précisions doivent être apportées.

a) Entre 1951-1955 et 1981-1982, en Grande-Bretagne, chez les femmes dans les tranches d'âge de vingt, vingt-cinq et trente ans, la mortalité par cancer du col utérin a été effectivement augmentée ; mais cette augmentation porte sur des nombres de cas très faibles : elle n'a donc aucune signification réelle (cette mortalité a baissé dans les autres tranches d'âge).

b) Il est normal de constater une augmentation, aux Etats-Unis, des consultations de femmes pour des lésions génitales d'origine virale, puisque ces virus n'avaient pas été isolés auparavant, et l'origine de ces lésions non connue.

c) Les Papova virus, les virus de l'herpès, jouent probablement un rôle dans l'origine des lésions malignes du col ; ce rôle est encore mal connu, et la liaison entre les deux phénomènes n'est pas encore prouvée avec certitude. Elle l'est encore moins pour la chlamydiose.

d) Même si des virus Papova sont trouvés après traitement de cancer du col, dans l'état actuel des choses, aucune mesure de prévention efficace n'est connue pour empêcher le développement ultérieur de rechute ou de nouveau cancer. Il ne faudrait donc pas faire naître des illusions dangereuses à ce sujet.

Dr JEAN-PIERRE WOLF,
chef de service de gynécologie à l'Institut Gustave-Roussy, président d'honneur de la Société française de gynécologie.

FAITS DIVERS

SELON « FRANCE-SOIR » ET « LE FIGARO »

Des terroristes arabes auraient commis les récents attentats contre les grands magasins

Après *France-Soir*, qui a barré sa « une », dans ses éditions de mercredi, du titre : *« Sur la piste des tueurs des grands magasins »*, *le Figaro* du jeudi 26 décembre affirme en première page : *« Grands magasins : une piste arabe »*. Selon ces deux quotidiens, les policiers seraient, en effet, parvenus à la conclusion que les attentats du 7 décembre contre le Printemps et les Galeries Lafayette (trente-cinq blessés dont douze grièvement) ont été commis *« par des terroristes arabes »*.

« Le témoignage d'une vendeuse des Galeries, grièvement blessée dans l'explosion, a même permis aux policiers de dresser l'esquisse d'un portrait-robot de deux suspects, de type moyen-oriental, explique *le Figaro*. *De leur côté, les experts du laboratoire central de la police ont également déterminé que la nature du produit contenu dans les deux jerricans qui se sont enflammés le 7 décembre n'était pas aussi simple qu'on le supposait. On avait parlé d'essence, il pourrait s'agir d'un explosif uniquement employé au Moyen-Orient. Des analyses plus approfondies sont actuellement en cours. » France-soir* précisait que si la proportion d'éléments de base était bien *« celle que l'on soupçonne actuellement, la piste du la Jihad islamique sera définitivement retenue. »*

● *Un pompier se noie au cours d'une opération de sauvetage en mer.* — Un pompier volontaire disparu, le mercredi 25 décembre, au large de l'île d'Oléron, a été retrouvé mort, jeudi matin près de La Rochelle. Ses deux compagnons ont réussi à regagner la côte à la nage. Ils ont été hospitalisés à La Rochelle.

Les trois pompiers du centre de secours de Saint-Pierre-d'Oléron avaient pris la mer, mercredi vers 17 h 30, à bord d'un dinghy, pour secourir un véliplanchiste en difficulté au large de La Brée-les-Bains, au nord-est de l'île. Le jeune homme avait été récupéré rapidement par une autre équipe, mais les trois pompiers volontaires n'étaient pas rentrés. L'un d'eux s'est noyé très rapidement et ses deux compagnons ont attaché son corps au canot.

● *Le fils du secrétaire d'Etat à la mer trouve la mort en montagne.* — Gilles Lengagne, seize ans, fils de M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, est mort dans une tempête de neige, près de Saint-Lary, dans les Pyrénées ariégeoises, où son corps a été retrouvé deux jours après sa disparition. L'adolescent, habitué à des randonnées en montagne, était parti dimanche en solitaire pour se rendre dans le massif du Crabère.

● *Querelle politique : un mort.* — A la suite d'une vive discussion politique, M. Michel Guitton, cinquante-trois ans, officier en retraite, a tué de deux coups de pistolet, M. Albert Chéro, cinquante ans, mareyeur. Amis de longue date, ils réveillonnaient ensemble à Lancieux (Côte-du-Nord). M. Albert Chéro était militant du PS ; M. Guitton avait, pour sa part, adhéré, voici quelques mois, au Front national.

M. Guitton devait être déféré ce jeudi au parquet.

La Cour de cassation et l'affaire Barbie

UNE RÉACTION DE Me RAPPAPORT

Me Roland Rappaport, avocat de Mme veuve Zlatin et du docteur Reifman, tous deux parties civiles comme victimes de la rafle de la maison d'enfants d'Izieu, dans l'affaire Klaus Barbie, précise *« en plein accord avec ses clients »* qu'il *« comprend et partage l'analyse de la Cour de cassation dans l'affaire Barbie »* (*le Monde* daté 22-23 décembre).

Me Rappaport ajoute : *« C'est parce qu'ils étaient juifs et pour cette seule raison qu'ont été déportés et massacrés les enfants d'Izieu et tant d'autres. C'est parce qu'ils se sont dressés contre l'Etat nazi que tant de résistants ont connu le même sort. La Cour de cassation, sans perdre de vue ce qui les différenciait, a considéré qu'ils avaient été réunis dans les mêmes souffrances. Se refusant à opérer un tri parmi les victimes, elle a retenu la nature des crimes. Elle a ainsi donné toute sa portée à la notion de « crime contre l'humanité » telle qu'elle doit être aujourd'hui entendue »*.

● *Première radiophonique à la prison Saint-Paul de Lyon.* — Pour la première fois en France, des détenus ont pu participer en direct à une émission de radio, le mercredi 25 décembre entre 12 et 14 heures, depuis la prison Saint-Paul de Lyon.

Intitulée « Le téléphone de Noël » et diffusée par la radio œcuménique Radio-Fourvière, l'émission a eu lieu depuis des studios installés dans le bâtiment réservé aux quarante-cinq mineurs de la prison. Tous ont pu prendre la parole à la condition de ne pas dévoiler à l'antenne leur nom de famille.

IMMIGRATION

LE NOUVEAU STATUT DES ALGÉRIENS

Les « oisifs » toujours indésirables

Les 800 000 Algériens de France ne sont plus des immigrés tout à fait comme les autres depuis que Mme Georgina Dufoix, ministre français des affaires sociales et de la solidarité nationale, et Mme Zhor Ounissi, ministre algérien de la protection sociale, ont signé le dimanche 22 décembre, à Alger, un accord qui consolide leur statut. Ce document, qui constitue un avenant à la convention franco-algérienne du 27 décembre 1968, consacre notamment le droit des Algériens détenteurs d'un certificat de résidence, quelle qu'en soit la durée, à l'établissement d'un nouveau titre de séjour de dix ans renouvelable automatiquement.

Le texte de 1968, à l'époque favorable aux ressortissants algériens, se trouvait en retrait par rapport au droit commun des étrangers depuis l'instauration, par la loi du 17 juillet 1984, de la carte unique de dix ans qui vaut à la fois autorisation de séjour et de travail. Les Algériens, dont la situation est régie par la convention internationale de 1968, juridiquement supérieure à la loi, n'avaient pas accès jusqu'à présent au titre unique.

L'accord intervenu dimanche à Alger leur accorde désormais cette facilité, avec une garantie supérieure à celle dont bénéficient les autres étrangers. Ces derniers relèvent en effet de la loi de 1984, qui peut être mise en cause par une éventuelle nouvelle majorité politique alors que la convention franco-algérienne repose sur un accord entre Etats que l'Algérie n'accepterait sans doute pas de renégocier. Le nouveau texte, immédiatement applicable, prévoit que le certificat de résidence de dix ans sera accordé, toutes professions confondues, aux Algériens résidant régulièrement en France, mais une restriction prévue par le texte de 1968 a été maintenue et précisée à la demande de la partie algérienne.

L'article 10 de la nouvelle convention stipule en effet que le certificat de résidence peut être retiré *« aux seuls ressortissants algériens considérés comme oisifs, qui sont de leur propre fait sans emploi et dépourvue de ressources depuis plus de six mois consécutifs »*. Le ministère des affaires sociales assure que cette disposition, qui semble pouvoir s'appliquer aux chômeurs en fin de droits, ne vise en réalité que *« des gens un peu douteux, des proxénètes, par exemple »* et ne saurait concerner les *« vrais chômeurs »*.

Ph. Be.

SCIENCES

Les victimes des catastrophes en 1985

Soixante-quatorze mille morts : tel est le bilan des catastrophes naturelles qui se sont produites, partout dans le monde, au cours de l'année 1985.

L'Amérique latine a été la plus lourdement frappée. Vient en tête de ce macabre palmarès la Colombie, où l'éruption du volcan Nevado Del Ruiz, le 13 novembre, a tué 23 000 personnes et a fait 230 000 sinistrés. Mexico vient ensuite avec les tremblements de terre des 19 et 20 septembre : le bilan officiel est de 5000 morts, mais, selon l'Institut mexicain de développement, il y aurait eu, en réalité, 35 000 morts et 300000 sinistrés. Quant aux dégâts, ils ont été estimés à 34,2 milliards de dollars (soit plus que le tiers de la dette extérieure du Mexique). Le 3 mars, le Chili avait été secoué par l'un des plus violents séismes de son histoire, mais on n'a déploré que 177 morts.

Très meurtrier aussi a été le cyclone tropical qui a balayé le 24 mai la côte du Bangladesh : 11 000 morts et 250 000 sans-abri.

INFORMATIONS « SERVICES »

TRANSPORTS

AIR FRANCE CHANGE SES SIÈGES

Parce qu'un tiers des réclamations des passagers de première concernaient l'inclinaison insuffisante des fauteuils, la compagnie Air France est en train de changer la totalité des sièges de première classe de ses dix-sept Boeing-747.

Sont installés à la place des fauteuils-couchettes conçus et réalisés par la société SOCEA, filiale d'Aérospatiale. Ce sont des fauteuils inclinables grâce à un moteur électrique commandé par deux boutons placés sur l'accoudoir.

Des études ergonomiques ont permis de définir un siège large (52 centimètres), distant du fauteuil qui le précède (26 centimètres) et d'un grand angle d'inclinaison (62 degrés). La compagnie nationale a voulu, grâce à ce nouveau matériel, permettre une relaxation maximum, une liberté de mouvement et une manipulation aisée.

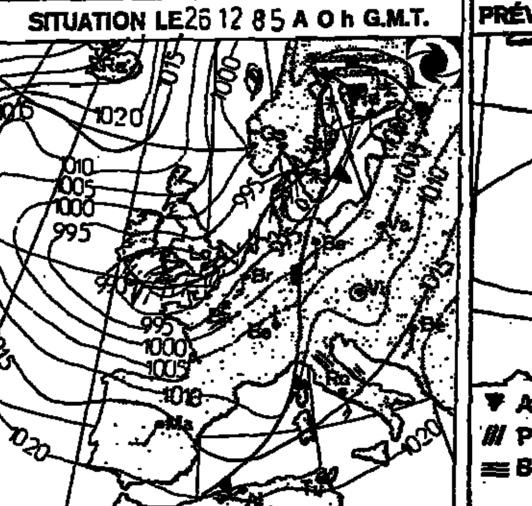
D'autre part, Air France a décidé de remplacer également six mille fauteuils de classe économique de sa flotte moyen-courrier, d'ici à la fin de 1986.

Comme pour les sièges de première, ces fauteuils ont fait l'objet d'études ergonomiques pour offrir aux passagers plus de place pour leurs jambes et une assise plus confortable. Ce siège est fabriqué par la société SICMA.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 12 85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 27 12 85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 décembre à 0 heure et le vendredi 27 décembre à minuit.

Persistance d'un temps perturbé de sud-ouest sur le proche Atlantique et la France. Dépression à la pointe de Bretagne donnant un passage du vent au nord-est et en Manche.

Samedi : Temps couvert et pluvieux au nord d'une ligne Nantes-Nancy avec températures de 5 à 7 degrés. Sur les autres régions, matinée très brumeuse avec bancs de brouillards épais n'épargnant que les côtes. Températures minimales de 0 à 2 degrés dans l'intérieur, 8 à 9 degrés sur les côtes atlantiques et méditerranéennes.

Aggravation pluvieuse remontant en cours d'après-midi de l'Espagne vers les Pyrénées et débordant en soirée vers l'Aquitaine, la région toulousaine, le Roussillon et le Languedoc. Il neigera vers 1200 mètres sur les Pyrénées. Sur le reste de la France, ciel variable et faible instabilité pouvant donner des ondées passagères.

Les températures maximales varieront entre 7 et 9 degrés sur la moitié nord, 10 et 13 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 25 décembre, le second le minimum de la nuit du 25 au 26 décembre) : Ajaccio, 13 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 11 et 8 ; Bréhat, 12 et 9 ; Brest, 11 et 8 ; Cannes, 10 et 6 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et 6 ; Dijon, 9 et 5 ; Dinard, 12 et 9 ; Embrun, 4 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 15 et 2 ; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 4 ; La Rochelle, 12 et 8 ; Lille, 11 et 7 ; Limoges, 8 et 6 ; Lorient, 13 et 9 ; Lyon, 12 et 6 ; Marseille-Marignane, 14 et 8 ; Nancy, 9 et 7 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice-Aéroport, 10 et 8 ; Paris-Montsouris, 12 et 9 ; Paris-Orly, 12 et 8 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 12 et 3 ; Rennes, 12 et 8 ; Rouen, 10 et 7 ; Saint-Etienne, 14 et 5 ; Strasbourg, 9 et 6 ; Toulouse, 14 et 2 ; Tours, 12 et 8.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 10 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 9 et 6 ; Madrid, 14 et 4 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, 3 et – 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4127

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II			■		■				
III							■		
IV									
V							■		
VI			■	■				■	
VII					■				
VIII						■			■
IX			■						
X		■				■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Graves, parfois, mais toujours émoustillants. – II. Alternative. Presse populaire. – III. Affection qui ne se déclare pas dans le blanc des yeux. « Doublure » de fourrure. – IV. Courants d'air. – V. Hors de prix. Personnel. – VI. Note. Confus ou confondu. – VII. On a beaucoup exagéré le nombre d'articles que compte sa constitution. Jouit d'une certaine notoriété dans la « presse ». – VIII. Accent de la Corrèze inconnu des Corréziens. Préposition. – IX. Négation. Terre moins riche par son sol que par son sous-sol. – X. Le premier Britannique. Belle ou de Beauté. – XI. Musiques de chambre.

VERTICALEMENT

1. Recette qui entraîne des dépenses. – 2. Celle d'un certain barbier espagnol n'est pas rasante. – 3. Son envers n'a aucune chance d'y entrer. Article. Langue de terre méditerranéenne. – 4. Le petit ne sera jamais majeur. Trou d'air. – 5. Sur l'œil ou sous l'oreille. Coureur ayant des ailes. – 6. Caractère d'une nature peu accueillante. – 7. Lettres de rupture. Ce que n'aurait pu être le frère de Caïn. – 8. Porté sur l'étiquette dans les cérémonies espagnoles. Relatif à l'extrémité d'une tuyauterie. – 9. Pour fixer ce qui permet d'avancer. Possessif.

Solution du problème n° 4126

Horizontalement

I. Dévissage. – II. Etrangler. – III. Amirale. – IV. Sac. Face. – V. Ul. Fret. – VI. Salsifis. – VII. Dia. Vit. – VIII. Escorteur. – IX. Le. Tee. Ri. – X. Dés. Ane. – XI. Tour. Fief.

Verticalement

1. Dessus-de-lit. – 2. Et. Alaise. – 3. Vrac. Lac. Dû. – 4. Iam. Os. Oter. – 5. Snif. Ivres. – 6. Sgraffite. – 7. Alacrité. AI. – 8. Gelées. Urne. – 9. Ere. Grief

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

Le numéro **287280** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	087280	587280	50 000,00 F
	187280	687280	
	387280	787280	
	487280	887280	

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
207280	280280	287080	287200	287281	10 000,00 F
217280	281280	287180	287210	287282	
227280	282280	287380	287220	287283	
237280	283280	287480	287230	287284	
247280	284280	287580	287240	287285	
257280	285280	287680	287250	287286	
267280	286280	287780	287260	287287	
277280	288280	287880	287270	287288	
297280	289280	287980	287290	287289	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	7280		5 000,00 F
	280		1 000,00 F
	80		200,00 F
	0		100,00 F

85 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 25 DECEMBRE 1985 107

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	1	100 F.
	331	600
	431	600
	771	600
	87 291	10 100
2	322	500
	882	600
	0 512	2 000
	60 792	10 000
	102 702	1 000 000
3	23	200
	053	500
	543	500
	65 013	10 000
	293 263	4 000 000
4	44	200
	64	200
	924	500
	8 974	2 000
	04 884	10 000
	28 734	10 000
5	74 695	10 000
6	6	100
	216	600
6	276	600 F.
	376	600
	426	600
	916	600
	6 526	2 100
	8 496	2 100
	39 946	10 100
7	37	200
	337	700
	367	500
	917	500
	4 027	2 000
	4 867	2 000
8	698	500
	838	500
	6 978	2 000
	7 058	2 000
	8 008	2 000
	80 408	10 000
9	449	500
	9 779	2 000
	66 439	10 000
0	80	200
	490	500
	12 880	10 200

LOTO N° 52 TIRAGE DU MERCREDI 25 DECEMBRE 1985

1 10 12 14 36 44 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 18

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 1er ET SAMEDI 4 JANVIER 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 **TRANCHE DE NOËL** TIRAGE DU MERCREDI 25 DECEMBRE 1985 106







PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, entrée (pour les jeunes).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Crèches des églises parisiennes, Saint-Sulpice, Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, façade Saint-Sulpice.

« Le Sénat dans le palais du Luxembourg », 14 h 30, 20, rue de Tournon. Tél. la veille : 42-57-06-77 (Arts et curiosités de Paris).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 45, 4, boulevard du Palais.

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M.-C. Lasnier).

« A la découverte de Notre-Dame de Paris », 14 h 30, portail central.

« Le Musée de Cluny, un reportage sur la vie au Moyen Age », entrée musée, place Paul-Painlevée (Paris et son histoire).

« Salons de l'Opéra », 14 h 30, métro Opéra, devant magasin Lancel (C.-A. Messer).

« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, grille du Palais de justice, boulevard du Palais (Académia).

Exposition « Soleil d'encre » au musée du Petit Palais, 14 h 50, entrée avenue W.-Churchill (L'Art pour tous).

SAMEDI 28 DÉCEMBRE

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Poyier).

« La crypte archéologique ». Découverte d'une maison romaine et de maisons médiévales dans l'île de la Cité », 15 heures, entrée crypte (E. Romann).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Les trésors du cabinet des médailles », 15 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Arcus).

« Les salons du ministère de la marine ». Inscription : 42-60-71-62 (sauf lundi matin) ; après 18 h 30 : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Les salons de l'hôtel d'Evreux », 14 h 45, 19, place Vendôme (C.-A. Messer).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 15 heures ou 16 h 30, 2, place du Palais-Bourbon.

« Promenade au Marais : de l'hôtel Lamoignon à celui des Ambassadeurs de Hollande », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« Notre-Dame de Paris : histoire de l'architecture gothique », 15 heures, devant le portail central (M.-C. Lasnier).

« Crèches des églises parisiennes : église polonaise Saint-Roch », 15 heures, angle rues Cambon et Saint-Honoré (Approche de l'art).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

11 *bis*, rue Kepler, 10 h 15 : « Réalités et mirages de l'Astral ».

EN BREF

BOURSES

GERMAN MARSHALL FUND. — Le German Marshall Fund of the United States offre des bourses à des professionnels de l'environnement de République fédérale d'Allemagne, de France et des Pays-Bas intéressés par l'acquisition directe de connaissances dans un certain nombre de domaines de la politique de l'environnement aux Etats-Unis. Les boursiers auront la possibilité de passer quatre à six semaines dans un ou plusieurs organismes gouvernementaux et d'y examiner certains problèmes spécifiques (gestion des déchets toxiques, mise en œuvre de la politique en matière de pollution atmosphérique, gestion intégrale de l'environnement...). Une excellente connaissance de l'anglais est exigée.

★ **Renseignements et inscriptions : German Marshall Fund of the United States, 11 Dupont Circle NW Suite 900 Washington DC 20036. Tél. : 202/745 3950.**

COLLOQUE

DROIT INTERNATIONAL. — La LGDJ et la FEDUCI organisent les colloques et séminaires suivants :

— Droit anglais des contrats : les contrats financiers, 10 janvier 1986 ;

— Droit de l'informatique : la gestion des logiciels après les lois nouvelles : propriété et commercialisation ; colloque : 16 et 17 janvier 1986 ;

— Les contrats internationaux de construction : 27 et 28 février 1986 (le matin) ;

— Contrats d'exportation et droit allemand : 17 et 18 avril 1986.

★ **Renseignements : LGDJ, 77, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-29-86-86.**

DOCUMENTATION

LE PATRIMOINE COMMUNAL. — *Le Patrimoine communal*, qui est une lettre d'information destinée aux collectivités locales, vient de sortir son premier numéro. Cette publication explique dans le numéro 1 les principes de la décentralisation et fournit des conseils pratiques sur la sécurité informatique notamment.

★ ***Le Patrimoine communal*, édité par la Sadave, 102, rue des Poissonniers, 75018 Paris.**

HANDICAPÉS

LA PATTE DANS LA MAIN. — Ce titre insolite a été choisi par le Club de chiens-guides d'aveugles, d'Ile-de-France pour la gazette gratuite qu'il diffuse. Ses membres y trouveront toutes les informations sur les divers projets et activités. L'association propose également aux adhérents et sympathisants de « parrainer » des chiens-guides déjà attribués — gratuitement — à des non-voyants (le prix moyen d'un chien-guide est de 50 000 F).

★ ***Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France*, « Centre Corteville », 3, rue Eugène-Dorlet, 77170 Combert, tél. : 64-06-73-82.**

RECHERCHE MÉDICALE

DIX PEINTRES CONTRE LE CANCER. — Dix artistes peintres (Alaux, Brayer, Bruce, Capron, Chapelain-Midy, Ciry, Decaris, Farjas, Lagiraudière et Michel-Henry) ont offert chacun les droits de reproduction d'une de leurs toiles pour permettre à la Ligue nationale contre le cancer d'éditer une nouvelle série de cartes de vœux. Chaque pochette de dix cartes différentes et dix enveloppes est vendue 40 F auprès des comités départementaux de la Ligue contre le cancer, des agences de la BNP et de la BPC, des Prisunic et Monoprix et au bureau national de la Ligue nationale française contre le cancer, 1, avenue Stephen-Pichon, Paris-13e. Les sommes recueillies sont destinées à la recherche, à l'aide aux malades et à leur famille, à l'aide à la réinsertion des malades et anciens malades et à l'information du public. Renseignements : 45-84-14-30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 décembre :

DES LOIS

● De programme n° 85-1371 du 23 décembre 1985 sur l'enseignement technologique et professionnel ;

N° 85-1372 du 23 décembre 1985 relative à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs.

UN DÉCRET

● N° 85-1373 du 24 décembre 1985 pris pour l'application de l'article 34-1 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 modifiée sur la communication audiovisuelle.

DES ARRÊTÉS

● Du 4 décembre 1985 portant prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués ;

● Du 17 décembre 1985 relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1986-02 ;

● Du 29 novembre 1985 fixant certaines mesures financières relatives à la lutte contre la brucellose dans les espèces bovine, caprine et ovine et à la lutte contre la tuberculose dans l'espèce bovine ;

● Du 19 décembre 1985 portant création de la chambre régionale de métiers du Limousin.

CARNET DU Monde

Naissances

— Nicole et Emmanuel JARRY, ont la joie d'annoncer la naissance de

Agathe

le 17 décembre 1985 à Amman (Jordanie).

Décès

— Ninette, Albert, Maurice, Dasy et Roger font savoir que leur maman

Eugénie DIDI, née Uzan,

s'est éteinte doucement le 22 décembre 1985 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, entourée de l'affection de tous les siens.

Les obsèques ont eu lieu le 23 décembre au cimetière de Sarcelles.

— Mme Gilbert Gény,
Mme Eugène Tamburé,
ses enfants et petit-enfant,
M. et Mme Pierre Gény
et leurs filles,
M. et Mme Yves Bertino
et leurs enfants,
M. et Mme François Gény
et leurs enfants,
Les docteurs Jean-Paul et Marie-Christine Gény
et leur fils,
Les familles Gény, Valenet, Marchegay, Ternisien, Penavaire et Saporito,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert GÉNY,
administrateur civil (ER),
chevalier de la Légion d'honneur,

pieusement endormi dans la paix du Seigneur le 23 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 décembre à 15 h 30 en l'église *Saint-Joseph de Montrouge* (101, av. Jean-Jaurès, à Montrouge), elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le docteur et Mme Jacques Launay,
Sophie, Nathalie et Stéphanie Launay,
Mme Robert Veve,
ses enfants et petits-enfants,
M. Gaston Launay,
Les familles Launay, Lorphelin, Bordage-Montarnal
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Betty LAUNAY,
officier de la Légion d'honneur,
secrétaire générale
de l'association Hoffer,

survenu à Paris, le 24 décembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Augustin, sa paroisse, le vendredi 27 décembre 1985, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Docteur Jacques Launay,
174, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

[Née le 20 septembre 1903, à Saint-Denis, Betty Launay, femme de Pierre-Jean Launay, romancier et journaliste rappelé à Dieu le 23 avril 1982, s'est consacrée depuis 1935 à l'éducation des enfants handicapés mentaux et a créé, avec le docteur Henriette Hoffer, une méthode psychopédagogique adaptée à ces enfants.

Créatrice du centre médico-pédagogique Hoffer, puis de l'IMPRO et du CAT Hoffer, elle était secrétaire générale de l'Association Hoffer, qui gère ces établissements.]

Remerciements

— Mme Jean Lecler,
ses enfants et petits-enfants,
L'intendant général et Mme Malbec,
Mme Lambert,
leurs enfants et petits-enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean LECLER,

remercient bien sincèrement les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Le Monde

DES LIVRES

Alexandre Vialatte un Auvergnat chez les Allemands

Les débuts d'un jeune écrivain très observateur quand montait la folie nazie.

ENTRE autres mérites, Alexandre Vialatte est un bon test pour évaluer les ouvrages dits de référence. Le Petit Robert, par exemple, ignore son existence, de même que son cousin, le Petit Larousse.

Le savant Dictionnaire des littératures de Philippe Van Tieghem lui accorde sept lignes (moins qu'à Paul Vialar), mais ignore qu'il est mort en 1971 et le fait naître en 1907 — au lieu de 1901, — erreur allègrement recopiée par Pierre de Boisdeffre dans son *Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui* (1). Vialatte ayant publié ses premiers articles dans *la Revue rhénane* en 1922, voilà qui le dote à titre posthume d'une précocité peu commune et involontairement usurpée.

Soyons sérieux : Alexandre avait tout juste vingt ans lorsque Jean Paulhan, séduit par les dons éclatants de ce jeune journaliste auvergnat, parvint à le faire nommer, en guise de service militaire, *à la rédaction de l'organe culturel* de l'occupation française en Allemagne. Il s'agissait, dans une *perspective très idéale et très* pacifique, de convaincre Allemands vaincus et Français vainqueurs, les uns et les autres vidés de leur sang, que la cohabitation de leurs cultures leur promettait un avenir commun.

Paulhan avait raison : Vialatte était l'homme de la situation. Fasciné par les possibilités poétiques de la langue allemande, aussi viscéralement auvergnat qu'un Allemand peut être bavarois, rhénan ou prussien, sensible comme nul autre à l'âme d'un paysage, à la ferveur d'une tradition, à la signification d'un rite, Vialatte était un *observateur parfait.*

La naissance de la bête

Et c'est vrai qu'au début tout se passa bien. Les premiers articles rassemblés dans ce *Bananes de Königsberg* montrent un témoin aigu, mais heureux. *L'Allemagne* enchante Vialatte. Il y trouve tout ce qu'il aime, hormis les douceurs *auvergnates : le grain de fantaisie* — voire de folie — qui donne tout son sens au sérieux, l'attachement à la terre natale, une certaine gravité qui prend la forme de l'humour et du jeu métaphysique avec les mots et avec les formes.

Mais voilà que, très vite, tout se gâte. Plus vite que tout espion, que tout ambassadeur, que tout politicien, sans jamais se soucier du taux de l'inflation ou du jeu des partis, Vialatte regarde les rues, écoute les pièces de théâtre, lit *les livres, contemple les remous* qui agitent les salons provinciaux et annonce, dès 1923, que l'Allemagne est en train de devenir folle.

Il le fait sans hurler ni gesticuler, *à sa manière* : en cueillant un détail incongru, en ramassant une image étrange, en météorologue attentif à la montée des brumes qui se transforment en brouillard, *et qui s'épaississent encore. Voilà* que, après s'être adonnés un moment à de vagues religions *venues de l'Inde*, les Allemands, raconte Vialatte, ont trouvé de vénérables et dignes professeurs de philosophie pour les entraîner vers des contrées de l'esprit plus aventureuses et plus inquiétantes. Hitler ne montre pas encore son visage, il n'y a encore que des *« Mayençais, gens paisibles en général, joufflus et lents, que la nature a distribués par groupes de quatre sur des bancs verts au bord du Rhin. C'est là qu'inspirés par le spectacle d'un grand fleuve ils ont inventé la bière, un fromage et un carnaval. »*

Mais, dans les années 30, ils ont *aussi inventé* autre chose. Vialatte a vu naître la bête. Il a vu ce pays qu'il adorait se transformer en cauchemar. Ni son humour, ni son amour, ni son goût des mots et des phrases joliment surprenantes, ni son fatalisme d'héritier d'anciennes et obscures civilisations ne *résistent*, jusqu'en 1945, à l'horreur de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Rendant compte *d'un procès de nazis*, il écrit tout simplement : *« Tous les mots qu'on va lire sous ce titre ont été prononcés par des êtres humains extérieurement semblables aux autres. »* Il savait aussi ce qu'il ne fallait pas oublier.

PIERRE LEPAPE.

★ **BANANES DE KONIGSBERG**, d'Alexandre Vialatte, Julliard, 418 p., 100 F. Les Amis d'Alexandre Vialatte publient leur bulletin annuel. Ce numéro est consacré aux articles de Vialatte dans la NRF (11, rue d'Assas, 75006 Paris).

(1) Presses de la Cité.

M. Kraus, étincelant misanthrope

Un essai de Thomas Szasz sur cet étrange moraliste viennois selon lequel toutes nos infortunes résultent de la corruption du langage.



CAGNAT.

KARL KRAUS avait tous les défauts : mauvais caractère, misogynie, misanthropie... Mais son esprit étincelait. Polémiste et moraliste cruel, iconoclaste, satiriste à l'œil averti, il détestait sa ville (Vienne), son époque et les mœurs que l'une et l'autre engendraient. Pourtant, quel régal de le lire lorsqu'il démaquille ses semblables, avec ce terrible humour dans lequel on devine la tristesse la plus farouche ! Ainsi, quand l'impossible M. Kraus entendait certaines personnes dire : *« Que voulez-vous, nous sommes tous humains »*, il considérait cela non pas comme *« une excuse »*, mais comme *« de la présomption »*...

Professeur de psychiatrie à New-York, Thomas Szasz nous en apprend davantage sur le penseur viennois, dans un livre intitulé *Karl Kraus et les docteurs de l'âme*. Thomas Szasz se veut le complice de Kraus, car il le tient pour *« une figure capitale de la longue lutte menée contre les barbaries et les sottises commises au nom de la psychiatrie et de la psychanalyse »*.

Un « combat perdu »

Né en 1874, Kraus fut l'ennemi le plus intraitable de la psychanalyse naissante. Il avait, en effet, la *« passion de l'intégrité »*, et cette *« nouvelle science de l'âme »* lui apparaissait comme un discours *« réducteur »*. La réalité humaine était appauvrie, défigurée par le nouveau jargon. Kraus n'y voyait qu'une tromperie de plus. Individualiste radical, il s'opposait à tous les dogmes, car ils corrompent le langage. Et ce qui corrompt le langage entraîne la perversion de tout le reste : les mœurs, l'amour, la politique... On mesure, maintenant, combien Karl Kraus avait raison lorsqu'on écoute la plupart des discours. Ils dissimulent quelque chose qui les pervertit, et ce quelque chose, c'est le règne de l'argent. On le retrouve sous les déguisements le plus divers : sous « l'humanisme » de MM. Tapie et Seguéla, le « socialisme » de M. Fabius, et le « gaullisme » de M. Chirac...

Il faut respecter le langage si l'on veut préserver le reste. Mais, *à son époque*, Kraus menait un *« combat perdu »*, comme l'écrit Thomas Szasz. Que pouvait sa probité solitaire contre la pire des corruptions : la trahison de la syntaxe par la propagande nazie ? Devant le triomphe d'Hitler, il eut simplement ces mots, en 1934 : *« Que me reste-t-il à dire ? »*

« Renversé par un cycliste » en février 1936, Kraus mourut, quelque temps après, d'une crise cardiaque. Du moins, on le prétend. Mais j'incline à penser qu'il est mort d'autre chose. *« Les vrais sages meurent de colère », disait un mystique arabe...* (1).

FRANÇOIS BOTT.

★ **KARL KRAUS ET LES DOCTEURS DE L'AME**, par Thomas Szasz. Traduit de l'américain par Pierre-Emmanuel Dauzat. Hachette, 226 p., 85 F.

(1) En mai dernier, les éditions Gérard Lebovici ont publié un recueil d'aphorismes de Karl Kraus : *Pro domo et mundo*. Traduit de l'allemand par Roger Lewinter. 146 p., 80 F. Signalons aussi les pages consacrées à Karl Kraus dans l'essai de William M. Johnston : *l'Esprit viennois. Une histoire intellectuelle et sociale. 1848-1938*. Traduction de P.-E. Dauzat. PUF, 644 p., 200 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« La Guerre du faux », d'Umberto Eco
« L'Ere du faux », revue « Autrement »
« Le Dieu masqué », de Thierry Maulnier.

Mais où donc est passé le réel ?

LES bons textes finissent toujours par être de circonstance. En recevant *la Guerre du faux*, on pouvait craindre que ce recueil d'articles sur des événements éloignés dans l'espace et le temps — l'Amérique des années 70 — ne tombât à plat dans la France de 1986 ; et voilà que la décision, prise la semaine dernière, de changer Marne-la-Vallée en annexe européenne de Disneyland *redonne aux analyses d'Eco actualité et* acuité. Les décideurs qui pavoisent au nom de l'emploi et de la balance des paiements, *feraient bien de lire Eco. Ils s'apercevraient* qu'ils retardent d'une guerre en se pliant de si bon gré à un impérialisme culturel contre lequel on *les a connus plus vétilleux...*

Qui est Eco ? Un Roland Barthes qui aurait écrit *la Bicyclette bleue !* Je simplifie, exprès. C'est un sémillant sémiologue — spécialiste des signes — qui a appliqué fructueusement sa science en vendant aux Américains, à des millions d'exemplaires, un roman sur la Moyen-Age européen, période d'autant plus fascinante pour eux qu'elle manque à leur passé (*le Nom de la rose*, Grasset, 1982). Il a *écrit* des essais plus difficiles au Seuil (*L'Œuvre ouverte*, 1965) et au Mercure de France (*la Structure absente*, 1972), ainsi *que de nombreuses chroniques dans la presse* italienne.

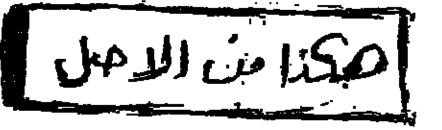
Le choix d'articles qui est proposé *aujourd'hui* en français est à *ranger dans la* postérité des *Mythologies*, que journalistes et universitaires ont vainement tenté d'imiter, depuis vingt ans, y *compris Barthes lui-même.* Gambadant de l'expérience quotidienne à la spéculation savante, l'auteur emploie son *« flair sémiotique »* (*l'expression était de Barthes*) à émettre des hypothèses sur le sens insoupçonné des faits et des discours ordinaires : que signifient le port du jean dans le monde, tel communiqué des Brigades rouges ou les musées de cire ?

ESSENTIEL, les phénomènes de reproduction et de simulacre ! Le cœur du *livre est occupé par un reportage*, publié en 1975 dans *l'Espresso*, sur l'Amérique des trompe-l'œil : Disneylands, marinelands, faux châteaux, images publicitaires, etc.

Selon Eco, l'hyperréalisme de ces représentations tend au leurre parfait. *« The real thing »* des panneaux de boissons *gazeuses* se veut le faux absolu. But omniprésent et soigneusement dérobé : l'imitation doit moins restituer le réel que nier sa fonction de signe. *Les musées de cire engourdissent notre esprit* critique en surchargeant nos sens d'exactitude répugnante, ou en plaçant sur un pied *d'égalité l'historique et l'imaginaire. Mozart et* Tom Sawyer, Reagan et Mickey. Délirante Amérique où le Bien, l'Art, la Fable et l'Histoire, *à défaut* de se faire chair, doivent au moins se faire plastique...

Les châteaux enchantés de Hearst reconstitués pierre à pierre répondent, comme *le bricolage du Facteur Cheval, à l'obsession* de ne pas laisser un seul espace qui ne *« rappelle »* quelque chose. Le besoin de reproduction est plus prononcé dans l'Ouest parce que le passé y est moins riche, étant admis que l'histoire ne se fait pas, qu'elle s'imite. Le désir du presque-vrai naît d'une réaction *névrotique devant le vide des souvenirs*, et le faux absolu, de la conscience malheureuse d'un présent sans épaisseur.

(Lire la suite page 13.)



LA VIE LITTÉRAIRE

• EN POCHE

• Dans la collection « Le monde de... » (MA Editions), qui présente, sous forme de dictionnaire, des synthèses sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général, deux nouveaux titres : *la Première Guerre mondiale*, par J.-J. Becker et *l'Astronomie* par J.P. Verdet.

• Un petit fascicule pédagogique de Marie-Luce Demonet vient de paraître sur les *Essais* de Montaigne, dans la collection *« Etudes littéraires »* (PUF).

• *La collection « Marabout-Université » réédite le livre de* Marc Hillel *Au nom de la race*, paru chez Fayard en 1975. L'auteur analyse les théories racistes des nazis et leurs extravagantes applications en vue de la création d'une « race pure ».

• Présenté par Hervé Le Bras, avec un avant-propos d'Alfred Sauvy, le volume publié dans la collection « Pluriel », chez Hachette (Nº 8449), sous le titre *Population* présente un choix d'articles parus dans la revue de l'INED. Un champ de recherches fort *diverses, abordé par une science encore neuve.*

• *Attila, le maître des steppes*, de Daniel Kircher, paraît aux Presses Pocket (nº 2503), dans la collection « Grands romans historiques ». *Le récit de l'épopée du roi barbare est accompagné d'un* dossier historique et littéraire établi par Claude Azziza.

• Dans la même collection, *Zacharie l'escarcelle*, (nº 2501), de Soljenitsyne. Outre le texte qui porte ce titre, paru en URSS en 1966, ce recueil est composé de trois autres courtes proses. (Traductions Lucile Nivat, Georges Nivat, Alfreda Aucouturier.)

• Les « Cahiers rouges » (Grasset) rééditent le célèbre roman de Paul Nizan, *Antoine Bloyé*, paru en 1933. Critique acerbe de la petite bourgeoisie de la fin du dix-neuvième siècle, ce roman décrit l'ascension et le déclin social d'un fils d'ouvrier.

• Toujours dans les « Cahiers rouges » est réédité *le Bal*, d'Irène Némirovsky, court récit sur les tourments de l'adolescence. *I. Némirovsky, née à Kiev en 1903, réfugiée en France avec sa* famille après la révolution bolchévique, a publié plusieurs romans dans les années 30. Elle est morte en 1942 à Auschwitz.

• *Le Meunier d'Angibault*, de George Sand, est-il un « roman socialiste » ? C'est la question que pose Béatrice Didier dans la préface de cette édition. (Le Livre de poche.)

• *Les Chemins du désert*, roman initiatique de l'écrivain japonais Yasushi Inoué, publié en français en 1982, est réédité chez Stock dans « la Bibliothèque cosmopolite ». (Traduction Jean Guiloineau.)



Le bonheur des pierres

Du minéral au mental, c'est *« la pierre dans tous ses états »* que veut décrire une belle, jeune et ambitieuse revue, *Lithiques*, dirigée par Pierre Gaudin et Claire Reverchon, dont le premier numéro vient de paraître. On y lira un superbe dossier sur les pierres de Provence, comme architecture du souvenir, abri des hommes et support des rêves. De la forte histoire, rugueuse et équilibrée comme les bories des bergers, riante comme les rocailles de Marseille. On souhaite à *Lithiques*, qui *prépare déjà d'autres dossiers*, de résister aux intempéries et de se dorer longuement au soleil.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **LITHIQUES, 79, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Le Nº 1, 60 F. Abonnement annuel pour 4 numéros, 200 F.**

Robert Walser dans le « Nouveau Commerce »

La lumière qui émane des textes de Robert Walser – et plus encore de ses courtes proses que de ses romans – est singulière. Elle semble prendre sa source dans un monde inconnu et pourtant proche. *L'œuvre entière de cet auteur suisse* de langue allemande témoigne d'un ébranlement de l'être.

La traduction récente des *Enfants Tanner* chez Gallimard (*le Monde* du 21 juin), après celle, plus ancienne, de deux autres romans (1), a permis aux lecteurs français d'aborder l'œuvre de cet extraordinaire écrivain. Mais il reste l'ensemble des textes brefs, articles, ébauches de souvenirs ou poèmes en prose : pour l'essentiel, *cette partie de l'œuvre n'est pas* traduite.

Claude Mouchard a restitué, dans un français heurté, rugueux, *quelques-unes de ces pages de* Walser, datant des dernières années de sa vie d'écrivain.

Le Nouveau Commerce, qui les présente dans sa dernière livraison, n'est pas une revue parmi d'autres. André Dalmas et Marcelle Fonfreide publient depuis vingt-trois ans ces cahiers ; ils font de la qualité un critère exclusif.

L'austérité de la présentation, l'absence d'images, sont des choix destinés à mettre en valeur la seule qualité de la chose écrite.

Dans ce même numéro, signalons un texte de jeunesse de Pierre Minet, l'un des fondateurs du *Grand Jeu*.

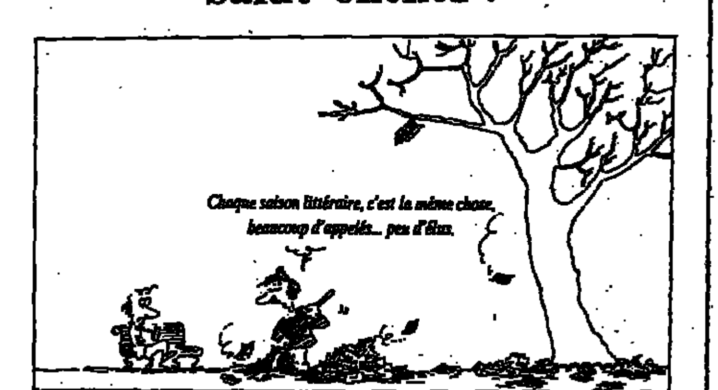
Le Nouveau Commerce édite également des suppléments sur des textes rares ou inconnus. Cinquante et un versets de Raymond Lulle, traduits du catalan médiéval par Luis Monfort et Marcelle Fonfreide, viennent de paraître dans cette collection sous le titre *L'Ami et l'Aimé*.

PATRICK KECHICHIAN.

★ **LE NOUVEAU COMMERCE, rédaction, abonnement et diffusion, Nouveau Quartier Latin, 78, boulevard Saint-Michel, Paris ; 75 F le numéro.**

(1) Dans « l'Imaginaire »-Gallimard et à l'Age d'Homme.

Salut Chenez !



Après avoir collaboré au Monde, *Bernard Chenez a tenu une rubrique quotidienne dans* le Matin de Paris, *sous le titre* Salut Marcel ! *Observateur de l'actualité et de ce qu'elle traîne avec elle d'horreurs, d'absurdités, Chenez ramène à quelques données évidentes ce fouillis d'informations, résumées et éclairées par le trait.*

P. Ke.

Salut Marcel ! par Chenez ; Editions du Sauvage, Lausanne ; diffusion Assoc. *« Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours »*, BP 192, 75160 Paris Cedex 04. 59 F.

Un Dashiell Hammett pirate

Les éditions Sir Francis Drake ont un faible pour Dashiell Hammett. Après avoir publié en 1983, dans une version pirate, *une Femme dans l'ombre*, SFD nous propose du même auteur un recueil de nouvelles intitulé *Sam Spade*. Jamais réédité depuis 1946, date de sa publication en français dans la collection *« Nuits blanches »* (*« la collection recherchée des lecteurs aimant des romans policiers bien écrits »*), ce volume regroupe sept récits, dont quatre ont pour principal protagoniste Sam Spade, le héros du *Faucon maltais*. On retrouve ici le coup de patte du grand Dash, son ton inimitable, ses histoires tordues.

Cette édition pirate, tirée à cinq cents exemplaires, est vendue dans *certaines librairies spécialisées au* prix de 100 F. Interrogé quant à ses motivations, le jeune et mystérieux SFD nous a répondu qu'il désirait simplement *« permettre aux fans de Hammett d'avoir accès à ce livre qui était devenu introuvable. Nous n'avons pas cherché à contacter les ayants droit de Hammett, c'est une affaire trop compliqué. »* Eh ! On est détective ou on ne l'est pas. Il n'empêche. SFD aurait pu profiter de cette nouvelle édition pour revoir la très curieuse traduction de l'époque.

BERNARD GENIES.

Succès de la première Foire du livre de Dakar

La première Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar vient de s'achever sur un succès inattendu d'affluence et de ventes. *La manifestation dakaroise* aura donc lieu désormais tous les deux ans.

Une centaine d'exposants d'une douzaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe, *au premier rang* desquels la France, étaient présents. *Au nombre des succès, Vive le pouvoir !* (Seuil), du Suisse Jean Ziegler... et les cartes de vœux chinoises... Le dernier jour, des centaines d'écoliers sans le sou ont fait *plus de 10 kilomètres à pied* pour venir recueillir religieusement affiches et prospectus.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

• ***L'association les Amis de Milosz*** **(20, rue Domat, 75005 Paris) publie dans son dernier Cahier (nº 23-24) la comédie-vaudeville inédite *le Revenant malgré lui*, que Milosz a écrite avec Francis de Miomandre en 1911. Ce texte est préfacé par Yves-Alain Favre, de l'université de Pau.**

• **Une *bourse pour un projet de* typographie et d'illustration d'un texte poétique inédit ou d'une traduction sera attribuée par l'association Guy-Levis-Mano en 1986. Demande d'inscription : 6, rue Huyghens, 75014 Paris, dès la première semaine de janvier.**

• **Le grand prix d'honneur Elie Faure a été attribué à l'édition du cinquantenaire de *Histoire de l'art* d'Elie Faure (Denoël) ; le prix de la monographie revient à Barbara Emerson pour *Delvaux* (Mercator-Anvers) ; *enfin, le prix de la reproduction* est attribué à Pascal Bonafoux pour *Autoportraits de Rembrandt*. (Voir notre supplément *« Livres d'art »*, *le Monde* du 12 décembre.)**

POUR LES MOINS DE DIX ANS

Offrez un livre !

AVANT DE LIRE

• **Max**, de Rosemary Wells. *Le Petit Déjeuner de Max, le Bain de Max, le Coucher de Max, l'Anniversaire de Max.* Albums en carton pelliculé rigide, 14,5 × 16 cm. Ecole des loisirs, 12 p., 26 F.

• **Histoires courtes**, de Colin McNaughton et Allan Ahlberg. *Le Grand Méchant Cochon, Au secours !, Et vous trouvez ça drôle ?* Album 13,5 × 17 cm. Hachette Jeunesse, 32 p., 18 F.

• **Au pays des dinosaures.** *La Naissance d'Agénor, Agénor déjeune, Agénor s'amuse, Agénor et la Vilaine Bête.* Texte de David Lloyd, ill. de Peter Cross. Album cartonné 12 × 15,5 cm. Larousse, 28 p., 23 F.

• **Emporte-moi.** *La Sacoche du docteur, la Boîte à outils, la Boîte à goûter, le Cartable.* Des albums en gros carton rigide qu'on peut tenir par une poignée, conçus par Elvira (imprimés à Singapour). 15,5 × 13,5 cm, sans la poignée. Rouge et or, 12 p., 24 F.

• **Les animaux en pleine action.** *Qui grimpent, qui sautent, qui courent, qui bâtissent.* Remarquablement illustrés par Kenneth Lilly. Albums en carton rigide, format oblong 18,5 × 15 cm. Casterman, 12 p., 20 F.

• **Images à faire parler**, de Leo Lionni. *Chiffres. Lettres.* Albums en carton rigide 14,5 × 15 cm. Ecole des loisirs, 14 p., 21 F.

• **Cercle, triangle, carré**, de Jean A. Alessandrini. Un clow sert de guide pour reconnaître les formes. Album Hatier, coll. *« Hibou-caribou »*, 24 p., 29 F.

• **Qu'y a-t-il sur la plage ? Qu'y a-t-il dans la grotte ?** Livres animés, avec des languettes à soulever pour faire apparaître des choses mystérieuses. Illustré par David Carter. Couverture cartonnée, pelliculée, très solide 18,5 × 18,5 cm. Albin Michel Jeunesse, 16 p., 40 F.

DES (BONS) CONTES

• **Hans Christian Andersen.** *Les Habits neufs de l'empereur*, (drôlement) illustré pour ceux qui apprennent à lire par Jack Kent. Ed. du Sorbier, 32 p., 22 F ; *Le Rossignol*, illustrations par Lisbeth Zwerger d'une *Chine traditionnelle* superbement recréée pour faire rêver. Duculot, 24 p., 45 F ; *la Petite Sirène*, illustrée par Monika Laimgruber. Albin Michel Jeunesse, 28 p., 65 F.

• **Jacob et Wilhelm Grimm.** *Le Diable et ses trois cheveux d'or*, illustré par Nonny Hogrogian, texte français d'Armel Guerne. Flammarion, 32 p., 69 F

• **Extrait des « Mille et Une Nuits ».** *Le Cheval enchanté*, somptueusement illustré de « persaneries » par Sally Scott. Flammarion, 32 p., 60 F.

• **Extrait des Chevaliers de la Table Ronde.** *Le Mariage de Gauvain*, raconté par Selina Hastings, illustré par Juan Wijngaard. Albin Michel, 30 p., 60 F

• **Conte de l'Inde.** *La Princesse aux deux visages*, un album de 32 pages et une cassette de trente minutes, mis en paroles et en musiques par Béatrice Tanaka, mis en musique par Patrick Moutal, conté par Catherine Zarcate. Cassetine, éditions Vif Argent. 100 F.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

RELIGION

• Cahier de l'Herne : *René Guénon*. Cet important ensemble, dirigé par Jean-Pierre Laurant avec la collaboration de Paul Barbanegra, fournira *une utile introduction* à *l'œuvre controversée de* Guénon, qui entrelace les religions et les doctrines ésotériques traditionnelles pour répondre à *la Crise du monde moderne*. (Editions de l'Herne ; 459 p. ; 290 F.)

POÉSIE

• *Les Chants de Nazahualcoyotl*. Traduits du nahuatl et présentés par Pascal Coumes et Jean-Claude Caër, *les poèmes de* Nazahualcoyotl, roi de Texcoco, surgissant du quinzième siècle précolombien pour chanter la guerre et les dieux, les ors et les fleurs. Préface de J.M.-G. Le Clézio. (Editions Obsidiane/UNESCO ; diffusion Distique ; 113 p., 76 F.)

DROIT

• Jean Bodin : *Exposé du droit universel. Dans cet opuscule contemporain des six livres de la République*, le célèbre juriste du seizième siècle jette les bases d'une science du droit *« que les hommes ont institué conformément à la nature et en vue de leur utilité »*. Textes français et latin. Important commentaire dû à Simone Goyard-Fabre. (Editions PUF ; 172 p., 115 F.)

LITTÉRATURE

• Jean Onimus : *Jean Tardieu, un rire inquiet*. Derrière une étonnante liberté de ton, un *humour débarrassé de toutes les lourdeurs*, Tardieu exprime dans sa poésie et dans son œuvre dramatique une inquiétude existentielle profonde. J. Onimus accompagne le poète sur les chemins de la *Cité sans sommeil* (Editions Champ Vallon 173 p., 85 F.)

LITTÉRATURE

• Anne-Marie Mitchell : *George Sand ou les cheveux dénoués. « George Sand c'est surtout celle que je ne serai jamais car elle le fut avant moi. »* A partir de cette évidence aveuglante, l'auteur construit un *« roman-étude »* échevelé – comme le titre *l'indique – dans lequel l'identification* tient lieu de méthodologie. (Editions Le Temps parallèle, collection Rencontres, 125 p., 60 F.)

PHILOSOPHIE

• Hervé Pasqua : *Bas-fonds et profondeur. Essai sur la philosophie de Gustave Thibon. « Paysan ardéchois et écrivain »*, autodidacte, philosophe influencé par le thomisme de Maritain, compagnon de Simone Weil, G. Thibon est d'abord un éclaireur. Hervé Pasqua invite le lecteur à suivre les sentiers d'une pensée en éveil. Bibliographie de G. Thibon. (Editions Klincksieck, 210 p., 100 F.)

POLITIQUE

• Jacques Chevalier : *Eléments d'analyse politique*. Les quatre études réunies dans ce volume s'attachent à l'étude de certaines articulations du fonctionnement politique : l'idéologie de l'intérêt général, le modèle politique centre/périphérie et les dimensions institutionnelles et juridiques de l'analyse politique. (Editions PUF, 285 p., 60 F.)



● BIOGRAPHIES

Frida Kahlo ou la souffrance dans un miroir

Rauda Jamis a relaté la vie de cette femme peintre mexicaine qui fut l'épouse de Diego Rivera, et qui faisait des autoportraits pour conjurer les tourments de son corps.

LA vie de Frida Kahlo, peintre mexicain, est un roman, une fable grave où la mort se tient tel un fantôme dans un coin de miroir. Née en 1907 à la veille de l'irruption de Zapata, Frida Kahlo s'est sentie *très tôt* hors de ce monde. Dès l'enfance la douleur est entrée dans son corps pour ne plus en sortir. A peine s'était-elle habituée à sa maladie (la poliomyélite) qu'un accident d'autobus allait briser définitivement sa vie.

Condamnée à rester allongée sur un lit, elle s'observe dans le miroir. Elle lui vole son image et la reproduit sans cesse. Devenue son propre modèle *« parce qu'elle n'a pas le choix »*, elle entretient avec son image un rapport violent et sans complaisance. Elle dit : *« Au moment où l'on sent qu'on n'en peut plus de se voir, on s'aperçoit que l'image, en face, ce n'est pas vous. »* On est soi et un autre. Et c'est l'autre, l'insoupçonné, l'invisible, qui intéresse Frida Kahlo. Ainsi la peinture est venue à elle par le harcèlement du miroir et par les douleurs qu'elle endurait. Elle a tellement souffert qu'elle s'est persuadée que la mort, au lieu de l'emporter en ce jour de septembre 1925 où un autobus a percuté un train, s'est dissoute dans la douleur.

Toute l'énergie de Frida sera employée dans la peinture et l'amour. Elle dira : *« Pourquoi des pieds pour marcher ? J'ai des ailes pour voler ! »*. Cela n'était pas seulement une image, car son visage était marqué par d'épais sourcils noirs se rejoignant comme les ailes déployées d'un oiseau.



Frida Kahlo : « Autoportrait avec singes » (1943).

« Le mariage de l'éléphant et de la colombe »

Après un premier amour malheureux, Frida rencontre Diego Rivera, célèbre auteur de compositions murales. Grand voyageur, fabuleux conteur d'histoires, ami d'Apollinaire et d'Eisenstein, Diego Rivera était un homme au physique important. Tout en lui était excessif. Frida le trouvait laid et gros, mais pour elle c'était le tourbillon nécessaire qui la rattachait à la vie. Quand Diego épousa Frida en 1929, un parent déclare que c'est *« le mariage de l'éléphant et de la colombe »*.

Alors que cet artiste quasi officiel peignait d'immenses surfaces à Mexico, à Moscou ou à New-York, Frida continuait ses autoportraits. Sans désir de gloire, sans ambition, sans culture théorique, elle répétait à Breton : *« Non, je ne suis pas surréaliste ; je peins ma propre réalité. »*

Diego et Frida feront plusieurs voyages, notamment aux Etats-Unis et en France. Lui exécutant des commandes, elle exposant ses toiles. L'amour qui les unit connaîtra des moments difficiles. Ils recevront chez eux à Mexico un exilé politique illustre : Trotski. Une relation discrète et ambiguë s'établira entre Frida et Trotski. Assoiffée de vie et de rencontres, Frida ne préservait rien. Elle savait que la mort la guettait. Sa relation avec Diego était belle. Elle l'aimait profondément. Lui la respectait et jugeait qu'elle était meilleur peintre que lui. Dans une lettre adressée à un critique d'art américain, il écrira : *« Je vous la recommande, non en ma qualité de mari, mais en tant qu'admirateur enthousiaste de son œuvre, acide et tendre, dure comme l'acier et délicate et fine comme l'aile d'un papillon, adorable comme un beau sourire et profonde et cruelle comme l'amertume de la vie. »*

« J'espère ne jamais revenir »

A Paris, Frida aura pour amis Miro, Picasso, Max Ernst. Elle retrouvera Breton. Mais aucun divertissement ne réussira à éloigner d'elle la douleur. Elle subira plusieurs interventions chirurgicales sur la colonne vertébrale, fera des tentatives de suicide, sera amputée d'une jambe. Elle continuera de peindre, toujours le même visage, le même corps traversé de piques et de racines. De cette peinture se dégage une grande sensualité, un érotisme troublant, une lucidité proche de la voyance. Le dernier tableau de Frida représente des pastèques ouvertes ; c'est une nature morte intitulée *Vive la vie*. Son dernier mot : *« J'espère que la sortie sera heureuse et j'espère ne jamais revenir. »* Elle avait quarante-sept ans.

C'est en traduisant *Cher Diego Quiela t'embrasse* (1) que Rauda Jamis, journaliste et romancière d'origine mexicaine, a eu envie de mieux connaître cette Frida qui avait bouleversé la vie de Rivera. Sa biographie est un récit passionnant où elle s'implique avec force et pudeur. Entre Frida et Rauda Jamis, on sent plus qu'une complicité d'auteur : un grand amour de la vie, de la peinture et de cette poésie qui frôle à chaque instant la mort.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **FRIDA KAHLO par Rauda Jamis, Presses de la Renaissance, 332 p., 92 F.**

(1) Ce roman épistolaire de l'auteur mexicain, Elina Poniatowska, ressuscite la passion d'une autre femme — Angelina Beloff — pour Diego Rivera. Actes Sud (voir « le Monde des livres » du 2 janvier 1985).

● SCIENCE-FICTION

Les morts de l'Amérikkke



Depuis un certain nombre d'années, les auteurs de science-fiction américains n'ont pas la réputation de défendre avec acharnement les valeurs de leur pays ; à vrai dire, la plupart d'entre eux auraient même tendance, comme beaucoup des mouvements de la contre-culture des années 60-70, à écrire le nom de leur patrie avec les trois K de Ku Klux Klan. On ne s'étonnera donc pas de constater que les livres marquants de ce mois-ci, tous venus d'outre-Atlantique, constituent des remises en question de l'*american way of life*, même si celles-ci sont d'un radicalisme surprenant.

∴

D'abord, les éditions Presses-Pocket nous donnent l'occasion de revenir sur Wilson Tucker, auteur injustement méconnu du grand public, en rééditant son *Année du soleil calme*, roman considéré à juste titre comme un des classiques du genre. Paru à l'origine chez Robert Laffont en 1973, *l'Année du soleil calme* décrit un futur (alors) proche dans lequel une équipe de recherche a mis au point le TDV, machine à voyager dans le temps. Brian Chaney, spécialiste de la prospective, est « invité » à rejoindre l'équipe restreinte qui ira explorer le futur en vue de résoudre la grave crise mondiale qui sévit en cette année 1980. Contrairement aux prévisions de Chaney, les USA viennent de se doter d'un président faible de caractère, et qui désire savoir s'il sera réélu. De voyage en voyage, les trois explorateurs découvrent l'état de siège, la guerre civile, la dévastation totale... Chaney partira le dernier, sans être sûr de revenir.

Ecrit comme un roman d'aventures rondement mené, *l'Année du soleil calme* entraîne tout doucement le lecteur vers un paysage de mort ; l'écriture assez neutre de Tucker lui permet de leurrer son public, qui ne s'aperçoit que trop tard de l'endroit où on l'a mené : un monde d'où les Etats-Unis ont disparu, et où la survie passe par l'édification de clôtures en fil de fer barbelé... Une trop douce plongée vers l'enfer rendue insupportablement crédible par les compétences manifestes de l'auteur en matière de prospective à long terme. A redécouvrir. (Wilson Tucker, *l'Année du soleil calme*, tr. par J. Bailhache, Ed. Presses-Pocket, coll. « SF », 250 p., 22 F.)

∴

J'avais eu l'occasion de saluer ici la naissance de la collection « La Découverte-Fictions », dont les deux premiers titres m'avaient toutefois parus décevants. Avec les deux suivants, Patrice Duvic, responsable de la sélection des titres anglo-saxons, corrige très nettement le tir, et livre même deux romans qui feront sans doute figure d'événements dans l'histoire du genre.

On attendait beaucoup le *Neuromancien*, de William Gibson, dont c'est le premier roman ; le livre a en effet réalisé l'exploit sans précédent de cumuler les trois principaux prix spécialisés américains : le Hugo, le Nebula et le prix Philip K. Dick.

Neuromancien est vraisemblablement le premier roman de « SF » où l'informatique ne se contente pas de « faire moderne » dans le décor, mais où elle façonne de bout en bout écriture et intrigue. Partant du principe que l'ordinateur a envahi toutes les strates de la société mais que, *sur le fond*, la société n'a pas pour autant changé, William Gibson décrit une jungle de micro-pouvoirs et macro-pouvoirs qui s'entredéchirent. Spécialiste des « casses » de fichiers à présent déchu, Case erre dans les bas-fonds, perpétuellement drogué, toujours sur le qui-vive. Jusqu'au jour où une organisation très sophistiquée offre de rénover un système nerveux et digestif en échange de ses services. Il s'agit de rien moins que de s'introduire dans le lobby familial occulte qui contrôle à peu près toute la planète...

Très rapide, rédigé dans une langue nerveuse et extrêmement inventive, *Neuromancien* est un véritable cataclysme : tout y passe à la moulinette, tout s'y brise, tout change au rythme de l'information qu'afficherait un terminal de micro-ordinateur. *Thriller* d'un genre nouveau, cette vision d'une décomposition accélérée de l'ordre mondial réussit de surcroît la prouesse de légitimer une nouvelle forme de narration, qui y apparaît inévitable, nécessaire, et jamais ennuyeuse. (William Gibson, *Neuromancien*, tr. par J. Bonnefoy, Ed. La Découverte, coll. « Fictions », 300 p., 85 F.)

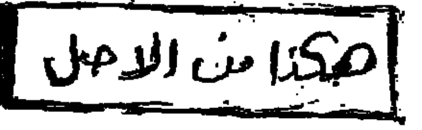
∴

Enfin, non moins attendu par les amateurs, *la Musique du sang*, premier roman de Greg Bear traduit en France. Là aussi, des prix : la nouvelle qui est à l'origine du livre (*le Chant des leucocytes*, paru chez « J'ai Lu » dans l'anthologie annuelle *Univers*, livraison de 1985) a elle aussi remporté Hugo et Nebula dans sa catégorie. Et, là aussi, réussite totale, quoique dans un genre un peu différent, plus « calme » et plus optimiste — même si cet optimisme signifie lui aussi la disparition totale des Etats-Unis.

Vergil Ulam, chercheur aux méthodes peu orthodoxes, est parvenu à fabriquer des cellules qui fonctionnent à la façon d'ordinateurs et échangent des informations par l'intermédiaire de l'ARN. Contraint de quitter son laboratoire et incapable de se résoudre à détruire le fruit de son travail, il s'injecte une culture expérimentale — et le processus s'enclenche. Vergil est frappé d'une étrange maladie, toutes ses tares physiques disparaissent, son corps commence à se modifier. Quand son meilleur ami l'assassine pour tenter d'enrayer le processus, c'est seulement pour découvrir que la « maladie » est contagieuse. Les noocytes, comme les avait baptisées Vergil, commencent à communiquer avec leurs porteurs. Et à modifier la face du monde.

Efficace, tendre et humaniste comme le grand maître du roman-catastrophe, John Wyndham, Greg Bear donne là un très beau livre, touchant, et que ses lecteurs n'oublieront sans doute pas de si tôt. (Greg Bear, *la Musique du sang*, tr. par M. Lebailly, Ed. La Découverte, coll. « Fictions », 312 p., 85 F.)

EMMANUEL JOUANNE.



● CIVILISATIONS

NEUF SIÈCLES DE JUDAISME

Grâce à la décision de l'UNESCO, l'année 1985 aura donc été l'année Maimonide, à l'occasion du huit cent cinquantième anniversaire de sa naissance.

Hommage a été rendu au philosophe, au médecin et au juriste.

On a pu réunir des représentants de pays divers et opposés comme l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Egypte, Israël, l'Espagne, l'URSS, les Etats-Unis et la France, qui ont relancé, à propos de ce penseur du douzième siècle, le dialogue judéo-arabe et judéo-musulman.

Comme quoi la culture permet plus aisément le dialogue que la politique... C'est de ce même problème que traite *Une terre et deux peuples,* le recueil de textes de Martin Buber, publié par les éditions Lieu commun, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort.

L'année Maimonide

Il fut un temps où les trois courants du monde méditerranéen — l'islam, le judaïsme, le christianisme — pouvaient s'inspirer mutuellement.

LES multiples colloques, congrès et conférences qui eurent lieu cette année, en particulier en France, auront-ils permis de mieux cerner la personnalité et l'œuvre de celui qui fut surnommé « l'Aigle de la synagogue » ?

Dans ce genre de manifestations, il faut bien entendu faire la part de ce qui revient à l'apologétique. Cependant, cette célébration jubilaire a incontestablement contribué à faire connaître l'importance historique et philosophique des idées maimonidiennes.

Etrange destin, en effet, que celui d'une œuvre souvent considérée comme double, voire contradictoire. D'un côté, Maimonide — 1135-1204 — a sa place dans les histoires de la philosophie pour avoir écrit *le Guide des égarés,* (1) qu'il faudrait en réalité appeler « Guide des perplexes », ouvrage où il confronte les acquis de la pensée biblique et juive aux données de l'aristotélisme. De l'autre, Rambam est lu dans les académies talmudiques, les « Yechivot », comme auteur du *Mishne Thora,* code législatif, où sont rassemblés les préceptes et les interdits talmudiques. Ce double visage de Maimonide a permis à certains commentateurs d'évoquer la possibilité d'une lecture de l'œuvre à deux niveaux : le premier, destiné à la masse, présenterait une doctrine parfaitement orthodoxe et fidèle ; le second, cherchant à convaincre l'élite intellectuelle du temps, dévoilerait, dans le *Guide,* des thèses hétérodoxes, en rupture avec la tradition juive.

Un détour par la pensée occidentale

Les nombreux colloques « maimonides » qui ont eu lieu cette année ont permis de constater que la *recherche contemporaine* s'orientait au contraire vers la thèse de l'unité profonde de l'œuvre. Pour Maimonide, il n'y a pas contradiction entre la loi et la philosophie. Tout au contraire, l'ensemble des commandements divins revêtent un sens que la raison humaine doit s'efforcer de comprendre, même si elle ne peut pas toujours y parvenir. L'univers maimonidien est un univers résolument intellectualiste, pour lequel la vraie piété, l'amour et la crainte de Dieu sont *avant tout* fondés sur la connaissance.

C'est la raison pour laquelle la pensée de Maimonide peut être vue comme une rencontre entre le judaïsme et la raison occidentale. Un colloque consacré à ce thème s'est tenu à Grenoble, sous l'égide de l'Institut de philosophie et de sociologie de l'université. Présidé par Emmanuel Lévinas, le colloque a mis en lumière cette référence à l'ordre du savoir qui est sans cesse présente dans l'œuvre de Maimonide. Référence qui a été et reste contestée au sein même du judaïsme, certains jugeant inutile, voire néfaste, ce détour par la pensée occidentale qui *ne peut traduire sans trahir.* Référence contestée, à cause de ses éventuels préjugés religieux, au sein de la philosophie elle-même. Pourtant, il ressort de ces débats que l'œuvre de Maimonide reste un paradigme indépassable pour toute philosophie juive à venir.

Œuvres en français

- **Le Guide des égarés,** Maisonneuve et Larose, (3 vol., 1970), et Verdier (1979).
- **Epîtres. Epître sur la persécution. Epître au Yémen. Epître sur la résurrection.** Verdier (1979).
- **Terminologie logique. Une introduction juive à la logique médiévale.** Vrin (1983).
- **Le livre de la Connaissance.** *Presses Universitaires de France.* Nouvelle édition (1985).

La Parole de Dieu et la sagesse humaine

Ce n'est pas un hasard si tous les grands penseurs juifs de l'Emancipation, particulièrement en Allemagne aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, ne cesseront de s'y référer : affirmant l'unité de la vérité, Maimonide convie le judaïsme à expliciter sa dimension universelle en termes rationnels, comme il invite la philosophie à s'ouvrir à la Révélation. Profondément convaincu qu'il n'existe aucune incompatibilité entre la Parole de Dieu, adressée aux hommes, et la sagesse humaine, Maimonide débarrasse le discours religieux de ce qu'il pense être ses scories mythologiques pour réaliser, selon la belle expression de Georges Vajda, *« la synthèse de l'esprit scientifique grec et de l'esprit du judaïsme rabbinique ».*

Proposant un renouvellement de l'exégèse du texte sacré, Maimonide en sonde la richesse et la profondeur pour tout esprit humain. Ce faisant, malgré son appartenance profonde à l'univers de pensée médiéval, son œuvre demeure, comme le signalait le professeur Lévinas, étonnamment actuelle. D'abord, parce que, à une raison en crise, elle indique les voies possibles d'un renouveau. Ensuite, parce qu'elle rappelle un temps où les trois grands courants du monde méditerranéen, l'islam, le judaïsme, puis le christianisme, *pouvaient s'inspirer mutuellement.*

On sait ce que Maimonide devait aux philosophes musulmans et l'on sait aussi que saint Thomas, Albert le Grand, Maître Eckhart et d'autres le lurent et le méditèrent. Cette vraie universalité — celle de la pensée, — qui renonce au fanatisme et à la violence pour le dialogue, n'est-elle pas ce que l'UNESCO a voulu célébrer ? A l'heure où tant de cultures se heurtent sans se reconnaître, on se prend à souhaiter que soient tirées, au-delà des discours commémoratifs, quelques leçons pratiques de la vie et de l'œuvre de Moïse Maimonide.

DAVID KESSLER.

● *Pardès* **vient de publier son numéro 2.** — Cette revue semestrielle — dirigée par Annie Kriegel et Schmuel Trigano — a pour ambition d'être un carrefour intellectuel où se retrouveront les débats et les recherches des études juives contemporaines. *Son titre l'indique,* qui rassemble les quatre niveaux du sens : le simple (Peshat), l'allusif (Remez), l'explicatif (Drach), le secret (Sod)...

Au sommaire de cette seconde livraison : *« L'espace, le lieu, l'infini. Remarques sur les représentations cosmologiques dans la pensée juive avant la Renaissance »,* par Tony Lévy. *« Introduction à la littérature yiddish ancienne »,* par Jean Baumgartner. *« Les rabbins, la politique et l'Etat en France (1807-1905) »,* par J.-M. Chouraqui. *« Un lieu de mémoire : le mémorial du martyr juif inconnu »,* par Annette Wieworka, une correspondance de Martin Buber, avec Louis Massignon, etc.

(*Pardès,* nº 2. Editions Lattès. Le numéro : 75 F. Abonnement annuel : 160 F.)

Réflexions sur l'Etat juif et sur la tradition

Martin Buber, Gershom Scholem : deux consciences, deux compagnons de lutte.

LA traduction d'un florilège des pages de Buber sur les rapports judéo-arabes vient à point nommé pour tout le monde. Il s'agit d'une soixantaine de courts textes rédigés entre 1917 et 1965. Celui qui fut très tôt la conscience — bonne ou mauvaise — du peuple juif en Europe, en Palestine où il arriva en 1938 puis en Israël, pensait que la prise au sérieux des réalités économiques et spirituelles des arabes, loin d'être un des aléas d'une politique mandataire ou juive, en serait l'ultime et décisive épreuve. C'est à sa manière de traiter les arabes palestiniens qu'on jugerait de la réussite ou de l'échec du sionisme.



Martin Buber.



L'araméen errant est-il arrivé ?

Sans relâche pendant cinquante ans, malgré l'extermination, malgré les guerres perdues ou « gagnées », en dépit des petits intérêts et des médiocres vues, Buber, par ses lettres, motions, entretiens et prises de position, a défendu l'Autre. Habitant un moment en secteur arabe, intervenant avec ses amis, leurs cercles et leurs publications, il plaidera sans discontinuer pour une cause dont on aimerait qu'elle soit aujourd'hui enfin entendue. Les juifs se devaient de réunir le Proche-Orient, eux, les médiateurs, les traducteurs par excellence, le levain des cultures. Buber a vite compris que le nationalisme étroit n'était peut-être que le dernier cadeau empoisonné de l'Europe aux juifs. *« J'ignore tout d'un Etat juif avec canons, drapeaux et médailles »,* écrivait-il à Stefan Zweig. Bref, le mur de Jérusalem ne devait pas devenir le mur de Berlin.

Cette vision purement politique du problème n'était pour Buber qu'un aspect de la question fondamentale du rapport des juifs à une terre. Ces fils et petits-fils d'un *« araméen errant »* dont la loi *(halacha)* signifie « cheminement » devaient-ils s'arrêter quelque part ? Se fixer *« comme les autres peuples »* ?

Les textes rassemblés dans ce *volume sont judicieusement* choisis et soigneusement annotés. Ils nous entraînent dans le lacis de la politique sioniste ; nous y rencontrons aussi de grands destins, Gandhi, Ben Gourion ou Weizmann dont une remarquable et récente biographie mériterait d'être traduite (1).

Un roman mystique

Isolé, Buber ne fut cependant pas seul. Parmi ses compagnons de lutte, le grand philosophe Samuel Hugo Bergmann (2) et surtout Gershom Scholem, dont on publie un livre fondamental. *Ce grand spécialiste de la mystique juive* est désormais bien connu du public français, grâce aux efforts méritoires d'un petit nombre dont le traducteur Maurice Hayoun. L'annonce de la publication prochaine en Allemagne d'un *Journal* et de cinq volumes de correspondance a de quoi mettre l'eau à la bouche ! Scholem nous offre ici un livre majeur : six chapitres aux titres *enchanteurs et inquiétants (Shi'ur Qoma, Sitra ahra, Tsaddiq, Shekhina, Gilgul, Tselem)* examinent les thèmes cardinaux d'une tradition dont il a remis l'étude à l'ordre du jour.

Scholem dévoile le sens profond de la forme mystique de la divinité, son ambivalence fémino-masculine, la signification du bien et du mal ; il dégage l'image du juste, articule des théologoumènes abscons, comme ceux de la migration, de la sympathie des âmes ou de la représentation du corps ancestral. Il cite même un rabbin du 18e siècle selon lequel : *« les tsaddiqim* (les justes) *font pour ainsi dire, de Dieu leur inconscient ! »*

Dans ce projet faustien de déchiffrement des secrets de la Kabbale, on retrouve le génie de Scholem : une précision philologique impeccable, une érudition éblouissante et une profondeur spéculative servie par un sens heureux de la formule. Devant nous défilent une généalogie d'images, *des réélaborations multiples* de concepts, la postérité de ce « roman mystique » qu'est le *Zohar.* C'est tout un pan de l'histoire spirituelle du monde qui se lit dans ces pages.

DOMINIQUE BOUREL.

★ **UNE TERRE ET DEUX PEUPLES, de Martin Buber, édité par Paul Mendes-Flohr, traduit par Dominique Miermont et Brigitte Vergne. Lieu Commun, 410 p., 150 F.**

★ **LA MYSTIQUE JUIVE. LES THÈMES FONDAMENTAUX, de Gershom Scholem, traduit par Maurice R. Hayoun, coll. « Patrimoines », Le Cerf, 284 p., 182 F.**

(1) J. Reinharz, *Chaim Weizmann.* Oxford U. Press.

(2) Deux volumes de ses écrits et de lettres viennent de paraître à la *Jüdische Verlag,* Königstein im Taunus.

Fragments autobiographiques

« C'EST plutôt une lourde tâche que d'écrire une autobiographie, et je n'ai pas cette sorte de mémoire (la mémoire continue). Je pense que je dois me limiter à enregistrer les points les plus importants pour le développement de ma pensée », écrit Martin Buber en 1958, au moment de commencer ce petit livre qui lui a été commandé.

Il s'agit de fragments, d'impressions, de rencontres, de souvenirs plus ou moins importants, qui rappellent comment s'est formée la personnalité de ce grand savant talmudiste, né le 8 février 1878, à Vienne, dans une famille bourgeoise lettrée, mort le 13 juin 1965 à Jérusalem. Sa jeunesse, plutôt éloignée du judaïsme, le mènera, peu à peu, vers le sionisme et la découverte du monde hassidique. *« Le hassidisme fut pour lui d'abord une « nouvelle liberté »,* écrit Dominique Bourel dans sa préface à ces *Fragments autobiographiques* édités pour la première fois à Heidelberg en 1978. *« Un univers sans séparation entre la foi et les œuvres, entre la vérité et la tradition, entre la morale et la politique. »*

La pensée de Buber n'est jamais théorique, car, pour lui, l'absolu est à construire dans ce monde et, ardent sioniste, il voit dans le socialisme israélien le modèle de la communauté vraie, comme il l'écrira plus tard dans les *Chemins de l'utopie.* Ce petit livre, presque candidement, nous ramène à ses racines profondes, à travers une vingtaine de « clips » — comme on dirait pour un chanteur — tout à fait lumineux : la mère absente depuis la séparation des parents qui a détruit le foyer viennois, la grand-mère Adèle qui s'était chargée du négoce pour procurer à son mari la liberté nécessaire à l'étude de la Torah, les langues étrangères étudiées avant l'entrée à l'école à dix ans *(« Je constatais le cœur battant l'écart entre ce que disait l'un et ce que comprenait l'autre à partir d'un mode de pensée tributaire d'une autre langue »),* les études à Vienne et à Leipzig, la rencontre avec Herzl au congrès sioniste de 1903, le *tzaddik* — l'homme parfait — de Czernowitz en Bucovine *(« celui qu'on questionne dans l'attente d'une révélation, et qui répond en révélateur »),* les problèmes de la foi posés par la Bible *(« il ne s'agit pas de savoir si telle ou telle personne du récit biblique a mal interprété la parole divine, mais de constater que des malentendus se sont glissés de tout temps, mêlant vérité reçue et invention »).*

« A chaque fois que je dois transmettre ou interpréter un texte biblique, je le fais avec crainte et tremblement, balançant inexorablement entre la parole de Dieu et les mots des hommes », écrit Martin Buber. C'est un peu de ce dialogue entre l'homme et Dieu, entre l'homme et l'esprit humain, qui, par bribes, nous est livré.

N. Z.

★ **FRAGMENTS AUTOBIOGRAPHIQUES de Martin Buber. Traduit de l'allemand par Robert Dumont, préface et notes de Dominique Bourel, Stock, coll. « Judaïsme-Israël », 124 p., 39 F.**

● ESSAIS

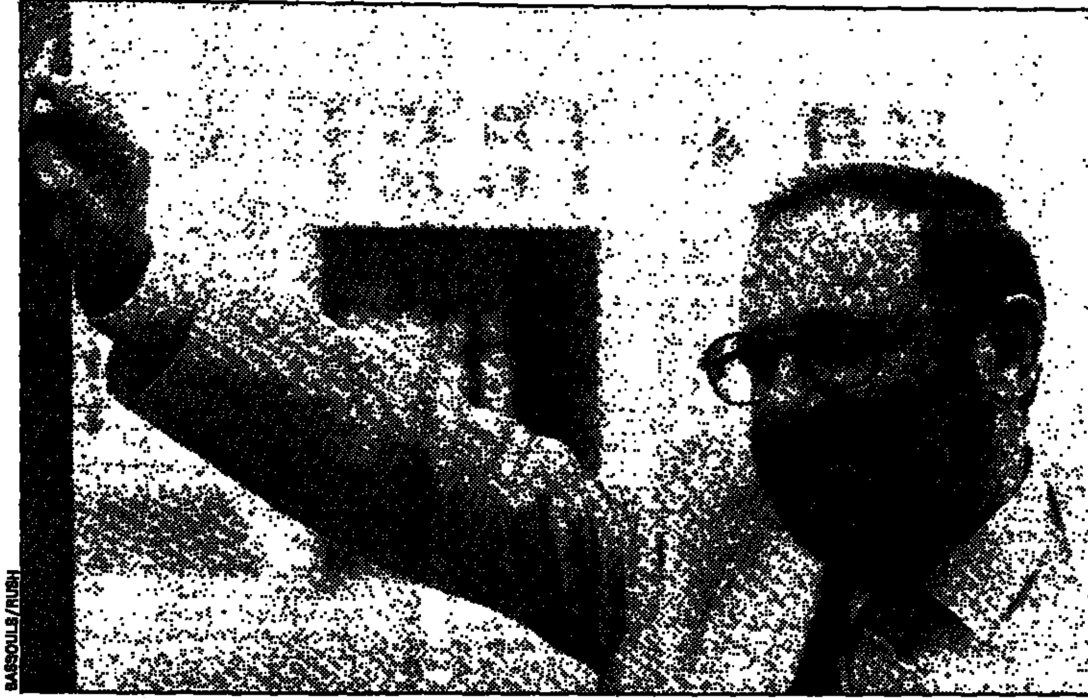
L'aventure d'être lecteur

Quand Umberto Eco donne une leçon de santé.

DEPUIS le succès du *Nom de la rose*, la parution d'un livre d'Umberto Eco constitue un événement. Pourtant, celui-ci – intitulé *Lector in fabula* – risque bien de faire, auprès d'un large public, l'effet d'une douche froide : le romancier cède la place au sémioticien. Et l'écrivain raisonne, en théoricien, sur la lecture des textes.

Publié en Italie en 1979, *Lector in fabula* entend cependant sortir de l'enceinte des spécialistes du langage. Plusieurs raisons peuvent lui permettre d'y parvenir, et, en tout premier lieu, l'intérêt des questions qu'il pose : qu'est-ce qu'on fait en lisant ? Comment décrire la lecture, ce phénomène, si évident en apparence, si complexe en réalité, et si lourd de conséquences ?

« *Le texte est une machine paresseuse qui exige du lecteur un travail coopératif acharné* », répète Eco. Chaque mot contient « *virtuellement tous ses possibles développements textuels* », et, entre les mots, il y a d'immenses espaces vides qu'il s'agit de combler. Ainsi, le lecteur projette dans le texte, lettre morte avant lui, les mouvements infiniment rapides et compliqués de son activité interprétative. Pour examiner comment se forme et se règle l'économie de ces mille courants conducteurs, Eco mobilise un appareil conceptuel impressionnant. Le tout s'éclaire assez bien, du reste, au fil d'exemples pittoresques, minutieusement analysés, qui font apparaître la complexité des opérations que recouvre l'interprétation de l'énoncé le plus anodin.



BASSOULS/RUSH

Umberto Eco : une gaieté encyclopédique

Et puis, il y a aussi la manière : sous la plume d'Umberto Eco la théorie devient un roman. A l'écart des dogmes de chapelle et de la gravité qui les caractérise, le sémioticien italien parcourt allègrement les théories : on retrouve là cette gaieté encyclopédique, à la fois savante et malicieuse, qui traverse *le Nom de la rose*. Eco fait jouer sans complexes les modèles les uns avec les autres, les associe, les combine et construit avec jubilation une sorte de cathédrale syncrétique des savoirs.

Le livre est indéniablement riche, et contestable – si l'éclectisme vu de Sirius est un péché – mais, dans le doute un peu frileux qui semble marquer les sciences humaines aujourd'hui, *Lector in fabula* est une leçon de santé.

DENIS BERTRAND.

★ **LECTOR IN FABULA OU LA COOPÉRATION INTERPRÉTATIVE DANS LES TEXTES NARRATIFS, d'Umberto Eco. Traduit de l'italien par Myriem Bouzaher. Grasset, 316 p., 58 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Mais où donc est passé le réel ?

(Suite de la page 9.)

PARFOIS, le musée américain va jusqu'à réparer les injures du temps ; il rend à la Vénus de Milo... les bras que lui voyait le sculpteur grec. Une notion de bonté salvatrice se profile : le Nouveau Monde arrachant les trésors de l'Ancien au néant où les entraîne notre incurie. Vieille ruse des impérialismes pour masquer leur contribution à la faiblesse des pays qu'ils disent sauver ! Déjà les patriciens romains versaient des larmes de crocodile sur les grandeurs perdues d'une Grèce qu'ils avaient abaissée.

Les parcs de loisirs du genre Disneyland reposent sur l'illusion donnée au visiteur d'intervenir comme acteur dans les scènes qui l'environnent. Nous sommes dans une utopie dégénérée, c'est-à-dire une idéologie réalisée sous forme de mythe. C'est la quintessence de la consommation. Les supermarchés dissimulés dans les décors nous font prendre pour vraie notre envie falsifiée d'acheter.

Contrairement aux musées, où tout est signe et singe le réel, les zoos et marinelands exhibent un réel qui aspire à apparaître comme signe. Il s'agit de prouver que les animaux gagnent à *s'humaniser*, et les humains à *s'animaliser*. Mais le commerce prime la morale. Il exige que le Mal rôde. A côté des figures rassurantes, le public doit croiser Dracula et Jack l'Eventreur. Le méchant requin en plastique frôle la bonne baleine, tous deux au même degré de crédibilité et de fausseté, afin que, entrant dans les cathédrales du réconfort, le visiteur ne sache pas si son destin est l'enfer ou le paradis, et qu'il consomme de nouvelles promesses.

CRISE de la *pax americana* et des textes « sacrés », détérioration écologique comparable aux invasions barbares, *néo-nomadisme, nouveaux mystiques, insécurité, épidémies...* : Eco voit dans notre fin de siècle un nouveau Moyen Age. De quoi s'inquiéter ou se passionner ? Dans l'ancienne Chine, quand on voulait maudire quelqu'un, on lui disait, paraît-il : « *Puisses-tu vivre une époque intéressante !...* »

Encore faudrait-il saisir le sens de cette époque ! Pour Eco, les *communications de masse* nous coupent du monde dont on les croit le reflet, et brouillent toute explication. C'est se tromper de stratégie que de croire que leur maîtrise passe par la conquête des *présidences* de chaîne ou de République. La seule riposte possible serait de discuter le message à la réception ; le porte-à-porte, *la guérilla culturelle*.

Selon Eco, la télévision parle de moins en moins des réalités extérieures et de plus en plus d'elle-même, du contact qu'elle est en train d'établir avec son public. Tous ses messages se ramènent à celui-ci : « *Tu es en train de me voir ; si tu n'y crois pas, compose tel numéro, je te répondrai...* » Information et fiction gomment leurs frontières. *Le petit écran produit* des faits au lieu de les relater. Il ne montre plus que ce qu'il peut mettre en scène. Le reste n'existe pas. La civilisation de l'image *se substitue au réel et en obscurcit le sens*.

CE constat, daté de 1983, est dans l'air : la revue *Autrement* consacre son numéro de janvier 1986 au « faux » tel qu'il triomphe dans l'art, le sexe, la politique. Le factice, l'artifice, le « *look* », *les sosies, les contrefaçons*, l'éphémère, ont relégué la réalité à un état accessoire, impalpable. Après la mort de Dieu, est-ce la fin de la Vérité, réputée inaccessible *et terroriste* ? Allons-nous vers une mascarade peuplée de fantasmes ?

Entre autres articles révélant que 32 % des chercheurs truquent leurs résultats, Jean Baudrillard revient sur l'univers de falsification qui obsède Eco. Ce qu'il faut mettre en doute, selon *lui*, c'est le stratagème par lequel l'image se donne l'air de renvoyer à un monde réel, à un objet logiquement et chronologiquement antérieur. Elle n'est pas porteuse de sens, mais *d'une dénégation du sens*.

De là, qu'elle est impropre à toute pédagogie et fascine tant. Niant le principe même de réalité, aussi impossible que l'*imaginaire, elle nous tient quitte de tout jugement. Le médium* s'enroule sur lui-même, sans autre destin que lui-même, sans transcendance possible du sens ni développement possible de l'*histoire. Nous sommes obnubilés par la prolifération d'une* forme vide où se jouent la démesure du visible et sa dégradation. Menacée de pullulation, l'image nous tient lieu de sexe et de *mort. A travers elle, nous rêvons de protozoaires qui se multiplient* à l'infini par contiguïté.

AU fait : la recherche d'un sens durable n'est-elle pas le leurre suprême, et le pire péché contre l'esprit ? Telle est une des leçons que Thierry Maulnier tire au terme du troisième tome de ses *Vaches sacrées : le Dieu masqué*.

A brefs coups d'aphorismes dubitatifs et souvent ironiques, ce cartésien sans Dieu et ce pascalien sans foi rappelle la philosophie à son devoir de questionner sans relâche et de refuser les réponses toutes faites.

S'il était chrétien – « *ce qu'à Dieu ne plaise* », plaisante-t-il, – Thierry Maulnier se vouerait à une théologie de l'incertitude. Comme Pascal, il n'est pas loin de savoir gré à la divinité de se dérober, pour nous laisser plus libres. Nous sommes réduits à imaginer un dieu fermant sa porte après sa semaine de labeur créatif et disant : « *Maintenant, je n'y suis pour personne.* » L'être, le néant et le commencement ne sont guère plus pensables que Dieu : ce qui n'a pas empêché la métaphysique de prospérer...

Qui a créé les lois que la raison croit *percevoir dans le* monde ? Le hasard ? Et qui est à l'origine du hasard ? La loi des savants n'est peut-être qu'une sorte d'habitude. Pourquoi *le réel et l'histoire auraient-ils une signification ? L'homme n'est* pas porteur de sens mais de la recherche du sens, d'un sens nécessairement provisoire et anthropomorphique.

SUR l'avenir des valeurs, Thierry Maulnier n'est pas moins sceptique. Elles ne peuvent survivre à l'individu que si celui-ci les juge plus digne de vivre que lui-même, ce à quoi l'Occidental fin de siècle paraît peu enclin, comme s'il était fatigué à l'avance de définir ce qui lui manque.

La pire mésaventure – heureusement improbable – serait la découverte d'une vérité définitive. La grandeur de l'homme est d'agir comme s'il pouvait donner un sens au monde, tout en sachant le contraire. A ce prix, l'humanité peut-elle se sauver ?

Le pire n'est pas sûr. Il arrive même que le hasard produise bizarrement des bribes de Bien. Sans excès d'espoir mais avec l'espèce de tendresse qu'inspire parfois le spectacle des bêtes, *Thierry Maulnier observe que cette combinaison aléatoire de* particules matérielles appelée l'Homme a su tirer d'elle-même le besoin de Dieu, l'exigence de sens, la velléité de sauver *d'autres espèces*, de contredire le « laissez *mourir* » de la nature, et cette passion illusoire, cette « pitié effrayante » par laquelle il s'imagine pouvoir vaincre le mal du monde, tel l'enfant rêvant d'écoper l'océan avec un seau de plage !

★ **LA GUERRE DU FAUX, d'Umberto Eco, traduit de l'italien par Myriam Tanant, Grasset, 280 p., 89 F.**

★ **L'ERE DU FAUX, revue *Autrement*, numéro de janvier 1986, dirigé par Pascale Froment et Brice Matthieussent, 224 p., 120 F.**

★ **LE DIEU MASQUÉ, de Thierry Maulnier, Gallimard, 242 p., 125 F.**

culture

MUSIQUE

L'AVENIR DE L'OPÉRA BASTILLE

Le trou a touché le fond

Les 1er, 2 et 3 février 1986, quarante artistes de toutes nationalités et moins liés par leur domaine particulier (musique, mise en scène, décors, etc.) que par leur familiarité avec l'art lyrique seront réunis au Théâtre des Amandiers de Nanterre. Ils parleront de l'avenir de l'Opéra Bastille : comment tirer le meilleur parti de ce qui se présentera, en 1989, comme la plus sophistiquée des machines à chanter dans le monde (1) ?

Février ? On sera alors à quelques semaines des législatives. On sait que plusieurs voix notables de l'opposition ont déclaré la guerre aux grands travaux et à leur coût, le Grand Louvre et l'Opéra Bastille étant les premiers dans leur ligne de mire. Avec des arguments variés mais qui tournent tous autour d'un rapport utilité/prix, considéré comme contestable. Dans le cas de l'Opéra Bastille des arguments plus contestables sont souvent avancés.

On pose comme principe l'impossibilité d'accroître le nombre des fidèles du palais Garnier, ou bien on avance que, malgré les efforts faits en faveur de l'enseignement du chant, les Français de 1989 chanteront toujours aussi mal, qu'on n'aura pas assez de cantatrices pour satisfaire aux ambitions du nouveau théâtre.

Telles ne sont pas, bien sûr, les conclusions des dirigeants de l'établissement public, M. Pierre Viot son président, comme il l'est du Festival de Cannes, et Mme Michèle Audon qui en assure la direction. Ils se fondent il est vrai, sur des études extrêmement précises conduites dès avant le concours et alors que M. François Bloch-Lainé présidait l'Etablissement. Si précises que les crédits prévus n'ont jusqu'à présent pas souffert du moindre dépassement. L'enveloppe de 2,07 milliards de francs à charge de l'Etat est pratiquement engagée pour plus de la moitié, les démolitions sont achevées, le trou a, si l'on peut dire atteint son propre fond, et les infrastructures commencent à être coulées.

Rien ni personne n'est, jusqu'à présent, parvenu à freiner ce considérable projet. Même le recours déposé le 9 octobre auprès du Tribunal administratif par SOS Paris et une association d'habitants du douzième, recours qui avait abouti le 9 octobre à un sursis à exécution, n'a que peu ralenti les travaux. Il est vrai qu'il ne concernait qu'un seul des permis de construire, et que les autres ont pu poursuivre leur petit bonhomme de chemin. Le recours de SOS Paris n'a d'ailleurs pas été suivi d'effet puisqu'un nouveau permis a été accordé dès le 15 novembre.

Dans ces conditions un arrêt du chantier — si l'opposition, devenue majorité, devait la décider — pourrait revenir très cher. Les sommes déjà dépensées, les indemnisations pour les contrats déjà signés, le coût d'une reconversion qui impliquerait au bas mot quelques dix-huit mois d'étude, tout cela s'accumulerait en effet au point que les actuels dirigeants de l'Opéra Bastille ne prévoient guère la décision d'arrêt que par scrupule de fonctionnaires.

Reste que le sort de l'Opéra Bastille sera d'autant plus crédible, et pas seulement aux yeux de ses détracteurs, que celui du Palais Garnier aura été mieux défini. Or si l'on parle bien de le vouer à la danse, la proportion des mots et des décisions concrètes reste pour l'heure en faveur des premiers.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Tokyo, mais également Toronto et Montevideo, jettent les bases de leurs opéras en prenant pour modèle l'Opéra Bastille.

THÉATRE

STREHLER - MILAN - PARIS

Le temps des embellies

A Milan, siège du Piccolo Teatro où Georgio Strehler fait la part belle aux adaptations d'auteurs français, où il invite la Comédie-Française avec *Fin de partie*, le Quai d'Orsay a nommé il y a trois ans à la tête du centre culturel un homme qui a le goût du théâtre, Patrick Martinet.

Un centre culturel, ça va de soi, est chargé de promouvoir la culture et la langue de son pays. Milan, ville de commerce et d'industrie, est moins francophone qu'elle ne l'a été. Les hommes d'affaires parlent anglais. Mais elle est aussi capitale de la mode, du *design*, de l'architecture, et souvent les artistes sont bilingues, parlent un français enchanteur, connaissent Paris comme on aimerait le connaître. Ils sont, pour les activités du centre, un public prêt à se laisser séduire, mais pas du tout naïf et très exigeant. Les professeurs du lycée français s'y intéressant peu, la colonie française se situant plutôt du côté des hommes d'affaires, c'est aux intellectuels milanais que Patrick Martinet doit d'abord penser, et il place la barre assez haut. Il a fait venir cette année le spectacle d'Anne Delbée, *Camille Claudel*, il y a deux ans, *le Prince travesti*, par Antoine Vitez : une seule représentation dans la grande salle du Lirico, et elle était pleine.

On entend bien quelques grincements à propos de notre impérialisme culturel, mais l'intérêt pour notre théâtre est certain. L'hiver dernier, le public est venu en nombre pour *l'Illusion*. Bien sûr, c'était une mise en scène de Strehler au Piccolo, mais c'était aussi la vague de froid, les rues de Milan verglassées, la neige collée aux murs sombres des lourds immeubles sévères.

A cette occasion — il jouait dans *l'Illusion* — Christian Rist a parlé de ses projets et de sa compagnie, le Studio Classique, à Patrick Martinet, d'abord choqué d'entendre un jeu comédien étiqueté « avant-garde » s'enflammer pour Molière. Puis il s'est laissé convaincre. Il a organisé du 16 au 19 décembre une série de représentations à la Piccola Commenda, petite salle d'art et d'essai, connue des chauffeurs de taxi.

Il y a eu *les Amoureux de Molière*, avec Jacques Bonnaffé et Tonie Marshall (entres autres), scènes groupées par thèmes : la première rencontre, la jalousie, le dépit. Le spectacle a été joué deux fois, couplé d'abord avec Nelly Borgeaud dans *la Jeune Parque*, de Valéry, puis avec Christian Rist lisant *le Centaure*, de Maurice de Guérin. Deux fois salle comble. Plus surprenants sont le succès d'un hommage à Maurice Ponge et l'enthousiasme des Italiens présents pour deux textes baroques : *le Monologue d'Adramelech*, torrent de mots détournés aux consonances paillardes, dont André Marcon s'empare et se frotte avec un extraordinaire plaisir (1). Ensuite, Jean-Marie Villegier a lu les *Antiquités de Rome*, de du Bellay, délirante écriture archaïque, pas toujours compréhensible.

Le règne de Georgio

Molière et l'hommage à Ponge vont être donnés dans les centres culturels français de Vienne, Berlin-Est, Londres. A Milan, le risque était grand. Patrick Martinet n'a ni le temps ni les moyens, dit-il, de développer comme il le voudrait les expositions et le cinéma. Il veut aller plus loin que la diffusion (*les Amoureux de Molière* sont une création) et le théâtre lui offre un espace artistique et financier où il peut intervenir. De toute façon, sa préférence va au théâtre, même si le centre culturel n'a pas encore de salle — mais il va déménager et en avoir une, — même si un spectacle ne se transporte pas comme une boîte de pellicule ou un tableau, même si le centre n'a pas de budget. Mais le mécénat est entré dans les mœurs milanaises. La liste est longue des banques françaises et des entreprises italiennes intéressées. Et puis il y a Georgio Strehler, qui fait construire les décors, prête du matériel.

Quand il est à Milan, Strehler surveille les nouveaux bâtiments où il va s'installer. Le plus petit — entre trois cents et cinq cents places — n'est pas loin d'être terminé. Il doit être inauguré le 14 mai 1986, trente-neuvième anniversaire du Piccolo. C'est un beau et vaste volume harmonieux, aménagé dans une salle à l'italienne évidée. Les murs de briques, les rampes des balcons circulaires, le toit voûté où les poutres sont encore visibles, le plancher ciré, l'ensemble forme un bizarre décor cathédrale - cour intérieure — salle de bal...

C'est le Studio où va venir l'école du Piccolo, où elle donnera des spectacles. Strehler pense à l'école et au cauchemar d'avoir à sélectionner trente-cinq comédiens parmi des milliers de candidats. La sélection va durer un an et comportera plusieurs étapes — un vrai parcours initiatique, essais d'une approche mutuelle comme cela se pratique souvent. Là, en plus, les élèves devront *« parler trois langues et quelques dialectes »*. Ils apprendront le chant, la musique, le mime. Les professeurs ne seront pas des metteurs en scène, Strehler préfère les acteurs : *« Nous ne voulons pas former des stars, mais des professionnels capables de tenir des grands et des petits rôles. »* Déjà, il a mis au point le programme : un travail sur Maïakovski et sur Faust. Il devrait donc diriger deux écoles, celle-ci et celle du Théâtre de l'Europe au Vieux-Colombier, dont le ministère a pu débrouiller les imbroglios juridiques. Mais le projet reste dépendant de subventions encore floues.

Quant au Théâtre de l'Europe lui-même, il continue sans grande modification. La formule s'est révélée positive, la salle a été occupée en moyenne à 78 %. La jauge la plus basse a été de 55 % avec un spectacle pourtant admirable, *la Bataille d'Arminius* par Claus Peymann et l'Ensemble de Bochum. Pour l'avenir, Georgio Strehler promet de rattraper la mise en scène qu'il n'a pas pu réaliser parce qu'il a été malade. Il envisage un *Scaramouche* où se mêlent des personnages siciliens, italiens, français. Il espère inviter la troupe russe de la Taganka, à présent dirigé par Evrof, mais avec un programme choisi par lui, là est la difficulté. Il va mettre en scène *l'Opéra de quat'sous* (probablement avec Nastassia Kinski et sûrement avec Milva) au Châtelet, l'Odéon étant fermé pour travaux de mai à décembre 1986.

Georgio Strehler ne veut pas se mêler du sort de l'Odéon : ça ne le regarde pas, dit-il, pourtant il s'y intéresse : *« Je ne peux pas le prendre en charge, je dois partager mon temps entre Milan et Paris. Restent trois cas de figure. Soit on nomme un administrateur — ou une administratrice — et on continue à faire venir des spectacles de décentralisation, mais on a bien vu que ça ne marche pas. Soit le nouvel administrateur de la Comédie Française* (il prend en exemple une éventualité, Jean-Pierre Miquel), *et nous, nous collaborons comme nous devions le faire avec Jean-Pierre Vincent. Ou bien on ne nomme pas d'administrateur, mais un créateur,* (toujours comme exemple d'une éventualité, il cite Gildas Bourder) *« qui dirigeait le théâtre de mars à juin »*. Quelle solution préfère-t-il ? Tout dépend de l'homme. Comment pourra-t-il s'occuper à la fois du Théâtre de l'Europe et de ses deux salles milanaises ? Il n'y pense pas. La grande salle, à laquelle il veut donner le nom de Paolo Grassi, ne sera pas prête avant trois ou quatre ans. Que deviendra l'actuel Piccolo ? C'est à la municipalité de décider. Lui verrait bien un collectif d'acteurs.

Le triomphe d'Antoine

Les acteurs du Piccolo connaissent actuellement un triomphe avec *le Trionfo dell'amore* (2), Marivaux adapté par Enrico d'Amato et Ena Marchi, mis en scène par Antoine Vitez dans des colonnes grecques, un jardin touffu d'Yannis Kokkos, en hommage au décor de Peduzzi pour *la Dispute* de Patrice Chereau.

Ce *Triomphe de l'amour* est une merveille. Dans cette histoire où l'on voit la princesse Leonide (Maddalena Crippa) et sa servante (Martina Carpi) se travestir pour connaître un philosophe, Ermocrate (Giancarlo Dettori), qui fait profession de fuir l'amour, Antoine Vitez retrouve ses thèmes obsessionnels, et d'abord celui de l'étranger — l'ange de *Theorema*, Tartuffe — qui provoque le désordre de l'esprit et du corps. Car la princesse séduit le philosophe, sa sœur Leontine (Anna Saia), son jeune disciple (Giulio Scarpati). *« Le triomphe de l'amour est celui de la princesse, donc Marivaux a voulu qu'elle incarne l'amour »*, dit Vitez.

Maddalena Crippa, avec sa beauté à la Dominique Sanda, sa vitalité électrique, sa voix d'adolescent, incarne l'amour dans toutes ses équivoques, ses éclats, son innocence. Elle est crédible, à peine trouble — juste le trouble de la séduction, — qu'elle séduise Ermocrate ou Leontine, deux personnages vitéziens. Elle, la femme encore belle qui se donne sans pudeur à son premier amour, à sa dernière chance (*« la seule*, dit Vitez, *à porter les habits de son sexe, c'est pourquoi elle est si mal traitée dans cette pièce »*), l'homme vieillissant, envoûté par ce qu'il a toujours refusé, nié.

La manière dont Vitez a traité les valets est d'une superbe intelligence. Comme dans *le Prince travesti*, il y a un Arlequin de commedia dell'arte — le virtuose de *l'Arlequin serviteur de deux maîtres*, Ferrucio Soleri — face à son avatar néoréaliste, paysan roublard, rustre, dépenaillé (Mario Porfito). Brusquement, on se trouve devant deux formes d'imaginaire italien, et universel. Des monceaux de souvenirs, de pensées, se bousculent...

Le style des acteurs du Piccolo, leurs gestes larges, expressifs, qui accompagnent tout naturellement le rythme des paroles, colle juste avec le style de Vitez. Il a pu les retenir au lieu de devoir les pousser, et on a en même temps l'emphase et la rigueur. Rarement cette intrigue particulièrement sophistiquée a paru si transparente, indéniable. Dure aussi quand Ermocrate et sa sœur quittent la scène, fantômes gris enlacés, tandis que la princesse pose sa main sur l'epaule du jeune disciple agenouillé. Elle l'aime, l'a choisi, le domine, l'écrasera. L'amour qui triomphe n'est pas généreux.

COLETTE GODARD.

(1) André Marcon va reprendre « *le Monologue d'Adramelech* », au Café de la Danse en janvier.

(2) Le spectacle sera salle Gémier du 16 au 22 janvier, à 20 h 30.

EXPOSITION

HOMMAGE A PIGALLE

Le Louvre célèbre celui que Diderot appelait le « mulet de la sculpture »

L'hommage consacré par le Louvre à Jean-Baptiste Pigalle (1714-1785) devrait contribuer à sortir de l'oubli l'un des grands noms de la sculpture française du dix-huitième siècle. Même Diderot, qui ne l'appréciait pas toujours — le gratifiait, à l'occasion, de l'aimable surnom de « mulet de la sculpture », le considérait comme *« un des deux premiers sculpteurs de la nation »*. Pourtant, la caution du philosophe ne lui a guère servi. Aujourd'hui, à part la douteuse relation qui lie l'artiste à un place parisienne, les publications le concernant restent confidentielles. Contrairement aux luxueuses monographies sur la peinture du dix-huitième siècle de Boucher à Greuze en passant par Fragonard, la statuaire du même siècle ne retient guère l'attention.

Peut-être subissons-nous l'influence des Lumières, qui assignaient au sculpteur un rôle de tâcheron alors que l'artiste peintre jouissait d'une réputation plus intellectuelle. D'ailleurs Pigalle, très préoccupé par cette distinction, n'aura de cesse de faire reconnaître son statut. Il y arrivera, comme on peut le voir dans un pastel exécuté par Mme Roslin en 1770, où il apparaît en habit de grand seigneur recouvert d'un luxe de dentelles, un ornement certainement étranger aux débuts modestes de ce fils et petit-fils de menuisier.

Cet être obstiné fut crédité par la postérité d'un cliché : il aurait été « pompadourisé », dit-on, par sa royale protectrice et se serait livré aux mignardises de ce style contourné.

Sa première commande importante, il l'a doit, en fait, au comte d'Argenson, secrétaire d'Etat à la guerre, et Pigalle, que ses condisciples étonnés par sa ténacité surnommaient « la tête de bœuf », a montré suffisamment d'indépendance au cours de sa carrière pour qu'il soit impossible de lui attribuer cette fameuse grâce pompadouresque.

La Tour racontait d'ailleurs, qu'il avait *« la main lourde et maladroite »*. Pour ne rien arranger, on n'a trouvé aucun dessin de lui, preuve, selon les uns, qu'il n'était pas un virtuose du crayon et, pour les autres, qu'il ne dessinait qu'avec le pouce.

Sous cette avalanche de malentendus, on ne peut que se réjouir de l'occasion offerte par les musées nationaux de prendre la mesure de ce créateur attachant. Avec, en prime, la possibilité délicieuse de découvrir en dehors des galeries les rares œuvres demeurées en place à Paris : citons le mausolée du comte d'Harcourt, à Notre-Dame, le bénitier un brin baroque de Saint-Sulpice et la *Vierge à l'enfant* de Saint-Eustache.

Si le pavillon de Flore ne propose à l'amateur que les esquisses de cet art monumental, il réunit l'essentiel, soit treize pièces, environ la moitié de ce qui a survécu à la Révolution et aux ravages du temps. Comble de malchance, ce lutteur produisait lentement. Insensible aux attaques, dédaignant la théorie, il se comportait comme un patriarche régnant sur sa famille plutôt que comme un chef de file. Dans l'atelier de Pigalle, ses deux beaux-frères (Allegrain, Mouchy) et son frère Jean-Pierre, tous trois sculpteurs, se partageaient les commandes officielles.

Des bustes aux statues, on a affaire à la même volonté de ne jamais se répéter, quel que soit le motif. Entre le marbre du *Mercure attachant ses talonnières* (1744), qui lui servit de passeport pour l'Académie, et le marbre du *Voltaire nu* (1776), il passe d'une variation sur le style « rocaille » alors très en vogue à ce que le catalogue de l'exposition définit comme étant l'œuvre la plus décriée du dix-huitième siècle. Voltaire en écorché, quel culot ! Le grand homme se voyant dans cet état avec une large draperie sur les épaules eut assez d'esprit pour déclarer : *« Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames de quelque façon qu'on me présente à elles. »*



Autoportrait

Quelle différence, quand même, avec le travail de Houdon, qui entreprit, en 1780, de composer la statue du maître assis enveloppé dans un ample drapé. Cette fois le traitement à l'antique rassure tout le monde, la chair disparaît prestement sous le pli du vêtement.

Encore quelques années et les toges romaines envahiront les cadres. Rien de tout cela avec Pigalle. Une de ses magies, c'est de rester dans l'entourage immédiat de ses sujets, proche, tellement proche des aspérités du visage de Diderot rempli de lassitude, ou encore de cette terre cuite qui expose sans concession son autoportrait.

BERTRAND RAISON.

★ Jusqu'au 10 février.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : : Casse-Noisette.
SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : Ravel/Puccini.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), à 20 h 30 : le Balcon.
☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, à 20 h 30 : Lucrèce Borgia.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : Jeux de femme.
☞ TEP (43-64-80-80) : à 19 h : les Tourlourous ; à 21 h : Le Oui de Malcolm Moore.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 ; Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) à 20 h 45 : Calambre (Maguy Marin) ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or : 18 h : le Saperlean.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30, Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ASTLE CULTUREL (45-74-56-58), 21 h : Etranger dans la nuit.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84) 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : l'Age de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48) 20 h 30 : Femmes.
DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47) 22 h : S'Concerto.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10) 18 h : le Saperlean.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) 21 h : le Vent Coulis.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) 20 h 30 : Fool for Love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 20 h 30 : M. Jolivet.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : la Baie des anges.
☞ ESSAION (42-78-46-42) 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.
☞ FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : Triple mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : les Goutres ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.
☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 21 h : la Vague.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 20 h 30 : l'Ecole des femmes.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps forain.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Toi et tes nuages.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.
☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Grandir. – Maison intern. du th. 21 h : Le Ramayana.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Duo ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : Boulevard du mélodrame.
NEUILLY, Th. (47-45-75-80), 20 h 45 : l'Avare.
SURESNES, CL (45-06-13-10), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à E. Lubitsch : 19 h, Forbidden paradise ; 21 h, l'Éventail de Lady Windermere.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, les Week-ends de Néron, de Sténo (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Petite Bande, de M. Deville.

Les exclusivités

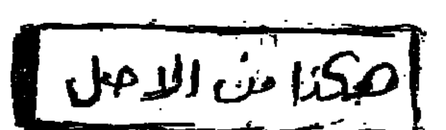
L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Jeudi 26 décembre

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Ritz, 2e (46-06-58-60).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 36-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COCOON (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
EXPLORERS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Vf Bergère, 9e (47-70-77-58).
LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).
KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
NIGHT MAGIC (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-24-48) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).
RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-70-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).
UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).
LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

BILLY ZE KICK, film français de Gérard Mordillat, Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA DERNIÈRE LICORNE, film américain d'Arthur Rankin et Jules Bass (v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
EXPLORERS, film américain de Joe Dante (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
KALIDOR, film américain de Richard Fleischer (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
NIGHT MAGIC, film canadien de Lewis Furey : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
PIZZAIOLO ET MOZZAREL, film français de Christian Gion : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
SANTA CLAUS, film américain de Jeannot Szwarc : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
UNE SAISON ITALIENNE, film italien de Pupi Avati (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Parnasse, 16e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).



COMMUNICATION

Jeudi 26 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Pour ceux qui aiment Bach.
Emission d'E. Lipmann, réal. J.-P. Barizien (en simultané avec France-Musique).
Trois heures avec Jean-Sébastien Bach. On ne s'ennuie pas un seul instant.
23 h 40 Journal.
23 h 55 *Boîte à jazz.*

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Esclave et Pharaon.
De P. Meunier, scénario et dialogues G. Brach.
Un très jeune pharaon et son armée en déroute sauvés par son esclave. Leur rapport complexe excite la jalousie des grands guerriers. Un drame superbement filmé dans des couleurs du désert, illuminé par l'éclat bleu des bijoux. Une fable aussi sur le destin, le pouvoir.
22 h Magazine : Actions.
De M. Honorin, F.-H. de Virieu et G. Morin.
Au sommaire : Parlons d'argent (les démarches à faire pour obtenir des déductions fiscales) ; coup de pouce à une entreprise ; donnant-donnant (trois accords sociaux d'entreprise ; le choix des téléspectateurs) ; titres en jeu ; complément d'enquête.
23 h 15 Sports : Hockey sur glace.
Le Tournoi de Paris.
0 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Benny Hill.
20 h 55 Téléfilm : l'Enigme blanche.
D'après le roman de R. Gouze, adapt. C. Veillot, réal. P. Kassovitz, avec J. Rochefort, B. Ogier, C. Rich...
Huis clos montagnard et crime parfait. Des acteurs de tout premier plan pour une création originale de qualité.
22 h 30 Journal.
22 h 55 Concert : Murray Head.
Enregistré au Palais des sports de Toulouse.
Chansons tendres et romantiques, avec parfois un soupçon de mélancolie.
23 h 45 Nouvelles du « Monde ».
Une nuit agitée de Pierre Grispari (France).
Le soir de Noël, la permanence d'un commissariat de quartier. A mesure que la nuit s'avance, on voit surgir d'étranges personnages...
0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Partenaires, film de Claude d'Anna ; 21 h 50, l'As des as, film de Gérard Oury ; 0 h, les Après-midi de Pamela Mann, film de Henry Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Rage », de Yvane Daoudi. Avec M. Schneider, F. Bastien, F. Ebrehard.
21 h 30 Festival estival de Paris 1985 : Chœur du séminaire de Maynooth, dir. S. Lavery (vêpres de saint Patrick).
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : pour ceux qui aiment Bach, en simultané avec TF1.
23 h Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov.

Vendredi 27 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 20 ANTIOPE 1.
9 h 30 Canal FIT.
10 h 15 La Une chez vous.
10 h 30 Croque-vacances.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Dessin animé : les Aventures de Tintin (et à 14 h 40).
13 h 55 Série : la Petite Maison dans la prairie.
14 h 45 Destination Noël.
Dessins animés, feuilletons, variétés.
16 h 25 Série : Deux ans de vacances.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups (et à 19 h 15).
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Michel Sardou.
Pour les fans de la vedette française, un remake de son succès au Palais des congrès à Paris.
21 h 30 Bye Bye Show-Biz.
Spectacle de Jérome Savary, en différé du théâtre Mogador.
L'histoire du music-hall revisitée par l'équipe folle du Grand Magic Circus. Hommage et dérision, les gags s'enchaînent à toute allure.
23 h 30 Journal.
23 h 45 Tapage nocturne.
Emission de Gilbert Foucaud.
Avec J.-P. Mader, Rita Mitsouko, Serge Gainsbourg, Mylène Farmer...

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 Terre des bêtes au Japon (reprise).
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : le Crime de Mathilde.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Switch.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
Image imagine ; Histoires comme ça ; Superdoc ; Latulu et Lireli ; Le carnet de bord.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : la Trappe.
20 h Journal.
20 h 30 Loto sportif.
20 h 25 Les cinématographes Lumière.

20 h 35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux.
De P. Moustiers, réal. Y. Andrei. Avec B. Fossey, M. Bozzufi, M.-F. Mignal, P. Noël...
Le plus grand fait divers du début du siècle transformé en une bonne série dramatique, avec l'atmosphère, les mœurs de l'époque.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « C'est du cinéma », sont invités : Patrick Brion (Garbo), *Bernard Chardère* (les Lumière), *Michel Ciment* (John Boorman, un visionnaire en son temps), *Jean-Luc Godard* (Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard), *Léo Sauvage* (l'Affaire Lumière), *Dominique Rabourdin* (Truffaut par Truffaut).
22 h 50 Journal
23 h Ciné-club (cycle fantastique) : la Chasse du comte Zaroff.
Film américain de E.-B. Schoedsack et I. Pichel (1932), avec L. Banks, J. McCrea (v.o. sous-titrée. N.).
Des naufragés sont recueillis sur une île par un châtelain dont la grande passion est la chasse au gibier humain. A l'époque où il fut réalisé, ce film d'aventures glissant vers le fantastique et l'horreur était d'une extraordinaire audace.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Emissions pour les jeunes.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau : « Une vie en chansons » ; à 17 h 30, « Camille, ma sœur » ; à 18 h 55, « la Panthère rose » ; à 19 h 40, « Un journaliste trop voyant ».
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Variétés : Tous en piste.
20 h 25 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 30 Benny Hill.
20 h 55 Cinéma 16 : Vingt ans d'absence.
Scénario de Marie Guérinaud, réal. B. Saint-Jacques. Avec J. Carmet, G. Vollereaux...
Une belle jeune femme tente de renouer, après vingt ans d'absence, des liens avec son père. Une fine histoire d'amour, de mélancolie dans les jardins mystérieux de l'enfance. Un Carmet attendrissant à souhait.
22 h 35 Quelques mots pour le dire.
Emission de la Sécurité routière.
22 h 40 Journal.
22 h 55 Les raconteurs d'histoires.
Des raconteurs professionnels (Michel Boujenah, Bernard Haller, Darry Cowl, Sylvie Joly...) réunis autour d'une bonne table s'en donnent à cœur joie, en alternance avec des séquences des meilleurs sketches de Coluche, Michel Galabru, Raymond Devos, etc.
23 h 50 Nouvelles du « Monde ».
Et le ciel de Branislav Cancevic.
Il a treize ans. Il a tout vu, du monde et de ses mystères. Un jour, il entraîne ses camarades loin de la ville...
0 h 5 Prélude à la nuit.
Extrait de Roméo et Juliette, *de Prokofiev.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie de chansons ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Edgar, détective cambrioleur ; 18 h, Interviews ; 18 h 30, Quoi de neuf ? ; 18 h 50, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 11 h 10 et 17 h 20) ; 8 h 30, Superstars ; 8 h 55, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, film de M. Coluche ; 10 h 20, Les superstars du catch ; 11 h 35, Le petit train de Noël ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Conan le barbare, film de J. Milius ; *16 h 5, l'Increvable, film de J. Boyer* ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 33, Série : les Triplés ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, le Triporteur, film de J. Pinoteau ; 22 h 40, les Fauves, film de J.-L. Daniel ; *0 h 5*, les Chariots de feu, film de H. Hudson ; 2 h 5, les Après-midi de Paméla Mann, film de H. Paris ; 3 h 20, Scanners, film de D. Kronenberg ; *5 h 5*, Vive la comédie ; 6 h 20, Série : Winchester à louer.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : convivialité ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 heures) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : Sur les *chemins d'Alice ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence...* théâtre à lire ; 14 h, Un livre, des voix : « La saison du maître », de Maurice Polard ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « l'Artichaut invulnérable », de Xavier Domingo ; 15 h 30, L'échappée belle : bleu des mers du Sud ; 17 h 10, Le pays d'ici, à Mulhouse ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les catastrophes naturelles ; 20 h, Musique, mode d'emploi : l'Evangile des musiciens.
20 h 30 *Le grand débat : l'individu est-il de retour ?*, avec J.-P. Dupuy, P. Ricœur, P. Thibaud, J.-P. Vernant.
21 h 30 Black and blue : question d'engagement.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Objets volants identifiés ; 7 h 10, Réveil matin, œuvres de Teleman, Schickhardt, Lully, Offenbach, Corette, Beethoven...
9 h 5, Le matin des musiciens : Angleterre les voix des célestes ; *12 h 10, Le temps du jazz : nouveau retour sur* Coleman Howkins ; 12 h 30, Concert (donné le 23 mars au Grand Auditorium) : œuvres de Maderna, Donatoni, Fouilland, Gaussin, par le Quatuor Arditti ; 13 h 40, Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, *Repères contemporains : collection musique française d'aujourd'hui* ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : concerts à Carnegie Hall, jazz avec Goodman, Duke Ellington, Ella Fitzgerald... ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; *19 h 10, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Avant-concert.*
20 h 30 Concert (donné le 12 décembre à l'église Saint-Séverin) : *Fantaisies*, de Racquet et de Scheidt ; *Suite du 2e ton*, de Le Bègue ; *Passacaille en ré mineur*, de Buxtehude ; *A Solis Ortus*, de Grigny ; *Passacaille en ut mineur BWV 528*, de J.S. Bach ; *Fugue en sol mineur*, de Sejan ; *Prélude et fugue en ut majeur*, de Saint-Saëns, par Jean Charles Ablitzer à l'orgue.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h, musique traditionnelle, la java.

PROGRAMMES, PUBLICITÉ, FRÉQUENCES, CONTESTATIONS JURIDIQUES

La cinquième chaîne est mal partie

« Je ne vois pas ce qui pourrait empêcher maintenant le démarrage de la cinquième chaîne », déclarait, le 23 décembre, M. Georges Fillioud après le vote par le Parlement de la loi « tour Eiffel ». Les milieux professionnels et une grande partie de la classe politique sont loin de partager l'optimisme du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Le silence persistant des responsables de la « 5 » contribue à entretenir une vague de rumeurs : *« Ils ne seront jamais prêts avant le 20 février. » « Rien ne va plus entre M. Jérôme Seydoux et M. Silvio Berlusconi. » « Le groupe Chargeurs cherche d'autres partenaires. »*

Même si on fait la part des excès polémiques, force est de constater que la cinquième chaîne accuse un retard inquiétant dans sa course contre la montre. Chaque jour, des dizaines de techniciens italiens débarquent au siège social des Chargeurs, place de la Madeleine, dans une confusion fébrile. L'encadrement français, promis par les promoteurs du projet, est toujours inexistant. La plupart des nominations proposées par M. Bernard Miyet ont été repoussées à plus tard par M. Seydoux, ce qui a contribué à décider l'ancien directeur de cabinet de M. Fillioud à refuser le poste de directeur général.

Faute de décideurs, la campagne de lancement prévue pour janvier n'est pas prête. M. Christian Dutoit, transfuge d'Antenne 2, s'occupe des programmes, mais il ne peut pas faire de miracles. Les grands noms de la télévision contactés ont décliné jusqu'à présent les offres alléchantes de la « 5 ». Il est difficile dans ces conditions de mettre sur pied la fameuse émission quotidienne de jeux et de variétés qui, entre 19 heures et 20 h 30, doit concurrencer les chaînes publiques et assurer à la « 5 » une audience minimum de 8 % dès les premiers mois. Sans vedettes, sans programmes, que vendre aux annonceurs ?

Pour la publicité, nerf de la guerre d'une télévision commerciale, les retards, aussi, s'accumulent. Pour obtenir un minimum de 300 millions de chiffre d'affaires en 1986, la « 5 » a choisi la solution d'une régie intégrée et a chargé M. Christophe Riboud, PDG d'IFOP et autre partenaire de la chaîne, de monter l'opération. Tâche difficile : il faut en quelques semaines engager des commerciaux, définir des méthodes et des tarifs sans expérience préalable. M. Gilbert Gross, responsable d'une importante centrale d'achat d'espaces, a proposé dès le début à M. Berlusconi d'assurer un financement minimum à la nouvelle chaîne. De quoi tenter l'homme d'affaires italien, soucieux avant tout d'efficacité commerciale. Mais cette alliance aurait provoqué le mécontentement de la plupart des agences et de leurs *organisations professionnelles*.

MM. Seydoux et Riboud ont donc préféré la prudence et proposent aux publicitaires français un système *fondé sur la garantie de l'audience* mesurée par un sondage audimétrique commun à toutes les chaînes. Solution de sagesse, mais qui tarde à être mise en place. A moins de deux mois des premières émissions, la régie de la « 5 » n'est toujours pas au travail. M. Jacques Abergel, directeur général d'Europe 1, est pressenti pour assurer sa direction, mais l'entrée de la station périphérique au capital de la « 5 », pratiquement bouclée il y a quinze jours, s'enlise dans des négociations complexes.

Trouble à TDF

Le réseau de diffusion est un autre point noir pour les responsables de la nouvelle chaîne. Même s'il se félicitent ouvertement de la bonne collaboration de Télédiffusion de France (TDF), on sait que le baromètre est loin d'être au beau fixe à l'intérieur de l'établissement public. En privé, les responsables de TDF affirment que les délais de mise en place technique sont trop courts pour assurer la fiabilité du réseau. Certains syndicalistes vont plus loin en remettant en cause le protocole d'accord signé le 18 novembre entre TDF et la « 5 ». Selon eux, les chaînes publiques seront obligées de réduire leur puissance pour permettre à la cinquième chaîne de s'installer sur leurs sites *d'émission. Ils craignent, de plus,* que les priorités accordées à la nouvelle télévision ne compromettent le remplacement de nombreux émetteurs du service public, prévu de longue date.

Nombreux sont aussi à TDF ceux qui redoutent les conséquences de l'accord du 18 novembre sur l'équilibre financier de l'établissement public. La « 5 » a obtenu un abattement de 25 % dans les vingt-cinq villes où les téléspectateurs devront modifier leurs antennes. Ainsi, la facture pour couvrir 28 millions de téléspectateurs se trouve réduite à 111,3 millions de francs par an, avec une montée en charge progressive juqu'en 1989. Ces chiffres, ajoutés aux incertitudes qui pèsent sur le *financement du satellite TDF 1, risquent* de creuser un trou important dans le budget de Télédiffusion de France. Les syndicats, en particulier la CGT, ont durci le ton et n'excluent pas un recours à la grève. La tension monte d'autant plus que le gouvernement doit procéder, début janvier, à la nomination du président de TDF, renouvelant ou non le mandat de M. François Schoeller, dont les méthodes sont très contestées au sein de l'établissement public.

Si la cinquième chaîne rattrape ses retards et ne souffre pas trop de la situation de TDF, il lui restera encore à passer l'obstacle juridique. Trois recours au Conseil d'Etat ont été introduits par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, le Bureau de liaison des industries cinématrographiques et les sociétés d'auteurs. *Ils visent tous à faire* annuler le contrat de concession et le cahier des charges de la nouvelle chaîne. Leurs chances d'aboutir sont loin d'être négligeables. Le gouververnement, qui ne croyait pas à l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'amendement « tour Eiffel », redoute maintenant le verdict du *Conseil d'Etat. Certains membres de la majorité reconnaissent même en privé que de nombreux articles du contrat, notamment ceux figeant le paysage audiovisuel, *« ne tiennent pas la route ».*

Il est de tradition que le Conseil d'Etat ne se prononce pas sur un problème politiquement sensible durant les deux mois précédant une consultation électorale importante. Le Conseil d'Etat pourrait donc statuer dès janvier. En cas d'annulation, le gouvernement et les promoteurs de la « 5 » auraient encore le temps de se mettre d'accord sur un nouveau contrat. Mais il n'est pas exclu que cet éventuel coup de théâtre ne provoque d'autres bouleversements. L'alliance entre MM. Seydoux, Riboud et Berlusconi ne s'est pas encore concrétisée sous la forme d'une société constituée en bonne et due forme, et M. Seydoux multiplie discrètement depuis quelques jours les contacts avec des groupes industriels et des opérateurs audiovisuels.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Inauguration d'une deuxième chaîne de télévision en Guyane française.* — TV Guyanne Canal 2 a été inauguré le 21 décembre à Cayenne par Télédiffusion de France et Radio-France outre-mer. Avec deux points de diffusion, ce réseau dessert dès à présent près de 60 % de la population du département. L'extension du réseau se poursuivra l'année prochaine grâce à la mise en place d'un autre réémetteur à Kourou.



économie

REPÈRES

Dollar : tout à fait stable

La « trêve des confiseurs » s'est poursuivie, jeudi 26 décembre, sur les marchés des changes, où le plus grand calme a régné. Le dollar est resté stable à 7,69 F environ et 2,5075 DM, tandis que le deutschemark à Paris remontait légèrement à 3,0680 F.

Textiles : 4,1 milliards de dollars d'exportation pour la Chine

Les exportations de textile chinois représenteront 4,1 milliards de dollars en 1985 et devraient progresser de 5 % à 10 % l'an prochain, annonce le quotidien de langue anglaise *China Daily*, citant le vice-président de l'organisation d'import-export Chinatex, M. Zhou Yunzhong. Ce résultat est jugé satisfaisant, compte tenu de la montée des pressions protectionnistes. La baisse de quelque 200 millions de dollars des exportations de textile vers Hongkong a été largement compensée par la progression de 220 millions à 600 millions de ventes vers les pays est-européens. Soucieux de limiter les déficits commerciaux croissants, les dirigeants chinois entendent chercher de nouveaux débouchés pour les textiles en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et dans les pays arabes.

Trafic aérien : ralentissement de la croissance en 1985

La croissance du trafic aérien régulier dans le monde (+ 6 % en 1985 a été inférieure à celle de l'année précédente (8 %), en raison du ralentissement du trafic de fret, selon des estimations préliminaires publiées le mardi 24 décembre par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal. Plus précisément, le trafic passager des compagnies aériennes des 156 pays membres de l'OACI a progressé de 6 % (892 millions de passagers), et même de 8 % si l'on considère la distance que chacun a parcouru en moyenne (1 373 milliards de passagers-kilomètres), contre respectivement 5 % et 6 % en 1984. Le coefficient d'occupation des sièges a progressé de 1 %, pour atteindre 66 %. En revanche, le trafic de fret n'a augmenté que de 1 % (contre 14,5 % en 1984), pour atteindre 39,9 milliards de tonnes-kilomètres, tandis que la poste progressait de 3 % (contre 7 % l'année dernière).

AGRICULTURE

LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE VUS PAR LES PAYSANS DEPUIS 1981

- **M. Rocard aussi impopulaire que Mme Cresson**
- **M. Nallet, inconnu...**

Mme Edith Cresson détentrice du record des mécontents, M. Michel Rocard dont la courbe de popularité a chuté en deux ans et M. Henri Nallet, l'inconnu de la rue de Varenne : *Agriculture Magazine*, nouveau mensuel destiné au monde agricole, apporte dans son numéro de janvier un éclairage sur le jugement politique des paysans. Un sondage réalisé chaque trimestre depuis *octobre 1981 et que publie pour* la première fois ce journal permet de suivre les cotes des locataires de la rue de Varenne. Les opinions des agriculteurs sont plus tranchées que celles des Français en général. En décembre 1981, un agriculteur sur deux ne faisait pas confiance au gouvernement ; en septembre 1985, il y *en a trois sur quatre*. Pour ceux qui font confiance (35 % en décembre 1981), la courbe s'est stabilisée autour de 14 % depuis septembre 1984.

Les bonnes et les mauvaises opinions sur le président de la République sont aussi, chez les agriculteurs, nettement plus marquées que celles *exprimées par la population totale*. Avec environ 10 points de plus pour les « mauvaises » en décembre 1981, mais les deux courbes se rejoignent en septembre 1985, à 58 % de mauvaises opinions.

En décembre 1981, les bonnes opinions (38 %) sont inférieures de plus de 20 points à la ligne générale. *En septembre 1985, elles ne sont* plus qu'à 22 %, contre 32 % pour l'ensemble des Français.

Les courbes de popularité du premier ministre montrent que les agriculteurs ont toujours eu une plus mauvaise opinion de M. Pierre Mauroy que l'ensemble de la population. Démarrant avec 46 % d'opinions positives et 33 % de négatives, il termine, en juin 1984, avec 67 % de négatives et 14 % de positives. L'effet Fabius jouera quelque temps, puisque le premier ministre conserve près de 30 % d'opinions positives de septembre 1984 à septembre 1985, mais les négatives progressent, passant de 40 % à 55 %.

Les ministres : à son arrivée rue de Varenne, Mme Cresson a un crédit équilibré. En octobre 1981, 40 % de négatif, 37 % de positif. Mars 1982, la FNSEA défile dans Paris : négatif, 55 % ; positif, 28 %. Le pic de l'impopularité est atteint en septembre 1982 avec 60 % d'opinions négatives et 25 % de positives, *et lorsqu'elle quitte son ministère*, Mme Cresson est créditée de 53 % de mauvais et de 24 % de bon.

En 1984, l'effet Rocard joue aussi à plein : l'enfant terrible du PS démarre avec 57 % de bonnes opinions et 24 % seulement de mauvaises. Moins d'un an après, les mauvaises ont rejoint les bonnes, à 40 partout. Quand M. Rocard démissionne, il part avec autant de mauvaises opinions que Mme Cresson (52 % en mars 1985) et un peu moins de bonnes. M. Nallet arrive : « Qui est-ce ? », se demandent les agriculteurs, qui à plus de 50 % ne se prononcent pas. En septembre 1985, il était crédité de 37 % de mauvais et de 22 % de bon.

Ce sondage a été réalisé par BVA AGRIMAR sur un échantillon de mille six cents personnes représentatives de la population agricole, pour plus de 90 % des surperficies et plus de 80 % des exploitations.

SOCIAL

Le filet de protection

(Suite de la première page.)

Du côté de l'UDF-CDS, le député du Bas-Rhin Adrien Zeller a depuis longtemps plaidé dans le sens des socialistes sur ce point. Lui aussi est favorable au minimum social garanti, à la contrepartie sous forme de travail, au relais partiel de la solidarité nationale par la solidarité locale (2). Seule différence avec les propositions du PS : il souhaiterait que *l'on examine les situations réelles* des bénéficiaires. Le cas d'un citoyen pauvre et isolé n'est pas le même que celui qui a la chance de vivre dans une cellule familiale capable de subvenir à ses besoins.

Remontons plus loin : Lionel Stoleru avait en 1974 lancé l'idée de l'« impôt négatif » (3), trouvant trop simpliste l'idée du minimum garanti, qui supprimait toute incitation financière au travail. (*Rappelons que dans le projet socialiste, on ne laisse pas les bénéficiaires sans rien faire.*) Pour notre auteur, la formule la plus appropriée était la suivante : puisqu'on prélève une contribution sur le revenu du citoyen au-dessus d'un certain seuil, on peut bien lui fournir une aide si son revenu ne dépasse pas une certain niveau. Mais, comme Adrien Zeller, Lionel Stoleru demande que l'on s'adresse à la « cellule ayant une unité de budget », c'est-à-dire *« la communauté où sont mises en commun les ressources sans que l'on cherche à en affecter les dépenses à tel ou tel membre »*. C'est donc le *« foyer fiscal* défini par la législation qui devrait être examiné.

Les modalités sont parfois différentes, mais l'inspiration est la même à droite et à gauche : il faut répondre à *la détresse matérielle* par d'autres moyens que la charité (qui n'est pas pour autant bannie, car elle reste indispensable pour mettre de l'huile dans les rouages sociaux). Le système ne devra pas être tel qu'il remplace du même coup les multiples réseaux de protection sociale.

Personne en France, à notre connaissance, ne propose en ce moment l'« allocation universelle » mise en avant en Belgique par le Collectif Charles Fourrier (4). Cette équipe voudrait une réforme radicale, bannissant les indemnités de chômage, les allocations familiales, les bourses d'études, le salaire minimum et libérant le marché du travail de tout règlement. En échange, il s'agirait de *« garantir à toute personne sans distinction d'âge, d'activité, d'origine sociale, de situation de santé, un revenu qui prémunisse son existence contre les risques sociaux »*. L'ensemble serait financé par un impôt progressif sur les autres revenus de chaque individu.

Cela est bel et bon, mais, si la création de richesses est moindre parce que nombre de personnes choisissent du coup, de ne rien faire, qui paiera l'« allocation universelle » ?

Gardons-nous des solutions miraculeusement globales. La vie n'est que différences et les comportements éclatés. Cela dit, il est réconfortant de distinguer de chaque côté d'une barrière politique que l'on ne cessera d'épaissir durant la campagne électorale des vues communes sur la manière d'aider les plus pauvres. Chercher à se prémunir contre tous les aléas de l'existence conduit à une société complètement figée. Mais il est des risques inacceptables.

PIERRE DROUIN.

(2) *Le Monde* du 27 octobre 1985.

(3) *Vaincre la pauvreté dans les pays riches* (Flammarion).

(4) *La Revue nouvelle*, avril 1985. Editée à Louvain.

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA TÉLÉPHONIE

Les effectifs vont continuer à diminuer de 1 % à 3 % par an

A la suite d'une mission qui lui avait été confiée au printemps dernier, M. Guy Metais vient de remettre aux ministères concernés (l'industrie, le plan et l'aménagement du territoire, le travail, et, enfin, les PTT) un rapport consacré à l'évolution des emplois et des qualifications ainsi qu'aux politiques de formation professionnelle dans les entreprises du secteur de la téléphonie.

Ce document est intéressant non seulement par les indications qu'il apporte, mais aussi en raison de la personnalité de son auteur. Encore récemment directeur général de l'AFPA — Association pour la formation professionnelle des adultes, — M. Guy Metais est lui-même inspecteur général des PTT, mais, surtout, il est appelé à devenir le responsable du personnel et des ressources humaines au sein de l'un des grands de cette branche d'activité, le groupe CIT-Alcatel. Or toute l'industrie de la téléphonie devra subir une modification profonde, après avoir connu une mutation radicale commencée dans les années 1978-1980...

De quatre-vingt-cinq mille six cent cinquante salariés en 1977, les effectifs de la téléphonie sont passés à soixante-cinq mille cinq cent quarante-neuf en 1983, soit une baisse de 23 %, répartie pour plus de la moitié entre la Bretagne et l'Ile-de-France, cette région supportant à l'époque l'essentiel des réductions d'emplois. Marquée par des choix de recrutement vieux d'une quinzaine d'années, la composition du personnel aboutit à une série de caricatures. *« Le gros des emplois d'OS, féminisés à 86 %, se trouve dans les grandes unités de production. »* Du fait des baisses d'effectifs, on assiste à un *« vieillissement relatif »*. Cela s'accompagne d'une évolution rapide vers des qualifications plus élevées, tandis que, sur les dix-neuf mille emplois disparus du secteur, on compte seize mille postes d'OS en moins.

Dicté par les objectifs nouveaux de la profession, ce mouvement se poursuivra. La réduction des effectifs continuera au rythme moyen d'environ 1 % à 3 % par an, note ainsi le rapporteur, qui souligne, parallèlement, les besoins urgents en main-d'œuvre qualifiée.

Si le choc de la fin des années 70 a pu être absorbé, les conditions ne sont plus aussi favorables. *« L'absence de dispositif élaboré de gestion prévisionnelle active de l'emploi explique la difficulté à aller au-delà d'un pilotage grossier des qualifications »*, observe M. Métais, et cela *« dans un contexte d'intense évolution des technologies, des produits et des marchés, générateur de sureffectifs »*. Ensuite, les entreprises *« se sont très rarement senties concernées par les problèmes de dynamisation du tissu économique local et régional »*, qui auraient offert une alternative en cas de suppression d'emploi. Enfin, et surtout, *« la concentration d'établissements relevant du même secteur industriel dans des zones privilégiées par la DATAR* (Délégation à l'aménagement du territoire) *a compliqué les problèmes »*, l'éloignement des centres réels de décision, dans le cas de la Bretagne, accentuant le phénomène.

Parmi les leçons tirées de l'examen de cette situation, il en est de générales qui devraient intéresser toute industrie voulant prévoir son évolution. La formation ne doit pas seulement répondre aux *« nécessités quotidiennes des entreprises »* mais préparer, *« préventivement »*, aux mutation majeures de la technique et des marchés. Ainsi les concurrents étrangers dans la téléphonie consacrent plus de 8 % de la masse salariale aux dépenses de formation (1), pour des salariés aux formations de base *« plus proches des besoins réels de l'industrie »*. De même, il faut, *« pratiquer une plus grande clarté dans l'information des personnels sur les stratégies générales de l'entreprise (...) et les conséquences pour le personnel »*. A tout moment s'impose la nécessité de savoir anticiper les réductions d'effectifs, et *« à tout le moins, d'associer les personnels potentiellement concernés au déploiement de mesures »*.

En l'occurrence, cela ne suffira pas dans le cas de la téléphonie, déjà engagée dans un processus irrémédiable. Le rapport de M. Métais ne peut que préconiser des actions de longue haleine qui viendront, progressivement, corriger les défauts. *« Dans les bassins d'emploi où la téléphonie a été implantée sans précaution*, écrit-il, *c'est la création de nouvelles activités qui est prioritaire et les entreprises prédominantes sur le site peuvent et doivent y contribuer. »* Il faut aider à l'essaimage d'entreprises, y compris en acceptant *« de perdre quelques techniciens »*, développer le partenariat, favoriser la sous traitance des PME-PMI et susciter la création d'entreprises. *« C'est une affaire de crédibilité »*, affirme M. Métais, qui, sachant qu'il est trop tard, reconnaît : *« Les pouvoirs publics devront de toute manière aider la téléphonie à passer un cap difficile »*, car leur responsabilité est largement engagée.

ALAIN LEBAUBE.

(1) En France : 2 % dans la téléphonie privée et de 3 % à 5 % dans la téléphonie publique.

LOGEMENT

L'immobilier de loisirs redémarre en haute montagne

De notre correspondant

Grenoble. — Après trois années de marasme pendant lesquelles de nombreuses stations de sports d'hiver se sont contentées d'écouler leurs stocks de logements construits au cours des premières années de la *décennie 80*, l'année 1985 semble florissante et marquée par une nette reprise de l'investissement en montagne. Depuis le printemps et jusqu'à la fin de l'automne, de nombreux chantiers se sont ouverts qui viennent grossir les « villes champignons » créées en altitude.

Ainsi la capacité de la station la plus haute d'Europe, Val-Thorens (Savoie, 2 300 mètres), a crû de 10 %. Elle pourra désormais accueillir douze mille skieurs. La station des Arcs (Savoie), qui avait connu un essor exceptionnel tout au long des années 70, avait dû brusquement interrompre à partir de 1982 ses projets de développement immobilier. *Ceux-ci ont été ressortis* il y a quelques mois et aussitôt des studios et appartements ont *jailli de terre*. L'été dernier, cette station a ainsi connu le plus gros chantier d'habitation de son histoire avec six cents lits.

Dans la vallée des Allues, où se sont édifiées les stations de Méribel et du Motterat, un millier de lits supplémentaires en hôtels et appartements *ont été mis sur* le marché et ont trouvé rapidement preneurs alors que le mètre carré se négocie ici entre 15 000 francs et 18 000 francs. Les prix prennent encore plus d'« *altitude* » à Courchevel, 20 000 francs à 30 000 francs le mètre carré, ou à Megève, où certains programmes immobiliers dans des habitations de type chalet dépassent 25 000 francs *le mètre carré. Plus « sages »*, les stations des Deux-Alpes ou de l'Alpe-d'Huez (*Isère*) proposaient des studios au prix de 12 000 francs à 15 000 francs le mètre carré. Il faut redescendre au-dessous de 1 200 mètres d'altitude et porter son choix sur de petites stations de ski pour espérer pouvoir acquérir du mètre carré en montagne à moins de 10 000 francs, comme à Arêches (1 100 mètres, dix *remontées mécaniques*) dans le massif du Beaufortain (Savoie) ou à Autrans (1 050 mètres, 15 remontées mécaniques).

En règle générale, cependant, dans les Alpes du Nord, les prix sont plus élevés que dans les Alpes du Sud, où de nombreux programmes immobiliers *se négocient* ces dernières semaines autour de *9 000 francs à 10 000 francs* le mètre carré, notamment à La Foux d'Allos (Alpes-de-Hautes-Provence) ou à Valberg (Alpes-Maritimes).

Si la construction en haute montagne connaît un nouvel essor depuis quelques mois, à l'inverse en moyenne altitude *« le marché est plus indécis et morose »*, note un agent immobilier opérant dans le Vercors. La moyenne montagne, qui *apparaissait comme le secteur* le plus prometteur pour réaliser un bon compromis entre le tourisme hivernal et le tourisme estival, semble traverser à son tour une crise sérieuse.

Le service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SERTM) installé à Chambéry observe qu'en 1985, vingt-cinq mille à trente mille lits supplémentaires ont été construits dans les stations de sports d'hiver, chiffre égal à celui des années 70 lorsque la neige française traversait une période *« euphorique »*. Signe incontestablement *encourageant, même si* ce nombre reste très inférieur à celui de 1981 où l'on mit sur le marché de l'immobilier de montagne quarante mille lits nouveaux.

CLAUDE FRANCILLON.

LES HABITANTS DES GRANDS ENSEMBLES JUGENT LEUR QUARTIER AGRÉABLE

71 % des habitants du quartier des Minguettes à Vénissieux (Rhône) jugent leur quartier agréable. Voilà de quoi surprendre ceux qui se souviennent de l'été chaud qu'a connu le quartier en 1981. A Creil (Oise), 56 % des habitants du quartier du Plateau-du-Rouher sont satisfaits de leur sort. Tels sont les résultats d'une enquête de la Commission nationale pour le développement social des quartiers.

En revanche, passé la frontière des grands ensembles, *l'opinion* publique retrouve ses réflexes : 11 % seulement des habitants de l'Oise aimeraient vivre dans le quartier du Plateau-du-Rouher.

La Commission, qui s'occupe de cent quarante quartiers « dégradés » (quarante mille logements ont déjà été restaurés, des équipements sociaux construits, des actions culturelles entreprises), souligne également que 88 % des Français estiment qu'il est utile d'engager des sommes importantes pour l'amélioration de ces grands ensembles.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

BRÉSIL

● **Inflation record de 234 %.** — La hausse des prix à la consommation a atteint 13,4 % en décembre, portant l'inflation pour 1985 à un niveau record de 234 %, contre 208,8 % pour 1984, annonce le ministère de la planification. La poussée des prix agricoles, + 280 % cette année, a constitué l'un des principaux facteurs de cette nouvelle flambée *des prix qui* inquiète tout particulièrement les créanciers *du Brésil, champion de la dette extérieure* latino-américaine avec environ 104 milliards de dollars.

HONGKONG

● **Contraction du déficit commercial en novembre.** — Le déficit commercial de Hongkong a été *ramené à 159 millions de* dollars HK en novembre contre 368 millions en novembre, grâce à une légère reprise des exportations indique l'office des statistiques. Pour l'ensemble des onze premiers mois de 1985, le commerce extérieur de la colonie britannique reste malgré tout excédentaire de 4,11 milliards de dollars après avoir été déficitaire de 1,89 milliard durant la période correspondante de 1984. Les responsables de Hongkong ont par ailleurs été contraints de revoir en baisse une croissance qu'ils *espéraient cette année à 4,5 %* en raison du ralentissement de l'économie américaine, principal débouché du pays, et de la baisse du dollar.

Social

● **Elections aux caisses de retraite des commerçants : succès de l'Union professionnelle mutualiste.** — La participation électorale a *été supérieure à 40 % des inscrits* aux élections des administrateurs des caisses de retraite de commerçants (ORGANIC), qui ont eu lieu du 2 au 9 décembre et dont les résultats viennent d'être communiqués. Malgré la présence d'assez nombreuses listes du CID-UNATI, les administrateurs sortants ont obtenu, indique l'ORGANIC, *« plus de 90 % des 1 076 sièges à pourvoir »* pour ces élections qui ont lieu tous les six ans (*le Monde* du 4 décembre). Les listes de l'Union professionnelle mutualiste (UPM) et assimilés *ont obtenu 965 sièges*, celles du CID-UNATI 61, et les listes *diverses 50*.

AFFAIRES

Renault va faire vérifier les boîtiers de direction des R 9 et des R 11

Renault a lancé depuis le 16 décembre une campagne pour un contrôle de sécurité préventif et gratuit du boîtier de direction sur ses R 9 et R 11 produites avant le 1er juillet 1985. Les 850 000 véhicules concernés risquent de souffrir de points d'oxydation qui ne présentent, *en l'état actuel*, aucun danger, précise le constructeur. Les concessionnaires vont systématiquement mettre un cache de protection en plastique sur la pièce en question.

Les premières lettres ont été envoyées aux propriétaires des R 9 les plus anciennes *datant de 1981*. Viendront ensuite les R 9 de 1982 et de 1983, puis à partir de février, les R 11 lancées en 1983. Des contrôles sont programmés jusqu'en avril 1986 avec les millésimes 1984 et 1985 des R 9 et des R 11. Les *modèles produits depuis* juillet 1985 ne peuvent plus présenter ce genre d'anomalie.

Cette oxydation du boîtier de direction avait d'ailleurs été détecté sur trois véhicules et avait donné lieu, dès le début de 1985, à un *contrôle systématique, au Canada et* aux Etats-Unis, des 220 000 R 9 et R 11. Le boîtier de direction pourrait être soumis à la corrosion, surtout dans les pays où l'épandage de sel est fréquent sur les routes pendant l'hiver. Il est prévu d'étendre *ce contrôle à tous les pays, ce qui* concernerait une production de plus de 1,5 million de véhicules.

La Régie ne cache pas sa gêne devant la publicité rapide et parfois catastrophiste qui a été donnée à ce contrôle de sécurité de grande envergure, auquel on n'ose pas, *en* Europe, donner le nom de « rappel ». Au Canada, comme aux Etats-Unis, cette pratique est chose courante. Il faut dire que outre Atlantique les mouvements de consommateurs ont obligé, il y a une *quinzaine d'années*, les constructeurs nationaux et, par la suite, les importateurs, à procéder à des contrôles au moindre signe de défectuosité d'une pièce dite de sécurité (ce qui est une notion extensive).

Les Américains pratiquent donc les *rappels* à coups de millions d'unités sans que leur part de marché en souffre.

Généralement, un rappel déclenché outre-Atlantique entraîne un contrôle en Europe *« dans la plus stricte intimité »* (les Japonais lui donnent, en revanche, la même publicité qu'aux Etats-Unis, comme Honda vient de le faire en rappelant des Accor). Ce genre d'opération est pourtant entaché, chez les constructeurs européens, d'un caractère honteux qui les pousse à la plus grande discrétion quand ce n'est pas à la négation de l'anomalie mise en *cause*. Car *plus que le* coût du contrôle — dans le cas présent, il devrait s'élever à 45 ou à 50 francs par véhicule, — c'est la mauvaise image de marque donnée et la chute des ventes qui s'ensuit que le constructeur redoute.

Renault l'a expérimenté avec sa R18, devenue de réputation *« une voiture qui freine mal »* depuis la défectuosité constatée sur le limiteur de freinage il y a un an et demi. Peugeot a subi la même mauvaise réputation avec un moteur Diesel à la fin des années 1970.

Le paradoxe, c'est que, lorsqu'un constructeur de haut de gamme style BMW ou Mercedes, lance ce genre de contrôle, il est plutôt perçu positivement. Raison de plus pour *que les constructeurs populaires* s'ouvrent spontanément à ce type d'information. Même si Renault a lancé sa campagne de contrôle avant que l'information soit rendue publique, il y aura plus d'un Français pour croire que, si les médias n'en avaient pas parlé, la sécurité du propriétaire de R9 et de R11 aurait été mise en jeu.

CLAIRE BLANDIN.

REMUE-MÉNAGE A LA DÉFENSE

OPA sur le CNIT

Le groupe immobilier SARI et le groupe hôtelier ACCOR viennent *de lancer une offre publique d'achat* sur le Centre national des industries et des techniques, la tente triangulaire de béton plus connue sous le nom de CNIT, qui accueille Salons et expositions (dont le SICOB) depuis trente ans à la Défense.

La SARI, *filiale de la Compagnie* générale des eaux (54 % du capital), est présidée par M. Christian Pellerin, qui a construit bon nombre d'immeubles de bureaux à la Défense et s'est intéressé plus récemment à Marne-la-Vallée. Le groupe ACCOR, *premier en France* pour l'hôtellerie (chaînes Novotel, Sofitel, Mercure, Ibis, en tout 493 hôtels et plus de 60 000 chambres), *est aussi connu dans la restau*ration : le chiffre d'affaires du groupe est de 11,4 milliards de francs, dont la moitié est réalisée en France.

L'objectif est de faire des 40 000 mètres carrés du CNIT un complexe hôtelier niché dans un palais des congrès et un centre d'animation pour hommes d'affaires. Si l'OPA réussit, le problème des foires et Salons qui se tiennent au CNIT et, en premier lieu, le SICOB, très *attaqué par l'« autre »* salon informatique INFOMART, sera posé.

Les travailleurs forcés du groupe Flick

La Deutschebank, qui a racheté, début décembre, la quasi-totalité de l'empire de l'industriel allemand Friedrich Karl Flick, refuse d'indemniser les *prisonniers survivants qui avaient* été contraints de travailler dans les usines du groupe Flick pendant la seconde guerre mondiale, a indiqué son président, M. Friedrich W. Christians. L'ancien procureur principal adjoint pour *les Etats-Unis*, Robert M. W. Kempner, avait demandé à la banque de payer un peu moins de 1 % du produit de la vente, soit environ 20 millions de dollars, *« aux victimes de l'esclavage »* pratiqué par le groupe Flick durant le conflit. Plusieurs organisations juives américaines *s'étaient associées à cette* demande.

M. Kempner avait estimé, dans une lettre ouverte à M. Christians, qu'il était *« moralement, politiquement et juridiquement nécessaire de débarrasser le groupe Flick du stigmate de la non-indemnisation des « esclaves survivants » dont la santé a été gravement atteinte »*. Contrairement à de nombreuses firmes comme Krupp ou IG Farben, le groupe Flick a refusé après la guerre de payer une indemnité aux anciens travailleurs forcés. *Le fondateur du* groupe, Friedrich Flick, avait été condamné à sept ans de prison en 1947 par un tribunal militaire américain pour crimes contre l'humanité. Selon un rapport officiel américain, de nombreuses entreprises alors directement contrôlées par la Deutschebank, *comme BMW et Mannesmann*, ont également pratiqué le travail forcé dans des conditions proches de l'esclavage. — *(AFP.)*

NATIONALISATIONS

Des syndicats « étouffants »

Les syndicats ont décidé de jouer les « empêcheurs de respirer en rond ». Mieux vaut tard quejamais. Après avoir laissé pendant trois *ans les entreprises nationalisées* vendre leurs filiales dans la plus parfaite illégalité, ils se manifestent à la veille des élections législatives.

Après la CGT, *qui a introduit* un recours contre Renault pour la *vente* de ses filiales Renix et Micmo-Gitane (*le Monde* du 20 novembre), c'est au tour de la CFDT d'annoncer, un 24 décembre, sa décision d'engager une *action en justice pour faire casser* la vente de la Socapex, filiale du groupe Thomson spécialisée dans les connecteurs (*le Monde* du 26 octobre et du 7 décembre), à *l'américain Allied-Bendix*. Celui-là même qui a racheté à Renault sa participation dans Renix.

Les syndicats ont le droit pour eux. Un arrêt du Conseil d'Etat de 1978, confirmé par un avis du Conseil constitutionnel en 1982, implique l'existence d'une loi pour la cession de filiales par des nationalisées. Cette loi, dite « de respiration du secteur public », avait *été prévue dès la nationalisation* de 1982. Un projet de loi avait même été déposé par le gouvernement Mauroy en 1983, avant de finir aux oubliettes. Toutes les cessions intervenues depuis 1982 — nombreuses notamment chez Thomson et Pechiney — sont donc illégales et par conséquent *annulables*.

Au terme des actions engagées par la CGT et par la CFDT, qui ne sont pas suspensives, Renault comme Thomson pourraient être *obligés de racheter leurs filiales*. Une clause est d'ailleurs prévue à cet effet dans les contrats de vente. Indépendamment des perturbations qu'elle provoquerait dans la vie des entreprises, une telle situation risque bien de ne *jamais se présenter*, étant donnée la proximité des élections de mars 1986. Que ce soit la majorité ou l'opposition qui l'emporte, elles ont toutes deux prévu de mettre fin au vide juridique actuel : la première par une loi de respiration, la seconde *par une loi de dénationalisation*.

C. B.

La compagnie All Nippon Airways préfère le Boeing-767 à l'Airbus

Tokyo (*AFP*). — A l'issue d'une dure bataille commerciale, le constructeur américain Boeing l'a emporté sur son rival européen Airbus Industrie pour le renouvellement d'une partie de la flotte d'All Nippon Airways (ANA), la première compagnie aérienne intérieure japonaise, qui a choisi le Boeing-767-300 de préférence à l'Airbus A-300-600.

La commande d'ANA porte sur l'achat ferme de quinze Boeing-767-*300, et dix options, pour un montant* de 370 milliards de yens (environ 14 milliards de francs). Ils remplaceront les Lockeed Tristar et Boeing-727 en service dans la compagnie. *Le premier appareil sera* livré au cours de l'été 1987.

Cette décision, qui avait été reportée à deux reprises depuis septembre dernier, a été arrêtée par le comité de sélection des nouveaux avions, réuni ce jeudi 26 décembre à Tokyo, sous la présidence de M. Akio Fukio, directeur général adjoint de la compagnie. ANA a justifié son choix par la *compatibilité* des nouveaux avions (version 300) avec les vingt-cinq 767-200 que la compagnie à déjà en service ou en commande, ce qui réduira les coûts d'entretien et de formation des pilotes. Transportant environ deux cent quatre-vingt-dix passagers, la version 300 du Boeing-767 offre plus d'espace — *cinquante places* supplémentaires — que la version 200.

Boeing avait reçu l'appui des constructeurs aéronautiques japonais, qui participent à la construction du fuselage du 767. Le gouvernement américain avait fait valoir, de son côté, que le Japon devait passer commande aux Etats-Unis pour réduire l'actuel déficit commercial entre les deux pays.

Pour Airbus Industrie, le choix d'ANA marque un nouvel échec sur le marché japonais. En septembre 1983, la compagnie nationale Japan Air Lines avait déjà préféré le 767 aux appareils européens. Seule la Domestic Airways (TDA), la troisième compagnie, *avait acheté dix* Airbus A-300.

ÉTRANGER

Danemark

Flottement autour de la réforme de la CEE

De notre correspondante

Copenhague. — On aura beaucoup parlé, ce mois-ci, de « paquet de Noël », *au sens symbolique du* terme, dans les milieux politiques de Copenhague et dans la presse danoise. Le « paquet » de mesures économiques de réajustement préparé par la coalition centre-droit au pouvoir, bien que ne faisant plaisir à personne, a *finalement été accepté* par la Chambre unique, sans trop de complications à la mi-décembre. En revanche, le sort du « paquet-réformes de la CEE », ficelé à Bruxelles, à l'issue du conseil des ministres des Dix, les 16 et 17 décembre, reste en suspens. Il *faudra* vraisemblablement attendre quelques semaines pour savoir s'il sera accepté par une majorité de parlementaires, ou réexpédié à ses *envoyeurs*, avec les *conséquences que* comporterait un tel geste.

Pour l'instant, le gouvernement et l'opposition centre-gauche (sociaux-démocrates en tête), se demandent qui prendra la responsabilité de se prononcer.

Le premier ministre, M. Schlüter (conservateur) a laissé entendre *qu'il n'envisage pas de poser la question* de confiance. Mais il pourrait malgré tout y être contraint

Quant aux sociaux-démocrates qui détiennent la clé de la solution, ils se sont enfermés dans une situation d'où il leur est difficile de se dégager, sans perdre la face et compromettre l'unité de leur parti, déjà très *divisé au sujet de la coopération européenne*.

Leur principal porte-parole M. Ivar Noergaard, ancien ministre de l'économie, a déclaré que le projet lui semblait *« compter plus de côtés négatifs, que de côtés positifs »*. Ses amis, cependant, trancheront seulement après avoir discuté avec les syndicats.

Le ministre des affaires étrangères, *M. Ellemann-Jansen (libéral)*, qui s'est battu pour obtenir de ses onze partenaires le maximum de concessions, et reconnaît que ceux-ci ne pouvaient guère aller plus loin, trouve au projet plus d'avantages que de défauts, tout en se refusant à *recommander son adoption*.

Les seuls à avoir une position tranchée sont les dirigeants du Front national contre le Marché commun, qui luttent depuis 1973 pour sortir le royaume de la Communauté. Ils ont sauté sur l'occasion pour proclamer *que le moment* était venu d'organiser un nouveau référendum, afin de montrer clairement si les Danois souhaitent ou non rester dans le Marché commun.

CAMILLE OLSEN.

Guinée

RÉORGANISATION BANCAIRE ET INDUSTRIELLE

Parallèlement à une profonde restructuration des organes dirigeants du pays (*le Monde* du 25 décembre), le gouvernement guinéen procède à une importante réforme de son système bancaire et à une réorganisation de son secteur industriel.

Dans un premier temps, six banques guinéennes ont cessé leur activité *« pour des raisons techniques »* dans le cadre de *« la très prochaine réforme économique et monétaire »*, indique un communiqué du ministère de l'économie et des finances rendu public à Conakry. Il s'agit du Crédit *national et de ses succursales*, de la Banque nationale de développement agricole, de la Banque commerciale de Guinée, de la Banque nationale d'épargne et de dépôts, de la Banque nationale des services extérieurs et de la Banque guinéenne du commerce extérieur.

Ces mesures qui s'accompagneront d'une prochaine dévaluation du syli en attendant la frappe d'une nouvelle monnaie nationale, le franc guinéen, impliquent également la suppression de sept entreprises d'État (sur les trente-cinq que compte le pays) opérant notamment dans le petit outillage agricole, le sucre, le thé, le meuble, la *quinine* et la fabrication d'explosifs. Quatre entreprises d'Etat seront réorientées vers d'autres activités, treize autres sociétés continuant à être gérées par la puissance publique en attendant leur rachat par des intérêts privés, notamment une entreprise de production d'oxygène et d'acétylène. Au *total*, seules onze *entreprises* d'État seront maintenues en activité.

L'UNION SOVIÉTIQUE SOUHAITE BÉNÉFICIER DE LA TECHNOLOGIE JAPONAISE

Le dégel des relations soviéto-américaines pourrait marquer un nouveau départ pour les échanges entre l'URSS et le Japon. Selon le quotidien financier nippon *Nihon Keizai Shimbun*, la commission soviétique *du plan* a demandé à une mission d'hommes d'affaires japonais, récemment en visite à Moscou, d'aider le pays à promouvoir son développement industriel dans le cadre du douzième plan quinquennal commençant en 1986.

L'URSS cherche à acquérir la technologie japonaise dans des secteurs *aussi divers qu'essentiels* pour elle : microprocesseurs, robots industriels, machines à contrôle numérique. Elle souhaite également obtenir la coopération nippone pour la construction d'usines d'appareils électriques et a invité les Japonais à venir exposer leurs produits de haute technologie lors de la Foire *commerciale* du Japon, qui doit avoir lieu à Moscou en novembre 1986.

Selon le *Nihon Keizai Shimbun*, Tokyo devrait répondre favorablement à ces demandes après la visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, prévue pour janvier prochain. *Mais d'ores et déjà des contacts* ont été pris par les Soviétiques avec Toshiba et Mitsubishi Electric pour intensifier la coopération pour la production de biens de consommation durable comme les téléviseurs couleurs ou les réfrigérateurs.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 décembre

La pause

Déchaînée en début de semaine, la Bourse de Paris s'est un peu calmée à la veille de Noël. Avec la fermeture des banques à midi, les courants d'affaires ont été moins étoffés. Mais il y avait encore de l'activité, assez pour éponger les ventes bénéficiaires enregistrées çà et là. Ainsi, La Redoute, qui avait baissé de 5,3 % à l'ouverture, ne perdait plus que 1,8 % à l'arrivée. Un peu de « papier » a été aussi rendu sur Printemps, Nord-Est, Pernod, CSF, Lafarge, Cit Alcatel, Compagnie bancaire. Mais tout cela n'est pas allé très loin. Et comme la hausse n'a pas joué complètement relâche, à la clôture, l'indicateur instantané progressait de 0,10 %.

Mais la séance eut sa vedette : La Française de distribution, ex-CFR (+ 11,6 %). Bref, le marché a observé une pause, mais pas les professionnels, qui eurent encore du travail et s'en plaignirent en plaisantant. « Y en a marre de la hausse. La clientèle aurait pu nous ficher la paix aujourd'hui. »

De l'avis général, la trêve des confiseurs risque de ne plus être ce qu'elle était. Le mouvement est bien accroché et il n'y a aucune raison qu'il cesse à l'occasion des fêtes. D'après des études confidentielles, les Américains auraient investi plus de 40 milliards de dollars en 1985 sur les places européennes et se proposeraient d'en placer le double en 1986.

Le marché obligataire a été calme. Des ajustements de fin d'année ont commencé à s'opérer. Une bonne demande a néanmoins été enregistrée sur les emprunts d'Etat à taux fixe remboursable in fine.

La devise-titre a baissé et s'est échangée entre 7,69 F et 7,72 F (contre 7,72-7,7350 F).

Tassement de l'or à Londres : 324,85 dollars l'once contre 327,60 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 300 F à 80 000 F mais le napoléon a gagné 2 F à 526 F.

Aux Etats-Unis

La limitation de l'usage des « junk bonds » soulève une polémique

La décision prise, le 10 décembre dernier, par la Réserve fédérale de limiter l'usage des « junk bonds », obligations à haut risque et à taux d'intérêt élevés pour financer les rachats de sociétés (« le Monde de l'économie » du 10 septembre), suscite de vives critiques au sein de l'administration américaine. Jusqu'ici, quand un groupe ne disposait pas de fonds nécessaires pour régler la facture d'une OPA sur une entreprise « X », elle avait la faculté d'émettre des obligations (« junk bonds ») garanties sur les actions de ladite entreprise, mais à hauteur seulement de 50 % de leur valeur. En fait, cette réglementation était facilement détournée. Des sociétés de couverture étaient créées, qui à leur tour émettaient des « junk bonds ». Le FED a tout bonnement interdit cette pratique *à compter du 1er janvier prochain.*

Exprimant l'opinion de plusieurs membres du gouvernement, le département de la justice estime que ce renforcement des contrôles, applicable sans approbation du Congrès ou du président des Etats-Unis, risque d'affecter le marché des rachats de sociétés. Même son de cloche du côté des analystes, qui jugent que le nombre de prises de contrôle sera inévitablement limité en empêchant les petites entreprises d'acquérir plus gros qu'elles. La Securities and Exchange Commission – SEC (COB américaine) – est également hostile à cette mesure, mais pas pour la même raison. Selon elle, la nouvelle réglementation ne fera que perpétuer les tentatives de prises de contrôle hostiles ou inamicales et ne ralentira pas le mouvement de restructuration observé ces dernières années.

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le 25 décembre.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SIAPA (rectificatif). – L'introduction de la Société industrielle d'applications de l'automatisme (SIAPA) s'est effectuée au marché hors cote de la Bourse de Paris, comme indiqué dans l'article récemment paru (« Autour de la corbeille » du 17 décembre), et non pas au second marché, comme indiqué par erreur dans le titre.

HAOUR PASSE SOUS LE CONTROLE D'ABEILLE-PAIX. – La société Haour, cotée à la Bourse de Lyon, va passer sous le contrôle de la compagnie d'assurances Abeille-Paix. Cette dernière, qui appartient au groupe Victoire, va acheter à des membres de la famille et à divers actionnaires 23 190 actions Haour, soit 50,3 % du capital de cette entreprise. Cette acquisition sera réalisée au prix de 29 F par action Haour, dernier cours coté sur le marché, le 13 août dernier. La cotation de ce titre était suspendue depuis le 14 août 1985 à la Bourse de Lyon.

SUEZ ENTRE A 50 % DANS LE CAPITAL DE LA HÉNIN-VIE. – La Compagnie financière de Suez vient de racheter au groupe d'assurances américain Cigna sa participation dans le capital de La Hénin-Vie. Dans une seconde étape, elle se propose de racheter à sa filiale, la Compagnie La Hénin, les 50 % restants. Après quoi les actions La Hénin-Vie seront redistribuées aux filiales de Suez : 24 % à la Compagnie La Hénin, 24 % à la Banque La Hénin, 12 % à la Banque Indosuez, 10 % à la Banque Sofinco, 20 % à la Financière Victoire, 10 % à Comiphos. En 1984, La Hénin-Vie a dégagé 4 millions de francs de bénéfices (contre 2,3 millions en 1983).

LES CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT ENTRENT DÉSORMAIS DANS LE CADRE DES PLANS D'ACTIONNARIAT. – La possibilité donnée aux salariés d'investir une partie de leur épargne en actions de leur entreprise, dans le cadre de plans d'actionnariat ou d'achat d'option d'actions, vient d'être étendue aux certificats d'investissement par la loi sur les valeurs mobilières.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	23 déc.	24 déc.
Valeurs françaises	138,2	138,1
Valeurs étrangères	101,3	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 déc.	24 déc.
Indice général	257,1	257,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 décembre ...... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 déc.	26 déc.
1 dollar (en yens)	202,95	202,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	661	....
Akzo	375	....
Alcan Alum	193	205
Algemeine Bank	1841	....
Allied Corp.	358	351
American Brands	630	638
Am. Petrofina	375	....
Arbed	392	....
Asturienne Mines	112	113
Bco Pop Espanol	124 50	122
Banque Morgan	500	500
Banque Ottomane	871	....
B. Régl. Internat.	28100	....
Br. Lambert	390	400
Canadian-Pacific	99 60	101 30
Commerzbank	1100	1080
Dart. and Kraft	337 50	339 90
De Beers (port.)	32 20	....
Dow Chemical	315	310 50
Dresdner Bank	1327	....
Gén. Belgique	304	304
Gevaert	713	....
Glaxo	165	....
Goodyear	233	....
Grace and Co	375	380
Gulf Oil Canada	111	112 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ricoh Cy Ltd	40 20	40 10
Rolinco	197 20	196 50
Robeco	225	225 20
Rodamco	387	387
Shell fr. (port.)	89	....
S.K.F. Aktiebolag	283	275
Sperry Rand	412	413 90
Steel Cy of Can.	122	120
Stilfontein	51 30	....
Swedish Match	215	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	43 50	....
Thyssen c. 1 000	526	....
Toray indust. inc	19 10	19 10
Vieille Montagne	857	....
Wagons-Lits	586	582
West Rand	24 40	20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	2288	....
Alain Manoukian	480	490
BAFIP	799	801
B.I.P.	702	702
Bolloré Technologies	375	390
Calberson	303	315 10
Cardif	1072	1116

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Métallurg. Minière	242	241 90
M.M.B.	378	379
Navale-Delmas	438	450
Om. Gest. Fin.	303	303
Petit Bateau	310	312
Petrofigaz	1006	1048
Rexel	683	808
St-Gobain Emballage	765	760
S.C.G.P.M.	194	200
Sema-Metra	820	820
S.E.P.	678	679
S.E.P.R.	1040	1046
Sofibus	248	243
Sovac	1100	1080
Valeurs de France	278	279
Cochery	55	56 80
Copartex	449	....
Hydro-Energie	289	....
Rorento N.V.	125 80	125 90
S.P.R.	239 50	221 o
Thann et Mulhouse	283	300
Ufiner	350	350
Union Brasseries	155	....

SICAV 24/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	584 64	650 77	Francic	299 89	286 28	Paneuropa	685 61	654 71
Actions France	341 59	326 10	Fructicapi	253 70	253 70	Paribas Epargne	13984 37	13928 66
Actions-Investiss.	291 83	278 60	Fructidor	228 78	225 38	Paribas Gestion	543 38	518 72
Actions sélectives	476 30	454 70	Fructifrance	570 33	556 42	Parnasse-Valor	1065 78	1054 73
Aedificandi	529 11	505 12	Fructivar	72454 87	72273 99	Patrimoine-Retraite	1434 71	1408 58
A.G.F. 5000	377 98	360 84	Fructi-Première	11807 34	11435 80	Phénix Placements	252 48	251 22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1481	1480	1480	– 0 06
4150	C.N.E. 3 %	4173	4175	4175	+ 0 04
1038	B.N.P.	1040	1045	1045	+ 0 48
1053	C.C.F.	1053	1050	1050	– 0 28
195	Elf-Aquitaine	198	198	198	....
191	– (certific.)	201	193	193	– 3 9[illegible]
1580	Epeda-B-Faure	1530	1570	1568	+ 2 5[illegible]
2100	Essilor	2200	2180	2180	– 0 9[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
230	Ericsson	232 40	235 10	234 60	+ 0 90
420	Exxon Corp.	416 30	406 50	406 50	– 2 35
450	Ford Motors	438	430	430	– 1 82
142	Free State	136 20	134	134	– 1 61
65	Gencor	64 60	66 30	66 30	+ 2 79
555	Gén. Electr.	560	548	548	– 2 14
330	Gén. Belgique	304	304	304	....
580	Gen. Motors	573	554	554	– 3 31
48	Goldfields	49 50	48	48 50	– 2 02
42	Gd Metropolitain	42	42 50	42 50	+ 1 19
68	Harmony	68 50	65 05	66 20	– 3 36
28	Hitachi	28 25	28 75	28 70	+ 1 59
825	Hoechst Akt.	850	860	859	+ 1 05
2170	Siemens A.G.	2294	2295	2299	+ 0 21
152	Sony	150 70	153	150 70	....
165	T.D.K.	163 90	166 10	166 10	+ 1 34
14	Toshiba Corp.	13 95	14 20	14 10	+ 1 07
1100	Unilever	1115	1108	1107	– 0 71
345	Unit. Techn.	355	337	337	– 5 07
465	Vaal Reefs	453	447 50	447 50	– 1 21
310	Volvo	318	315	313	– 1 57
225	West Deep	223	220	220	– 1 34
165	West Hold.	151	149 30	149 30	– 1 12
455	Xerox Corp.	457 50	452 80	452 80	– 1 02
1 33	Zambia Corp.	1 41	1 40	1 40	– 0 70

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 694	....	7 450	7 950
ECU	6 703	....	....	....
Allemagne (100 DM)	306 880	....	297	312
Belgique (100 F)	14 988	....	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 100	....	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 320	....	79	87
Norvège (100 k)	100 320	....	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 988	....	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	5 112	....	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 495	....	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	364 700	....	353 500	370 500
Suède (100 krs)	100 050	....	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 680	....	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 918	....	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 810	....	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 513	....	5 300	5 700
Japon (100 yens)	3 798	....	3 650	3 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/12
Or fin (kilo en barre)	81000	81000
Or fin (en lingot)	81300	80000
Pièce française (20 fr)	524	526
Pièce française (10 fr)	472	.....
Pièce suisse (20 fr)	505	510
Pièce latine (20 fr)	470	468
Souverain	619	615
Pièce de 20 dollars	3580	3535
Pièce de 10 dollars	2190	2070
Pièce de 5 dollars	1435	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3115
Pièce de 10 florins	504	500
Or Londres	325 75	324 85
Or Zurich	325	325 50
Or Hongkong	325 45	325 40
Argent Londres	5 86	5 78

Le Monde

En République sud-africaine

Des affrontements tribaux près de Durban ont fait plus de cinquante morts

Johannesburg *(AFP)*. — Une bataille rangée entre des milliers de Noirs appartenant à deux tribus différentes — les Zoulous et les Pondos — a fait cinquante-trois morts, à Umbumbulu, près de Durban, a annoncé, mercredi 25 décembre, la police sud-africaine. Selon cette même source, l'affrontement, qui aurait mis aux prises environ deux mille Zoulous et trois mille Pondos, a éclaté mardi.

Vingt-quatre heures après, on ignorait encore la cause de ce sanglant conflit, l'heure à laquelle il a pris fin et les circonstances exactes de son déroulement. Mercredi soir, la police ratissait encore cette région d'un accès très difficile, située à une trentaine de kilomètres de Durban, le grand port de la côte est du pays, sur l'océan Indien.

Les Zoulous, la plus grande tribu d'Afrique du Sud, avec quelque six millions de membres, habitent traditionnellement la province du Natal. Près de quatre millions d'entre eux occupent le territoire du Kwazulu, un bantoustan « autonome » situé au nord de Durban. Renommés pour leur tradition guerrière, ils ont pour dirigeant et ministre principal M. Mangosotho Gatsha Buthelezi, adversaire déclaré de la politique d'apartheid, mais aussi du recours à la violence, attitude qui lui vaut l'hostilité d'une grande partie de l'opposition sud-africaine, et notamment du Congrès national africain (ANC).

Les Pondos constituent de leur côté un sous-groupe ethnique de la tribu des Xhosas, la deuxième en importance en Afrique du Sud. Ils peuplent les régions situées au sud de Durban, notamment les bantoustans « indépendants » (non reconnus comme tels par les Nations unies) du Transkei et du Ciskei. M. Nelson Mandela, le dirigeant de l'ANC incarcéré, est originaire d'une famille princière du Transkei, de la tribu des Xhosas.

Partisans de M. Buthelezi et militants de l'ANC s'affrontent fréquemment dans la région de Durban. Il y a deux semaines, l'un de ces affrontements avait fait quatre morts.

Par ailleurs, tandis que le traditionnel « Father Christmas » prodiguait aux enfants blancs sourires et sucreries près d'un arbre de Noël, le plus souvent en plastique et « made in Taiwan », les habitants de nombreuses cités noires ont connu une fois de plus les rigueurs du « Noël noir », la consigne militante qui leur interdit de festoyer après leur avoir imposé le boycottage des commerces blancs.

Trois des victimes de cette journée sont mortes brûlées vives par des bandes de jeunes activistes noirs pour avoir enfreint la consigne. Trois autres Noirs ont été grièvement brûlés dans l'incendie de leur maison.

Prochaine rencontre entre le président Bendjedid Chadli et le colonel Kadhafi

De notre correspondant

Alger. — Une rencontre entre le président Bendjedid Chadli et le colonel Kadhafi doit avoir lieu après le congrès extraordinaire du Front de libération nationale, qui clot ses travaux ce jeudi. Ni la date de la rencontre ni le lieu ne sont connus. Il semble de bonne source qu'elle aura lieu en territoire algérien, probablement dans le Sud, à proximité de la frontière algéro-libyenne. Alger a donc finalement accédé aux requêtes pressantes du chef de l'État libyen, qui, depuis le mois d'août, faisait le forcing pour renouer le dialogue avec une Algérie qui a toujours dit clairement qu'elle soutiendrait son voisin tunisien dans le conflit qui l'oppose à la Libye.

Sentant une pression sur ses frontières avec l'Egypte et l'Algérie, le colonel Kadhafi, qui n'a pas trouvé l'appui qu'il escomptait auprès de M. Gorbatchev lors de son dernier voyage à Moscou, essaierait ainsi de desserrer un peu l'étau. Le 18 novembre dernier, une forte délégation libyenne était venue à Alger, conduite par le commandant Hamidi Khouildi et M. Ali Abdessalem Triki, ministre des affaires étrangères. Elle était chargée de remettre un message au président Chadli.

Les diplomates occidentaux en poste à Alger estiment que la Libye a exprimé à cette occasion la volonté d'avoir des meilleures relations avec ses voisins, allant même, selon une source informée, jusqu'à proposer de retirer ses troupes massées sur la frontière tunisienne et de trouver un arrangement pour indemniser les travailleurs tunisiens expulsés.

Alger, ne voyant pas d'un mauvais œil se dégrader les relations maroco-libyennes après que le colonel Kadhafi eut critiqué le roi Hassan II à l'occasion de sa venue à Paris pour le sommet franco-africain, considère que le moment est venu d'essayer de se concilier Tripoli dans le cadre du conflit du Sahara occidental. Il est notoire que le colonel Kadhafi n'a jamais cessé complètement d'aider financièrement le Polisario. Peut-il faire plus ? Sans illusion, l'Algérie estime qu'elle n'a rien à perdre à essayer de faire pencher le colonel de son côté.

F. F.

La préparation des législatives

DÉSORDRE A DROITE DANS LE FINISTÈRE

La laborieuse mise au point d'une liste d'union de l'opposition conduite par le RPR (*le Monde* du 10 décembre) n'a pas apaisé les remous dans le Finistère. En effet, M. Gabriel de Poulpiquet (soixante et onze ans), qui fut député de la 3e circonscription du Finistère, successivement UNR puis RPR de 1958 à 1978, a décidé de conduire sa propre liste aux élections législatives et aux élections régionales du 16 mars. Il estime nécessaire *« de combattre absolument la déplorable évolution des mœurs politiques et de défendre les institutions de la Ve République »*. Selon lui, *« la proportionnelle fait renaître les pires pratiques de la IVe République et du régime des partis »*. La liste de M. de Poulpiquet sera rendue publique au début de l'année. Elle pourrait comporter, notamment, les noms de MM. Georges Lombard, sénateur centriste, et Jacques Berthelot, RPR, tous deux anciens maires de Brest.

A B C D E F G

UN RAPPORT CONFIDENTIEL DU COMMISSAIRE EUROPÉEN A L'ÉNERGIE

Paiera-t-on le pétrole 20 dollars le baril ?

Considérée jusqu'à une date récente comme irréaliste, l'hypothèse d'une baisse brutale des prix du pétrole apparaît désormais comme *« possible »*. Telle est du moins l'opinion exprimée par le commissaire européen à l'énergie dans un rapport confidentiel remis récemment aux membres de la Commission européenne.

Examinant la situation pétrolière mondiale à la fin de l'automne — avant même la dernière conférence de l'OPEP, qui a confirmé ses analyses, — M. Mosar estime que, en dépit des incertitudes actuelles, les prix du brut devraient diminuer *« brutalement vers la fin de l'hiver* (avril 1986) *pour tomber à 20 dollars environ le baril »*, puis se stabiliser à ce niveau *« pendant les douze mois suivants »*.

Pour les pays de la Communauté cette baisse accentuée (— 20 %) serait d'autant plus sensible qu'elle a de bonnes chances de s'accompagner d'un nouveau glissement du dollar. En se fondant sur l'hypothèse d'une dévaluation de la monnaie américaine de 15 % en 1986 par rapport à l'ECU, la monnaie de compte européenne, et d'une poursuite de cette dégradation l'année suivante, les prix du brut devraient tomber de 30 ECU par baril en novembre 1985 à 23,7 ECU en avril 1986 et à 21,4 ECU par baril en moyenne en 1987. Soit une baisse de 21 % d'ici au printemps prochain et de plus de 28 % en deux ans. En termes réels, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, les prix du brut reviendraient ainsi à la fin de 1987 à leurs niveaux de 1979 : cette baisse effacerait donc totalement les effets du second choc pétrolier.

Pour les pays européens, ce retour de bâton aurait à court terme des effets économiques *« absolument positifs »*. Si la baisse est totalement répercutée sur le consommateur, il faut en attendre, estime le rapport, un coup de pouce de 0,8 % en deux ans à la croissance, une augmentation de l'emploi de 0,6 %, soit le double de ce qui est prévu, une réduction de l'inflation, ramenée en moyenne à 3 % en 1986, une diminution des taux d'intérêt (à 8-9 %) et un redressement de la balance des opérations courantes de la Communauté.

Ce scénario « rose » ne s'appliquerait pas toutefois de façon uniforme dans la Communauté. Si les pays importateurs nets de pétrole comme l'Italie, la France et l'Allemagne devraient tirer particulièrement avantage de cette évolution, le bilan pour la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas, qui sont également des producteurs d'hydrocarbures, serait plus mitigé. Le Royaume-Uni surtout subirait d'*« importantes pertes en terme de recettes fiscales »* et verrait fortement réduits les revenus escomptés de la vente de la British Gaz Corporation et du reste du capital de Britoil encore détenu par l'Etat.

Un revers, la relance de la demande

La baisse des prix du brut, par son ampleur, aurait cependant un revers, car elle relancerait rapidement la demande énergétique. Celle-ci pourrait, dans l'hypothèse retenue augmenter de 4 % au cours des deux prochaines années, contre un peu moins des 3 % prévus. A court terme, cette relance n'aurait guère d'effets sur l'équilibre du marché pétrolier mondial, compte tenu des surcapacités de production actuelles. De plus, même ainsi soutenue, la consommation de pétrole dans la Communauté resterait en 1987 inférieure à son niveau de 1979.

A plus long terme, il n'en irait pas de même. *« La question fondamentale est de savoir si et quand une chute des prix du brut à un niveau aussi bas est susceptible de conduire une nouvelle fois à un marché du pétrole tendu, à une nouvelle dépendance des pays industrialisés à l'égard de l'OPEP, à une envolée soudaine des prix et, partant, à l'instabilité économique »*, écrit le rapporteur.

Si les prix du brut demeuraient longtemps bas (à 20 dollars par baril) et que les économies développées revenaient à des taux de croissance raisonnables, les importations nettes de pétroles pourraient augmenter d'ici à l'an 2000 de près de 50 % (de 5,7 millions à 8,5 millions de barils/jour) dans l'Europe des Dix. Cela entraînerait *« un danger très réel de pression des prix à la hausse et d'instabilité des marchés pétroliers avant la fin du siècle »*, estime M. Mosar. Aussi, conclut-il, les pays de la Communauté doivent s'efforcer de *« maximiser les gains économiques* [de cette baisse] *tout en réduisant à un minimum le danger d'un troisième choc des prix du pétrole »*.

Comment ? Le rapport ne se prononce pas, se bornant à examiner les trois options possibles. D'abord un soutien des investissements dans le secteur énergétique pour continuer de développer l'indépendance des pays de la CEE, ce qui supposerait une dépense budgétaire pour laquelle, souligne le rapport, *« les Etats membres se sont montrés peu enthousiastes dans le passé »*. Deuxième option : une action concertée entre pays producteurs et consommateurs de brut, voire des arrangements nouveaux concernant l'utilisation des stocks, afin d'aplanir les fluctuations violentes des prix. Ces actions peuvent s'avérer attrayantes pour les pays du Golfe notamment, mais elles risquent de soulever chez certains Etats membres de la Communauté des *« réserves importantes »*. Enfin, dernière politique envisageable : une action fiscale pour compenser la baisse des prix du brut, soutenir les tarifs au niveau des utilisateurs et améliorer les revenus des Etats membres. Elle soulève d'*« importantes questions »*, notamment sur les réactions éventuelles des pays exportateurs.

Le rapport, sans trancher, estime en conclusion qu'il serait *« prudent »* de continuer à examiner les options politiques ouvertes, notamment les deux dernières. Il souligne, enfin, le risque de voir les Etats-Unis, sous la pression des producteurs nationaux d'hydrocarbures, adopter une politique protectionniste en imposant des taxes sur les importations, estimant que *« la Communauté devrait être en mesure de réagir avec rapidité et cohérence à toute action de ce type, et de prendre l'initiative le cas échéant »*.

VÉRONIQUE MAURUS.

NOUVELLES BRÈVES

● *Nouvelle-Calédonie : arrestation de deux Mélanésiens.* — Deux Mélanésiens, accusés d'avoir blessé un gendarme mobile, ont été arrêtés ce jeudi 26 décembre dans la réserve de Saint-Pierre, près de Thio, et déférés au parquet de Nouméa. C'est lors d'une patrouille de routine qu'une voiture de gendarmerie avait été lapidée, mercredi, par une dizaine de Mélanésiens apparemment pris de boisson. Des renforts venus sur les lieux avaient été à leur tour pris à partie et un gendarme mobile avait eu un coude fracturé par un coup de barre de fer.

● *M. Barrot et les risques de la cohabitation.* — Interrogé par *le Quotidien de Paris*, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, explique ce jeudi 26 décembre que *« la cohabitation ne peut pas bien marcher »* et qu'*« au mieux ce sera l'inertie ou pis, une cascade de conflits »*. *« Si nous nous enfonçons dans le clair-obscur, il doit être bien établi que la faute incombera au président de la République »*, ajoute-t-il. Pour le député de la Haute-Loire, *« mieux vaut exprimer d'emblée une opposition claire et loyale que de se laisser entraîner dans l'engrenage d'une hostilité larvée »*.

● *Préavis de grève des stewards et des hôtesses d'Air Inter pour les 30 et 31 décembre.* — Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), qui affirme regrouper 70 % des hôtesses et des stewards des compagnies aériennes françaises, a déposé un préavis de grève du 30 décembre à 0 h 01 au 31 décembre à 23 h 59. Les revendications des stewards et hôtesses portent notamment sur l'aménagement du temps de travail et le maintien du salaire en cas de maladie. Le SNPNC espère toutefois que *« le préavis de grève sera mis à profit pour trouver une solution honorable »* au différend avec la direction d'Air Inter. De leur côté, les aiguilleurs du ciel ont déposé un préavis de grève pour le 6 janvier prochain (*le Monde* du 26 décembre).

● *Formation des jeunes : suppression des contrats-emploi-adaptation.* — Un décret, publié au *Journal officiel* le 22 décembre, supprime les contrats emploi-adaptation et modifie les contrats emploi-formation qui seront uniquement proposés *« aux personnes sans emploi de vingt-six ans et plus »*. Crées en 1975, ces contrats permettaient aux jeunes de recevoir une formation financée par l'Etat et de s'intégrer à l'entreprise pendant des périodes plus ou moins longues, selon les différentes formules qui avaient été ensuite mises en place par M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle. Ce dispositif avait obtenu de bons résultats, mais M. Michel Delebarre, ministre du travail, avait plus tard promis qu'il serait abandonné pour ne pas faire concurrence à la formation en alternance dans les entreprises, décidée par les partenaires sociaux. Ce dernier programme, défendu par le CNPF, devrait, selon le patronat, bénéficier à 300 000 jeunes stagiaires en année pleine.

● *L'Etna meurtrier.* — La terre continue à trembler sur les flancs de l'Etna. Le 25 décembre, à partir de 3 heures du matin, trois secousses assez fortes (magnitude 3,4, 3 et 4,4) se sont produites. A la suite des deux premières, la plupart des trente-cinq clients d'un hôtel ont évacué le bâtiment. Toutefois, l'un d'entre eux a été tué alors qu'il aidait sa famille à sortir de l'hôtel et quatorze personnes ont été blessées. Deux sont dans un état jugé sérieux. Ces secousses accompagnaient le début d'une éruption du volcan sicilien, le plus haut et le plus actif d'Europe : quatre coulées de lave descendent les pentes de l'Etna mais, jusqu'à présent, elles ne menacent aucune habitation. — *(UPI.)*

● *Grève dans le secteur public au Bangladesh.* — Quelque quarante mille employés dans diverses branches du secteur public sont en *« grève illimitée »* depuis le dimanche 22 décembre, pour obtenir notamment une augmentation salariale et une revalorisation de leur statut professionnel. Le coordinateur syndical d'un comité regroupant des médecins, des ingénieurs et des agriculteurs, M. Mirza Jalil, a dénoncé, mercredi 25 décembre, des intimidations de la police, la nuit précédente, au domicile des dirigeants du mouvement pour les obliger à reprendre le travail. — *(AFP.)*

● *Un bimestriel pour les jeunes rocardiens.* — Trois mois après avoir organisé leur université d'été aux Arcs, les jeunes rocardiens lancent *Forum lettre ouverte* qui doit paraître tous les deux mois. Dans le premier numéro daté décembre-janvier, les responsables de cette nouvelle publication qui se situent dans la *« filiation »* de Pierre Mendès-France, expliquent qu'*« un renouvellement des formes de la politique (...) peut permettre de retrouver le fond »* et d'y intéresser les jeunes. *« Nous constatons que Michel Rocard partage cette ambition »*, ajoutent-ils avant de préciser qu'ils ne sont *« ni propagandistes, ni complaisants »* à l'égard de l'ancien ministre. Ils indiquent ne vouloir *« ni d'une gauche si moderne qu'elle en ait oublié ses racines, ni si sclérosée qu'elle ne sache plus rien en faire »*.

LES NOUVELLES DU « MONDE » SUR FR 3

Les veilles de Noël et du Nouvel An sont des journées de prédilection pour vérifier la vieille « loi de Murphy » : ce qui doit arriver arrive ! Les fêtes de fin d'année, par la concentration d'activités en un court laps de temps et l'intensité de l'émotivité que cette période génère, deviennent le théâtre d'événements insolites et incongrus. Qui n'a pas sa petite histoire cocasse à raconter sur une veille de Noël ou de Nouvel An passés ?

Cette période privilégiée a inspiré nombre d'écrivains à jongler avec les clins d'œil du hasard pour faire basculer le destin de leurs personnages dans la fiction la plus folle. La compilation de nouvelles parues dans *le Monde* a servi de scénario pour une série de « minifilms » (de sept à treize minutes) sur des événements insolites censés se produire la veille de Noël. Très variées, ces nouvelles sont l'œuvre d'auteurs italiens, grecs, yougoslaves, égyptiens et français. Elles sont traitées tantôt avec humour, tantôt avec émotion, en accentuant le caractère débordé des comportements liés à ce type d'époque.

Ces fictions réalisées par FR 3 Lille sont diffusées nationalement en fin de soirée sur FR 3, depuis le 25 décembre. Il est toutefois dommage que ces films soient projetés individuellement, à raison d'un par jour : l'intérêt, c'est leur variété et leur originalité les uns par rapport au autres.

E. T.

DES « TUCISTES » SE SYNDIQUENT

(De notre correspondante.)

Caen. — Sept « tucistes » de Ouistreham (Calvados), sur les vingt-six que compte la commune, ont formé une section syndicale CGT pour *« défendre leurs droits »*. Leurs revendications portent sur le niveau de rémunération, la formation, le contenu des tâches effectuées, la sécurité, et sur leur avenir professionnel à l'issue du stage. L'union locale CGT veut en faire un exemple.

Le maire, M. André Ledran, premier secrétaire de la fédération socialiste du Calvados, est prêt à accorder aux jeunes gens deux heures d'information syndicale sur le temps du stage, et à examiner les question posées par les « tucistes ». Pour M. Ledran, toutefois, la politique d'accueil des jeunes demandeurs d'emploi reste une priorité. Neuf emplois ont été créés par la ville depuis deux ans. — P. M.

Le numéro du « Monde » daté 26 décembre 1985 a été tiré à 320 593 exemplaires